LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vo[illegible] ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 23 DECEMBRE 1960 PRIX 10c

Lettre pastorale collective

Prières pour promouvoir la justice à l'égard des écoles paroissiales

Les archevêques et évêques du Manitoba viennent de demander de nouveau une intensification des prières dans le but d'obtenir de l'aide aux écoles privées et paroissiales.

Dans une lettre collective qui a été lue dans la plupart des églises catholiques de la province, dimanche dernier, la hiérarchie ecclésiastique loue hautement les parents qui consentent des sacrifices pécuniaires afin de faire donner à leurs enfants un enseignement conforme aux exigences de leur conscience.

L'épiscopat signale que l'autorité civile assure la gratuité scolaire à même les deniers publics aux enfants d'âge scolaire de la province, mais que les écoles paroissiales ne reçoivent pas leur part de ces subventions.

Les évêques rappellent la recommandation unanime de la Commission Royale MacFarlane en faveur d'une aide de ce genre et ils se plaignent que rien n'a été fait depuis un an pour mettre en vigueur cette politique éclairée.

Leurs Excellences demandent des prières afin que les législateurs agissent avec la plus grande sagesse lors de la prochaine session de la Législature.

En même temps, on a distribué dans les églises un dépliant portant le titre: "Ce que vous pouvez faire pour obtenir de l'aide pour les écoles privées et paroissiales".

Les textes de ces documents paraissent sur cette page. (On trouvera le texte anglais de la lettre pastorale, en troisième page.)

Ce que vous pouvez faire pour obtenir l'aide publique pour des écoles privées et paroissiales

1. Lisez le Chapitre XI du Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'Education. Vous saurez de quoi vous parlez. (Votre paroisse dispose de ce texte.)

2. Formez un groupe pour discuter les recommandations du Chapitre XI. Encouragez les autres à faire partie de votre groupe, ou à former d'autres groupes actifs. Ceci peut être un point du programme d'activités des associations telles que: APM, C. de C., etc.

3. Profitez de toutes les occasions pour expliquer les recommandations à d'autres, d'une façon amicale. Envoyez des exemplaires du Chapitre XI à tous ceux qui peuvent tirer profit de ces renseignements.

4. Ecrivez une lettre à votre député provincial, au sujet de l'attitude qu'il devra adopter, à votre avis, lors de la prochaine session de la Législature et donnez-lui clairement vos raisons. Demandez une réponse et invitez-le à expliquer son propre point de vue.

5. Invitez votre député à venir parler à votre groupe sur ce sujet et à répondre ensuite aux questions.

6. Ecrivez à votre journal, donnant les raisons qui exigent la mise en vigueur des recommandations du Chapitre XI. Le ton de ces lettres doit toujours être serein.

7. Ne niez pas les mérites du système des écoles publiques du Manitoba.

8. N'imputez aucune bigoterie ou malice aux non-catholiques. Essayez plutôt de comprendre leur attitude.

9. Ne prenez jamais part à des discussions envenimées. Pratiquez la vertu de patience et évitez le vice de l'aigreur.

10. Récitez chaque jour la 'Prière pour les enfants de nos écoles".

Représentants des Ecoles Paroissiales Catholiques,
252, rue Dubuc,
St-Boniface, Man.

PRIÈRE pour nos écoles

V. Père éternel, nous vous recommandons les enfants de nos écoles.
R. Qu'ils vous connaissent, vous aiment et vous servent, vous le Dieu vivant.

V. Fils éternel, nous vous recommandons les enfants de nos écoles.
R. Que vos enseignements nourrissent leur esprit et leur coeur.

V. Esprit éternel, nous vous recommandons les enfants de nos écoles.
R. Que votre sagesse, votre justice et votre amour divins inspirent tous ceux qui sont responsables de leur éducation.

Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.
Comme au commencement, maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Imprimatur, 9-3-57
† Maurice BAUDOUX,
archevêque de St-Boniface.

Archevêché de Saint-Boniface

13-XII-60 30//60

LETTRE COLLECTIVE
des archevêques et évêques du Manitoba
aux catholiques de leurs diocèses

Nos très chers Frères,

Les écoles catholiques paroissiales et privées de notre province comptent actuellement quelque 7,000 élèves, grâce à de récents agrandissements et constructions. Cependant, elles ne suffisent pas encore à nos besoins. De plus, elles constituent, pour les parents et les fidèles en général, un fardeau qui devient de plus en plus lourd.

Parents admirables

Les archevêques et évêques du Manitoba consacrent volontiers les ressources dont ils peuvent disposer à aider les parents catholiques dont le désir est d'assurer à leurs enfants une éducation qui répond pleinement aux exigences de leur conscience sans pour cela être inférieure à celle qu'ils recevraient à l'école publique. Ils savent, ces parents, ce que signifie pour eux la parole du Christ: "Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi" (Mt 19:14); ils comprennent qu'une éducation intégralement religieuse constitue l'un des biens les plus précieux qu'ils puissent transmettre à leurs enfants. Aussi s'imposent-ils à cette fin de réels sacrifices d'argent.

Gratuité limitée

A notre époque, les fonds publics subviennent ordinalrement à tous les frais de l'instruction publique, allégeant ainsi le fardeau des parents dans l'accomplissement d'un droit qui leur appartient et d'un devoir qui leur incombe. De fait, au Manitoba, les octrois provinciaux se chiffrent à environ 50% de ce qu'il en coûte pour administrer les écoles publiques conformément à la loi qui les régit et complètent de la sorte ce qui provient des taxes scolaires, pour que l'instruction publique soit absolument gratuite. Hélas! bien qu'elles se plient en tout aux exigences de la loi scolaire et que le Département en fasse l'inspection, nos écoles paroissiales ne reçoivent absolument rien des fonds publics, qu'alimentent pourtant nos Catholiques tout autant que les autres citoyens de la province. Une telle inégalité de traitement jure assurément dans un siècle qui, comme le nôtre, se pique d'être éclairé, tolérant et désireux de collaborer avec tous.

Rapport unanime

Dans une lettre pastorale collective en date du 12 août 1957, Nous vous avons demandé de prier pour que soit réglé ce problème de nos écoles paroissiales. Le 1er octobre de la même année, Nous présentions un Mémoire dans ce but à la Commission royale d'enquête sur l'Instruction publique et plusieurs groupements catholiques en firent autant. Dans son Rapport unanime du 30 novembre 1959, la Commission se prononça en faveur d'un soutien financier des écoles paroissiales et privées, qui ne nuirait pas au système des écoles publiques. Ces vues de la Commission se trouvent au chapitre XI du Rapport. Elles partent du principe que les écoles voulues par des minorités importantes devraient pouvoir, en démocratie, bénéficier de certains fonds publics. Passant du principe à ses applications concrètes, la Commission recommande un plan de subventions qui répond d'avance à toute objection raisonnable. Bref, le chapitre XI du Rapport témoigne de la parfaite sincérité, de l'idéal élevé et de l'intelligence pratique des cinq membres de la Commission. Et il Nous apparaît comme une réponse de la divine Providence aux prières que vous avez adressées à Dieu pour le triomphe d'une cause que nous savons tous être juste.

Situation qui s'aggrave

Malheureusement, les recommandations de la Commission n'ont pas encore eu de suite! Et Nous avons à déplorer l'état de plus en plus précaire de Nos chères écoles paroissiales.

Cet état déplorable provient actuellement du fait, surtout, que le Gouvernement ait tenu compte des recommandations de la Commission quant à l'augmentation des salaires des instituteurs et des constructions, avec augmentation correspondante des octrois provinciaux. Car il en résulte un fardeau encore plus lourd, à la fois pour les parents dont les contributions volontaires constituent les seules ressources dont jouissent les écoles paroissiales, et pour les instituteurs laïcs voués à l'enseignement dans ces écoles, puisqu'ils se voient privés de bénéfices professionnels accrus dont ils ont besoin.

Appel à la justice

Si l'on tient en honneur, au Manitoba, la liberté du choix en éducation, il faut que des fonds publics soient à la disposition des écoles paroissiales. Car, dans notre monde libre, nous concevons ainsi la démocratie que les citoyens puissent exercer leur droit de différer de convictions en matière d'éducation et, surtout, que des sanctions économiques ou des restrictions académiques n'entravent point ce droit.

Le problème des écoles paroissiales se présente donc comme un défi porté aux Manitobains de toutes croyances: ils doivent l'étudier en toute honnêteté, le discuter amicalement et le résoudre avec courage, dans le respect de la liberté d'autrui. Aussi Nous attendons-Nous à ce que tous, lors de la prochaine session de l'Assemblée législative, fassent preuve d'un sens politique de grande envergure.

Appel à la prière

De nouveau, Nous demandons instamment à Nos catholiques et à tous ceux qui ont à coeur la bonne éducation des enfants d'intensifier leurs prières afin que, grâce aux lumières de l'Esprit-Saint, les Manitobains puissent adopter des mesures qui rendront justice à tous et qui seront acceptées de tous dans un esprit de tolérance et de charité fraternelle.

Cette lettre sera lue au prône à chacune des messes du dimanche qui suivra sa réception.

Ce 14 décembre 1960.

Vos tout dévoués en le Christ Jésus,
† Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface
† Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg
† Maxime Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens
† Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin

Ce bas-relief de la basilique Ste-Marie-Majeure à Rome est l'une des plus belles scènes de la naissance de Jésus, complétée au 16e siècle par Francesco da Pietrasanta. Ste-Marie-Majeure, la première basilique, construite dans la Ville Eternelle en l'honneur de la sainte Vierge, est très riche en scènes de Noël dont quelques-unes datent du 12e et du 13e siècles. C'est aussi dans cette basilique que se trouvent, dit-on, des reliques de la sainte Crèche de Bethléem. (Photo NC)

L'Eglise devient le centre de la résistance au Cuba

LA HAVANE — L'un des résultats des incessantes attaques du régime Fidel Castro contre l'Eglise catholique et les prêtres est un regroupement des fidèles autour de la hiérarchie. Au début, le loyalisme des catholiques envers Fidel Castro avait été total et complet.

D'excellents rapports existaient entre certains évêques et les opposants au régime Battista. Mais les extrémistes ont pris la tête du mouvement révolutionnaire — après le succès de la révolution seulement — et une nouvelle dictature, plus impitoyable encore que la précédente et plus pernicieuse aussi, est maintenant à l'oeuvre. Elle s'oriente délibérément vers un pseudoneutralisme qui n'est qu'exclusivement favorable au communisme. L'infiltration communiste n'a cessé de se manifester, en dépit d'affirmations platoniques de la part des milieux officiels.

Une preuve manifeste de l'orientation du régime actuel, c'est la persécution à peine camouflée — sous toutes sortes de prétextes, il est vrai — qui s'exerce actuellement contre les catholiques et contre les évêques. Le résultat en est que les catholiques se groupent actuellement autour de leurs prêtres. Jamais les offices religieux dans les églises n'ont enregistré une telle fréquentation. Les avertissements des évêques contre le péril rouge ont été largement diffusés.

Cette réaction anti-castriste n'est plus seulement le fait des catholiques, mais aussi de tous les amis de la liberté. Nombreux sont les premiers partisans de Castro qui ont abandonné leurs postes. Certains ont pris le chemin de l'exil. Des groupes de résistants hantent maintenant la campagne cubaine et se sont constitués parmi les ouvriers agricoles, notamment dans la région d'Escambray.

Les prêtres, néanmoins, sont demeurés à leur poste, dans leurs paroisses, afin de prendre la défense pacifique de leurs ouailles. Dans les régions rurales, l'activité des catholiques est grande. La récitation du chapelet en famille devient toujours plus fréquente, les fidèles assistent nombreux aux messes dialoguées et surtout, des groupes d'adultes se réunissent pour étudier et approfondir l'enseignement social de l'Eglise, dans lequel on voit l'unique moyen de salut aux difficultés de toujours de la République cubaine.

La Chambre délègue le Sénat pour les procès de divorce

OTTAWA — En moins de 45 minutes, les Communes se sont soustraites à la corvée des divorces.

Ce tour de force qu'ont tenu à souligner quelques députés, entre autres M. Herridge, de Kootenay-Ouest, "démontre qu'un peu de sens commun et de collaboration a pu régler un problème dont on cherche la solution depuis 50 ans".

Ce qui s'est passé n'est qu'une tentative, qu'un essai. Les Communes ne sont pas à jamais libérées de leur rôle de juge des divorces; elles le sont pour la présente session et ce, même à l'égard des pétitions de divorces déjà étudiées et acceptées au Sénat.

D'ici la fin de la présente session, le Sénat seul étudiera les pétitions de divorce. La législation s'y rapportant n'est pas modifiée pour autant.

Chambre haute

La loi, répétons-le, voulait tout simplement libérer, pour cette session, les Communes de l'obligation de confirmer un acte législatif de la Chambre haute.

C'est là une fonction bien inutile, signale M. Morton. "Une fois adoptés par le Sénat, dit-il, les bills en question sont envoyés à la Chambre des communes, où les députés les étudient surtout en bloc, ce qui constitue, pour ainsi dire, une opération de pure forme".

Vraie de toutes les sessions, cette affirmation n'a cependant pu se vérifier, l'an dernier, ni en 1929. Ces deux années, les députés socialistes avaient fait une telle lutte à cette procédure que c'est de justesse et "en bloc" que les bills avaient finalement été adoptés aux dernières heures de la session.

En 1929, l'obstruction de la CCF avait donné lieu à la création d'un tribunal de divorce en Ontario. La lutte de l'an dernier nous vaut, cette année, le bill adopté.

Pour éviter cet "automatisme législatif", M. Morton a défendu le projet dont il est ici question, appuyant sa thèse sur la sagesse des membres de la Chambre haute.

"Sagesse" du Sénat

"Le Sénat, dit-il, est incontestablement en mesure de statuer sur les affaires de divorce d'une manière beaucoup plus efficace que ne le peut la Chambre des communes. Il s'est toujours montré à la hauteur de la situation.

"Si la procédure est susceptible d'amélioration et qu'il soit possible de modifier les règles pertinentes dans un sens favorable à l'administration de la justice, il serait préférable de s'en remettre à la sagesse et à l'expérience de la Chambre haute, plutôt que d'en saisir une assemblée populaire."

Acceptée aux Communes, sa thèse deviendra loi à la prochaine sanction royale, ce qui ne saurait se produire avant le retour du Sénat à Ottawa, le 24 janvier prochain.

Retard du courrier

Pour éviter le retard dans la livraison du journal et faire honneur à nos obligations envers nos annonceurs, il a fallu publier le journal plus tôt cette semaine. Il en résulte que plusieurs chroniques, victimes aussi du retard du courrier, n'apparaitront que dans le numéro suivant, soit le 6 janvier 1961. Ces rapports porteront alors une indication spéciale pour bien prouver que le retard n'est pas la faute de notre correspondant.

RECEPTIONS DU NOUVEL AN

Archevêché de St-Boniface

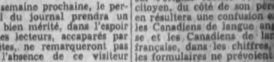
Clergé et Frères: le vendredi 30 décembre à 11 h. 30 a.m. Invitation à diner à l'archevêché.

Religieuses: le samedi 31 décembre de 10 h. a.m. à midi et de 1 h. à 4 h. p.m.

Laïcs: le dimanche 1er janvier de 1 h. à 4 h. p.m.

Archevêché de Winnipeg

Son Exc. Mgr P. F. Pocock recevra prêtres, religieux et religieuses et laïcs le dimanche 1er janvier au Collège St-Paul, à l'Université de Manitoba, de 2 h. 30 à 4 h. p.m. Les prélats, le chancelier du diocèse et le recteur du collège St-Paul l'accompagneront.



Notes de la semaine

Avis et remerciements

La semaine prochaine, le personnel du journal prendra un repos bien mérité, dans l'espoir que les lecteurs, accaparés par les fêtes, ne remarqueront pas trop l'absence de ce visiteur hebdomadaire.

• • •

Le prochain numéro du journal paraîtra le 6 janvier 1961.

• • •

Un merci chaleureux à nos correspondants dont le dévouement intarissable assure l'abondance des chroniques de paroisses et d'institutions et, en même temps, stimule l'ardeur de la rédaction.

• • •

Un merci aussi chaleureux aux annonceurs qui veulent bien associer leurs entreprises avec celle du journal et ainsi se faire accueillir par les clients. Cette année surtout plusieurs marchands de nos villages, notamment St-Pierre, ont manifesté une initiative remarquable dans ce sens.

• • •

La lettre pastorale

Sans dénigrer les mérites du système des écoles publiques du Manitoba, il n'y a pas de doute que le Christ ne s'y trouve pas à l'aise dans la plénitude de Ses droits. L'école catholique essaie de Lui rendre justice, pour qu'Il soit le centre de Vie et de Vérité des jeunes. Voilà la raison d'être des écoles paroissiales dans la province, alors qu'il n'est pas possible d'exercer une influence chrétienne dans l'école publique.

En demandant une part équitable des fonds publics pour les écoles catholiques, l'épiscopat n'a pas urgé le droit des disciples du Christ à être traité sur un pied d'égalité avec ceux qui favorisent une autre interprétation de la vie. Le Christ doit avoir au moins autant de considération dans le monde qu'Il a fait, que ceux qu'Il a faits.

La hiérarchie insiste seulement sur le fait que les écoles paroissiales, en plus de leur travail au service du Christ, offrent aux élèves une éducation civique égale à celle pour laquelle les écoles publiques reçoivent des octrois. Pourquoi alors nier ces mêmes octrois aux écoles paroissiales?

La logique est claire. Mais l'esprit humain ne se nourrit pas exclusivement de logique. C'est pourquoi cette question ne peut pas se régler sans la prière. Tous ne peuvent pas délibérer en Chambre, ni faire des discours, ni prendre part à une discussion. Mais tous peuvent prier.

• • •

Canadien

Il y a une discussion acerbe au sujet de l'emploi du mot "Canadien" pour fins de recensement au Canada. L'année prochaine pour la première fois, cet adjectif sera accepté en réponse à la question traditionnelle sur l'origine raciale de chaque citoyen, du côté de son père. Il en résultera une confusion entre les Canadiens de langue anglaise et les Canadiens de langue française, dans les chiffres, car les formulaires ne prévoient pas cette distinction, à moins que le répondant utilise le français et par conséquent un formulaire en langue française. On prétend que le recensement tiendra compte ainsi des gens qui veulent se dire simplement d'origine canadienne, M. Diefenbaker par exemple. Mais il est évident que le moyen dont on se sert enlèvera toute exactitude au chiffre qui doit indiquer les Canadiens d'origine française dont les ancêtres habitent le Canada depuis trois siècles. Le Ministère du Commerce a réussi à enlever de cette partie du recensement la première qualité de tout recensement: la clarté. Il paraît qu'il est "trop tard" pour faire réimprimer cette partie du questionnaire. Mais il n'est pas trop tard pour la biffer de la liste des questions à poser. Pourquoi s'obstiner à savoir le nombre exact de citoyens dont les ancêtres sont chinois ou allemands, si l'on ne peut pas obtenir le nombre exact des citoyens dont les ancêtres sont Canadiens français? Et si le gouvernement ne consent pas à biffer cette question mal faite, il y a toujours moyen de se donner le mot et de faire inscrire tous les Canadiens français sous l'en-tête "Si non indiquée, inscrire ici". Quoi inscrire? Origine? "Inconnue".

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote", donnera la conférence d'ouverture au congrès de l'Association des Educateurs Oblats qui aura lieu du 27 au 30 décembre à Pass Christian, au Mississippi. Les congressistes étudieront les techniques de diffusion.

Au Manitoba (AECFM)

Le Club des 200

Six nouveaux noms portent à 140 le nombre de membres du Club de l'Association d'Education. Il convient de féliciter ardemment ces patriotes convaincus qui ont voulu verser si généreusement de leur argent dans les coffres de l'Association, et de souhaiter que leur fidélité soit récompensée en ce temps de Noël et du Nouvel An. Souhaitons aussi qu'ils aient des imitateurs dès les débuts de l'année 1961, en préparation au prochain congrès qui aura lieu en janvier.

Contribution de $40.00

Une commission scolaire

Contributions de $25.00

Division secondaire de la Rivière-Rouge
La Librairie Fides, St-Boniface
Eagle Bus Lines, St-Boniface
M. Joseph Chabalier, St-Adolphe
M. Louis-J. Marcoux, Lorette
MEMBRES INSCRITS A DATE: 140

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

N'oubliez pas l'ACFC dans vos cadeaux de Noël

Dès ce soir, adressez votre chèque ou mandat de $25.00, soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.

SEPTIEME LISTE

Rolland Pinsonneault, Gravelbourg $25.00
Me Marcel Préfontaine, Saskatoon 25.00
M. Aristide Fournier, Ferland 25.00
TOTAL DE MEMBRES: 80



Merci à M. Raymond Limet, de Hafford, Sask., qui envoyait récemment la photographie ci-dessus, avec ces mots: "Je me demande si quelqu'un possède une photo comme celle-ci. Elle a été prise en 1911 par mon oncle, Isidore Ancelin, photographe. Avec un verre grossissant on peut lire 'LE PATRIOTE' sur la bâtisse qui se trouve à droite de la banque. Les deux enfants, à gauche, sont Raymond et Maurice Limet. Malheureusement, ayant quitté Duck Lake en 1912, je ne me rappelle pas en quel temps l'imprimerie a été changée d'endroit . . . Mais je me souviens très bien que les typographes pensionnaient à la pension St-Denis, dans une maison de M. Constant Amiot. En 1912, lorsque mes parents quittèrent Duck Lake, on y imprimait encore 'Le Patriote'. Je possède plusieurs autres photos de Duck Lake". Y en a-t-il d'autres qui possèdent d'anciennes photos de Duck Lake, du temps où "Le Patriote" y était imprimé. On reconnaitra sur la photo aussi la Banque de l'Amérique Britannique du Nord et les wagons de la "Canadian Northern".

Le monde du sport

Des propositions sérieuses pour la formation d'une équipe nationale

par Jacques LEMOYNE

Des hommes qui connaissent le hockey commencent à s'intéresser à la participation de notre pays aux prochains jeux olympiques. Le premier a été "Pit" Morin, un ancien joueur du Royal de Montréal, qui a déjà porté les couleurs des Canadiens de la ligue Nationale et qui, en temps ordinaire, aurait pu être facilement une étoile dans la ligue Nationale. Pit habite la banlieue de Montréal, il connait son hockey pour avoir brillé pendant 16 ans pour un des meilleurs clubs du pays. C'est de plus un homme intègre que nous avons eu l'occasion de connaitre pendant plusieurs saisons. Morin est un sportif dans le véritable sens du mot et, après l'échec des Maroons de Chatham, il a sonné le clairon d'alarme et proposé un plan qui nous semble intéressant. Nous y reviendrons.

Le second de ces hommes est aussi un personnage qui connait son hockey. C'est un personnage controversé, il est vrai, mais capable de passer aux actes quand il en a le goût. Il s'agit de Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey. Campbell a lui aussi fait des propositions concrètes et il a pris des engagements sérieux en présence d'un groupe de journalistes de Montréal. La position adoptée par Campbell est intéressante parce qu'elle indique un changement d'attitude de la part du hockey professionnel. La ligue Nationale serait prête à appuyer la formation d'une équipe nationale véritablement amateur en fournissant d'abord des hommes compétents pour diriger le club et en permettant ensuite aux joueurs choisis de demeurer de véritables amateurs, suivant le serment olympique. Cela veut donc dire que le Canada, dans un sens, abdique devant l'attitude de la Russie, mais donne en même temps un magnifique exemple de compréhension et prouve par là son désir de garder au sport son caractère sportif, et non politique. Si au moins les autres pays pouvaient en faire autant.

Le plan Morin!

Pit Morin fait la proposition suivante: Que le comité olympique accorde son appui financier et donne un mandat à une personne qualifiée pour organiser dès cette année une équipe juvénile. Qu'on utilise dans l'organisation de cette équipe les meilleurs joueurs possible, ce qui entrainerait peut-être la formation d'une ligue de quatre clubs afin de permettre une meilleure sélection. Que les dirigeants du hockey professionnel laissent ces jeunes en paix, ne leur fassent pas signer d'entente ou ne leur fassent aucune offre de contrat tant que le tournoi ne sera pas terminé. Ainsi, pendant trois saisons, nous pourrons entrainer un club suivant les règlements en vigueur aux jeux olympiques. Nous pourrons ainsi présenter à ce tournoi un club qui sera véritablement un club d'amateurs, qui sera capable de jouer du hockey ressemblant un peu au calibre de ce que nous faisons de bon au pays et qui remportera alors un championnat justifié et mérité.

Le président Campbell a déclaré que la ligue Nationale était prête à collaborer. Il a dit que sa ligue pouvait fournir d'abord une aide technique à l'équipe olympique. Il a mentionné le nom de Joe Primeau comme instructeur de cette équipe. Il a de plus suggéré que ce club devrait être formé par des joueurs venant des universités canadiennes et il a proposé, fort judicieusement, que les Universités McGill et de Montréal unissent leurs efforts à cette fin. Ce club pourrait jouer dans une ligue régulière, suivre un entraînement commencé dès les débuts de l'automne et être en grande forme pour participer aux jeux olympiques. Campbell assure que la ligue Nationale protégera ces joueurs, les aidera sans leur faire perdre leur classification de joueurs amateurs.

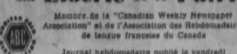
Mais ce n'est pas tout. Campbell a aussi affirmé qu'il avait à maintes reprises proposé aux dirigeants du hockey amateur la formation d'une équipe nationale dès l'automne. Il avait offert l'aide de la ligue Nationale et il avait suggéré que cette équipe nationale fasse une tournée de joutes hors concours à travers tout le pays, en prévision de sa participation aux jeux olympiques. Il paraît qu'on a ri de Campbell quand il a fait cette proposition.

Et après?

Voilà donc le comité olympique en présence de trois alternatives. Que fera-t-il? Les trois propositions nous paraissent intéressantes. Celle de M. Campbell qui a traité la formation dès l'automne d'une équipe nationale capable de travailler sous la direction d'un expert et dotée des meilleurs joueurs du pays résoudrait certainement le problème. On pourrait même amasser des fonds en faisant voyager ce club à travers le pays et en invitant les sportifs vraiment désireux de voir le Canada bien représenté à assister aux joutes afin d'aider le club à défrayer ses dépenses. Une équipe comme celle-là représenterait aussi quelque chose de sérieux; un effort véritablement nationale. Ce ne serait pas ce que nous faisons de mieux, mais ce serait certainement ce que nous pouvons fournir de meilleur en tenant compte des exigences du serment olympique.

La proposition de Pit Morin nous plait elle aussi. Pit serait l'homme idéal pour diriger une telle équipe, pourvu, bien entendu, que ses affaires lui en laissent le temps. Une équipe formée au cours de trois saisons d'un travail sérieux, recrutée parmi une jeunesse désireuse de bien jouer et de bien travailler ne pourrait que nous faire honneur. On voit d'ici l'effet d'une victoire remportée par un club alignant en grande majorité des joueurs n'ayant que 21 ans ou moins. Et la chose est possible.

Enfin l'idée de demander à McGill et à Montréal de constituer cette équipe nous parait la meilleure. Ces deux institutions, avec quelques joueurs venant de l'extérieur, pourraient donner à notre équipe nationale un véritable visage canadien. Les bons joueurs ne manquent pas dans ces maisons et il est certain que, durant les fins de semaines, ces athlètes étudiants pourraient disputer assez de joutes hors concours pour être au meilleur de leur forme lors du voyage de deux semaines qu'ils auraient à effectuer au Japon. Les voyages forment la jeunesse et avec un peu de fierté nationale on en arrivera peut-être un jour à nous présenter devant les sportifs étrangers sous un visage qui ressemble un peu à ce que nous sommes.


La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Au poste CBWFT

SAMEDI 24 DECEMBRE

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Ami pour la vie"
10.30—Théâtre Errol Flynn
11.00—Long métrage "Ali Baba"

DIMANCHE 25 DECEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Films
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Heure du concert
11.30—Reportage

LUNDI 26 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Tribune libre
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Le musicien errant"

MARDI 27 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Premier plan

MERCREDI 28 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Les insoumis"

JEUDI 29 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Frontières de la science
10.00—Courrier du cinéma
10.30—Long métrage "Coeur captif"

VENDREDI 30 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Fille de feu"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Le joueur"

Chronique de CBWFT

Noël à CBWFT

Depuis quelques jours, nos téléspectateurs peuvent voir entre deux émissions, une petite affiche conçue ainsi: "Noël à CBWFT" et qui les renseigne sur les émissions spéciales des Fêtes. Voici pour nos lecteurs de La Liberté et le Patriote, quelques notes supplémentaires sur les émissions spéciales qui seront présentées au Canal 6 d'ici le début janvier.

Samedi le 24, à 9 heures, un Long métrage intitulé "Amis pour la vie" prix de l'O.C.I.C. au festival de Venise, 1955, raconte la vie de deux étudiants. Franco, fils d'un diplomate, se lie d'amitié avec Mario, fils d'un céramiste.

Noël:

Le dimanche 25 décembre, jour de Noël, à 5 h. 30, nos téléspectateurs verront Sa Majesté la Reine Elisabeth II et le Premier Ministre John Diefenbaker, alors qu'ils présenteront leurs voeux à la population canadienne. Immédiatement après, un court métrage intitulé "Images de Noël au pays du Québec" présentera quelques chants et cantiques de Noël interprétés par les Petits Chanteurs de Grandby.

Concert de Noël

La Messe Salve Regina de Jean Langlais sera présentée à l'Heure du Concert, le 25 décembre à 10 h. 30. C'est grâce aux bons offices de CBFT, Montréal, qu'il nous est possible de vous présenter ce concert le jour même de Noël, puisqu'il devait normalement passer 10 jours plus tard, un jeudi.

Composée à la demande de la RTF et télévisée de Notre-Dame de Paris le 25 décembre 1954, la "Missa Salve Regina" de Jean Langlais est écrite pour deux ensembles de cuivre, deux orgues, choeur à voix égales et choeur mixte formé des fidèles qui assistent à la messe de minuit, la veille de Noël.

Au même concert, on présentera le choral pour orchestre "Oh! viens, Jésus notre Sauveur" de Bach-Respighi, et la "Cantate de Noël" pour baryton solo, voix d'enfants, choeur mixte, orgue et grand orchestre d'Arthur Honneger.

Ces oeuvres seront jouées en la basilique Notre-Dame de Québec, avec le concours de la chorale de l'Université Laval, la chorale du Grand Séminaire, les chanteurs de la Maitrise des Trois-Rivières, et l'orchestre symphonique de Québec, sous la direction de Françoys Bernier. Le choeur des fidèles dans la Messe Salve Regina sera composé de quelque deux mille membres de diverses chorales de Québec.

Entre les oeuvres musicales, on reconstituera l'histoire de la basilique Notre-Dame de Québec, dans laquelle se déroulera le concert. Des photos nous montreront les différents visages, au cours des siècles derniers, de cette église d'une grande valeur historique pour le Québec.

Ce "Concert de Noël", présenté dans le cadre de l'Heure du Concert, sera réalisé par Pierre Mercure. Production de Radio-Canada.

Yoland chante Noël

Immédiatement après ce "Concert de Noël", une émission spéciale de "Reportage" intitulée "Yoland chante Noël", nous présentera un choix de Noëls connus. Yoland Guérard aura la vedette et chantera, à distance, avec des chorales des quatre coins de la province: les Petits Chanteurs du Mont-Royal, la Manécanterie de Grandby, la chorale Mari-Lou de Lévis, ainsi que les Petits chanteurs trifluviens.

Présences au Congrès des Commissaires

Aubigny: M. O. Robert; **Bruxelles**: M. J. Hacault, M. A. Simoens; **Elie**: M. L. Girard, M. J. Legault; **Fannystelle**: M. Laurent Arnal, M. Léo Arnal; **Haywood**: M. l'abbé L. Bédard, M. J. Dheilly, M. H. Gautron; **Ile-des-Chênes**: M. A. Trudeau; **La Broquerie**: M. V. Gamache, M. P. Laramée, M. J. Tétrault.

La Salle: Mme P. Simard; **Laurier**: M. R. Gamache, M. L. Saquet; **Letellier**: M. A. Cadieux, M. E. Cadieux; **Lorette**: M. D. Dupuis, M. D. Dorge, M. R. Gauthier, M. J. Grossman, M. G. Jeanson, M. A. Landry, M. J.-E. Poirier; **Mariapolis**: M. W. Boulet, M. V. Destoop, M. A. Dumont, M. G. Guilbert.

N.-D.-de-Lourdes: M. J. Comte, M. G. Delaquis, Dr H. Delaquis, M. C. LeMoullec; **Otterburne**: M. L. Robidoux; **Powerview**: Mme E. Désilets.

Précieux-Sang: M. Léo Landry; **Richer**: M. A. Chaput, M. A. Laurin; **St-Adolphe**: M. J.-B. Lagassé, M. P. Laramée; **St-Boniface**: M. R. Bockstael, M. J.-A. Dansereau, Mme M. Gordon, M. B. Léveillé, Me L. Marcoux; **St-Claude**: M. L. Bazin, M. A. Jacques, M. H. de Rocquigny.

St-Eustache: M. G. Chabot, M. A. Houde, M. L. Lacroix, M. P.-A. Perron, M. J. Rivard, Mme W. Desjardins (Baie St-Paul Est); **St-Georges**: M. P. Allard, M. E.-J. Bouvier, M. J. Dupont, M. E. Martel; **St-Jean-Baptiste**: M. P. Baril, M. A. Barnabé, Dr J.-H. Boucher, M. A. Sabourin, M. A. Touchette; **St-Joseph**: M. O. Sarrazin; **St-Lazare**: M. A. Fenez.

St-Malo: Mme M. Comeau, M. E. Dubois, M. D. Gosselin, Mme R. Goulet, M. J. Hébert, M. F. Labossière, M. U. Rondeau; **St-Norbert**: M. G. Cloutier, M. P. Lord, M. T. Tétreault; **St-Pierre**: M. L. Audette, M. J. Bédard, M. A. Desharnais, M. G. Gagné, Mme J. Larivière, M. R. Préfontaine, M. A. Rioux, M. J. Tétreault, M. Edmond Préfontaine (visiteur).

Ste-Agathe: M. G. Lemoine, M. G. Lévesque, M. L.-D. Nolette; **Ste-Amélie**: M. G. Verhaeghe; **Ste-Anne-des-Chênes**: M. P. Maurice, M. J. Perrin, M. G. Préfontaine; **Ste-Elisabeth**: M. A. Lussier, M. L. Lussier; **Ste-Rose-du-Lac**: M. D. Bonin, M. F. Lecomte; **Somerset**: M. A. Van de Kerckhove; **Vassar**: M. J.-C. Beaudry; **Woodridge**: M. N. Huppé.

Trente-six paroisses sur 40 étaient représentées.

Magnifique concert donné par la Société Lyrique

C'est devant un auditoire nombreux et appréciateur que la Société Lyrique de St-Boniface présentait son concert d'automne, le 11 décembre au soir, au gymnase Notre-Dame. Ce concert était offert gratuitement grâce à un octroi du Music Performance Trust Fund of the Recording Industries.

Disons tout d'abord que ce fut un des concerts les mieux réussis que M. Benoist ait offert jusqu'ici. Le programme très varié (un peu chargé peut-être) ne pouvait manquer de plaire à tous les goûts: musique orchestrale, choeurs, extraits d'opéras, etc., exécutés avec entrain par un orchestre de 30 musiciens, une chorale de 60 voix et nos meilleurs artistes.

M. Benoist doit être félicité d'avoir su exploiter et mettre en valeur tous les talents locaux. Cela prouve encore une fois qu'avec de la patience et du travail on arrive à tout, on peut aspirer aux plus beaux succès. Les talents ne manquent pas chez nous: il s'agit de les encourager, de les développer, de leur donner la chance de se produire. C'est à quoi se dévoue M. Benoist depuis nombre d'années et tous lui en sont infiniment reconnaissants.

Il serait injuste, évidemment, de comparer des jeunes artistes aux grandes vedettes du monde musical, d'exiger d'eux la perfection et l'assurance de professionnels. Toutes proportions gardées, les jeunes solistes Marielle Lavoie, Lorraine Beaudette, Jeannine Mousseau, Maurice Lafrenière, Philippe Bourbonnais, Lucien Fredette et Marcel Painchaud ont fait preuve de talents prometteurs et méritent félicitations et encouragement.

L'orchestre souple et bien équilibré, sous la direction de M. Benoist, se montra parfaitement à la hauteur de sa tâche et atteignit parfois des effets de sonorité surprenants. La clameur des cuivres dans l'ouverture de "La Vérendrye", oeuvre de M. Benoist, le tintement de la harpe dans la symphonie de Kallinikoff, résonnent encore à nos oreilles. La "Fête nationale en Velay", suite orchestrale de Périlhou, et "Natale, Natale" de Respighi, réveillèrent des échos tendres ou vibrants dans la salle qui offre l'avantage d'une parfaite acoustique.

Paul Fredette, nous revenant tout frais d'un brillant succès à Radio-Canada dans Pelléas et Mélisande, exécuta très agréablement "Le pas d'armes du Roi Jean", de Saint-Saens, et deux arias de Méphisto. Sa riche voix de basse chantante lui valut des ovations bien méritées et on lui souhaite tous les succès lors de son prochain engagement à Paris où il doit chanter Boris Goudounov.

Mais c'est probablement la chorale de la Société Lyrique qui valut à l'auditoire ses moments les plus inoubliables. Avouons-le, St-Boniface possède l'une des meilleures chorales du Canada français. L'équilibre, la fraicheur des voix, le fini de l'exécution, la souplesse de l'ensemble ont été amplement démontrés dans plusieurs numéros accompagnés et "a capella". Nous n'avons que des éloges à adresser à cette chorale qui devrait faire bonne figure dans le concours de Radio-Canada auquel elle participait récemment.

Le programme fut agrémenté des excellents commentaires de M. Maurice Prud'homme.

La Société Lyrique, avec son concert du 11 décembre, a donc écrit une autre page glorieuse dans les annales de la musique à St-Boniface. Souhaitons à M. Benoist de persévérer dans sa belle oeuvre.

L. V.

"Hiroshima, mon amour"

Le film "Hiroshima, mon amour" a été jugé inacceptable pour tous, en partie, par la Légion de Decenel.

Il a été sévèrement censuré, en outre, par les bureaux catholiques de cinéma, de plusieurs pays.

St-Pierre-Jolys

Décès

Mme Marie-Rose Champagne, autrefois de St-Pierre, Man., est décédée à l'hospice Taché le jeudi 15 décembre, à l'âge de 85 ans. Née à St-Boniface, elle passa toute sa vie à St-Pierre et dans sa ville natale. Mme Champagne était Dame de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mmes Guillaume Ducharme et Arthur Rivard; deux frères, MM. Joseph et Emmanuel Champagne.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le mardi 20 décembre à 9 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Desjardins avait charge des funérailles.









Sa Messe de Minuit



DE gros flocons de neige tombent sur la terre tandis qu'une petite fumée blanche monte vers le ciel. Cette fumée vient du vieux poêle dans la cuisine de Mère Madeleine. La cuisine est une pièce très simple. Le poêle à bois occupe un coin, et dans un autre coin il y a une grande armoire blanche. Au centre de la chambre il y a une petite table rustique couverte d'une nappe blanche. Sur la nappe il y a une vieille lampe à huile qui vacille.

Une petite vieille aux cheveux blancs balaye le plancher en chantant:

"Venez Divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés.
Vous êtes notre vie,
Venez, venez, venez."

Elle s'arrête un instant et appuyé sur son balai elle dit: "Ah! oui, il va venir. Il y a quarante ans ce soir que je n'ai jamais manqué d'assister à la messe de minuit et je vais y assister encore une fois avec autant de ferveur et d'intérêt". Ses paroles sont interrompues par quelqu'un qui frappe à la porte. En se dépêchant, Mère Madeleine installe son balai près du poêle et ouvre la porte.

— Ah! Elise! Joyeux Noël. Tu vas à la messe de minuit?

— Non, Mère Madeleine, je dois manquer la messe ce soir pour surveiller mon François. Il est mourant.

Celle-ci se tait quelques instants pour essuyer les larmes qui coulent sur ses joues pâles. Après quelques secondes, elle reprend.

— Je me demandais si je pourrais emprunter tes draps blancs.

— Bien sûr Elise, et ne t'inquiète pas trop, je vais prier pour François ce soir.

Elise sourit tristement et rassurée par les paroles de Mère Madeleine elle s'en retourne chez elle.

Des voix joyeuses se font entendre dehors. Mère Madeleine regarde par la fenêtre et voit deux petites filles à la porte. Elle les fait entrer.

— Joyeux Noël, Jeannine et Suzanne. Vous allez à la messe de minuit?

"Oh! oui", répond la plus vieille des deux, "c'est tellement beau la crèche du petit Jésus, et le réveillon après la messe, mm-m". En prononçant ces mots, elle se frotte l'estomac.

— Ah! les petites, il ne faut pas juste penser à ces choses-là. Mais il ne faut pas que je vous gronde, vous êtes encore si petites.

— Oh! J'oubliais Mère Madeleine. Maman vous remercie des remèdes que vous lui avez envoyés. Elle se sent beaucoup mieux maintenant. Venez-vous à la messe avec nous?

— Non, j'attends Sara, elle doit m'apporter du lait ce soir. Au revoir, mes petites.

Elle ferme la porte et se remet à l'ouvrage. Une demi-heure passe et enfin quelqu'un frappe à la porte.

"Tiens, c'est Sara", se dit-elle en allant chercher une pinte vide pour le lait.

— Entrez, entrez.

Elle pense à Sara qui est pauvre: "Si je prenais trois pintes de lait au lieu d'une. Sara serait contente et je saurai bien m'en servir". Elle se tourne vers Sara.

— As-tu assez de lait pour m'en vendre trois pintes ce soir?

— Oh! oui, j'en ai beaucoup de reste. Je suis arrivée plus tard que d'habitude à quelques maisons et je n'ai pas pu leur vendre du lait.

Se tournant vers la porte, Sara crie: "Louisette, apporte le bidon".

Une petite fille nu-tête et sans mitaines entre. Elle place le bidon de lait sur la table et se met à souffler sur ses petites mains rouges pour les réchauffer.

Tout en versant le lait, la vieille Sara dit: "C'est la petite fille de ma Louise qui a une grosse famille. Elle n'a pas l'argent pour habiller ses enfants chaudement.

Mère Madeleine regarde la petite grelotter. Ensuite elle attrape son capuchon et ses mitaines qui sont près du poêle et les met à Louisette. Elle lui dit en riant: "Tes mains et les miennes ne sont pas de la même grosseur, mais tout de même tu vas avoir chaud".

Louisette la regarde et les larmes coulent de ses gros yeux bruns. Prenant les mains de Mère Madeleine, elle lui dit: "Merci, merci, l'enfant Jésus va vous bénir. Bonsoir".

Les cloches de l'église sonnent.

Mère Madeleine enlève son tablier, met son manteau et se couvre la tête de son bonnet d'été. Ensuite elle baisse la lumière et ouvre la porte pour s'en aller. Elle aperçoit quelque chose de noir sur le perron. "Mais qu'est-ce que c'est ça?", se demande-t-elle. Elle passe sa main sur le paquet. Elle pousse un cri: "Mais c'est un enfant, d'où vient-il?".

Elle le prend et l'assoit sur une chaise. Elle allume la lampe et regarde de plus près l'enfant vêtu d'un vieux manteau, déchiré. Elle va pour lui enlever son manteau, mais il le serre plus près de lui et s'endort.

Dehors les cloches se font entendre pour la dernière fois. Mère Madeleine regarde son horloge et s'écrie: "La messe commence. Qu'est-ce que je dois faire avec cet enfant? Il y a bien des années que je n'ai jamais manqué la messe. Je vais le laisser sur le perron, peut-être que sa mère va venir le chercher, ou même je vais appeler la police . . . pauvre petit, ce serait cruel de livrer un enfant comme lui à la police. Tiens! Je vais le laisser dormir sur la chaise".

Elle marche vers la porte et jette un dernier regard sur l'enfant. "Pauvre petit", dit-elle, "je ne peux le laisser seul. S'il se réveille, il aura peur ou peut-être il va pousser la lampe par terre et brûler la maison. Mon Dieu, me pardonnerez-vous si je reste avec cet enfant ce soir?" En disant ça, elle met ses bras autour du petit et il se réveille. Mère Madeleine lui demande s'il a faim. L'enfant ne répond pas alors elle lui donne un bol de lait et du pain.

Le petit inconnu joue dans son assiette avec sa cuiller, mais il ne mange pas. Mère Madeleine essaie donc de le faire parler.

— Quel est ton nom?

— Tu me connais Mère Madeleine.

— C'est impossible! Je ne t'ai jamais vu avant ce soir.

— Te souviens-tu du petit Jean que tu as habillé et envoyé à l'école pendant trois ans?

— Oh! oui, je m'en souviens.

— Cet enfant, c'était moi.

— Mais non, j'ai vu Jean cet été. Il est grand maintenant et il est marin.

— Te souviens-tu de la petite Marie que tu as soignée lorsqu'elle était malade?

— Pauvre petite, je l'ai surveillée pendant plusieurs nuits quand elle avait la fièvre.

— Cette enfant aussi, c'était moi.

— Marie est morte. Je me souviens du soir même et c'est moi qui l'a ensevelie.

Etonné, Mère Madeleine regarde cet enfant. Le gros manteau brun glisse parterre et révèle un petit enfant aux cheveux dorés et la figue rayonnante. Ses petits pieds sont nus et il est vêtu d'une robe blanche. Il tend ses petites mains vers cette femme qui a fait de sa vie une vie de charité et dit: "Tout ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites".

Mère Madeleine se jette à genoux et murmure: "Mon Seigneur et mon Dieu".

Lilliane PINETTE,
grade XI, couvent
de St-Charles, Man.

Demande de boycotter les films indécents

WASHINGTON — Plusieurs évêques, réunis en comité, ont demandé aux catholiques des Etats-Unis de protester contre ce qu'ils ont appelé la hausse alarmante du nombre de films amoraux produits à Hollywood.

Les évêques ont cité des statistiques fournies par la Légion de la Décence, organisme catholique qui cote les productions cinématographiques. La Légion a récemment rapporté que cette année, le nombre de films amoraux accapare 25 pour cent de la production totale provenant d'Hollywood, soit une hausse de 10 pour cent.

Les évêques ont souligné que l'importance que ces films accordent à des sujets répugnants est une source de souci encore plus grande que l'augmentation de leur nombre. D'importantes productions cinématographiques sont consacrées maintenant à de tels sujets, ont-ils ajouté.

Les prélats n'ont fait aucune allusion à des films en particulier.

Billet du vendredi

Saint-John Perce, prix Nobel de littérature

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le poète français Saint-John Perce vient de se voir attribuer le prix Nobel de littérature. La première réaction en l'apprenant, pour qui n'est pas au courant, c'est que son nom sent l'anglais plus que le français. Ce qui ne prouve rien. Car il s'agit là d'un pseudonyme, l'écrivain étant un Français authentique, natif cependant de la Guadeloupe, qui s'appelle Marie-René Alexis Saint-Léger Léger.

Les facétieux s'amusèrent de ce nom, se demandant ce qui pouvait sortir de deux légèretés. Ils connaissent la réponse: Saint-Léger devenu l'un des grands poètes de l'heure, lauréat du prix Nobel, honorant à la fois son pays d'origine et la France où il a domicile, quand ses fonctions ou ses goûts ne le tiennent pas à l'étranger. Car il fit longtemps partie du corps diplomatique de la France, où il cessa toute activité en 1941. Il a 73 ans et passa par des vicissitudes nombreuses, au cours de la dernière guerre.

Elevé au rang d'ambassadeur le 28 février 1933, il était alors secrétaire général du ministère des Affaires étrangères depuis sept ans. Il exerce ses fonctions jusqu'en 1940, est remplacé le 20 mai de cette année. On le nomme ambassadeur à Washington, mais il refuse, demande d'être mis en disponibilité. Le 14 juillet de la même année, il débarque à New-York et peu après le gouvernement de Vichy lui retire la nationalité française. Pendant cinq ans, il remplit le rôle de conseiller à la Bibliothèque du Congrès, à Washington. Il ne sera plus diplomate. Il écrit, publie six ou sept recueils de 1942 à 1960.

* * *

Saint-John Perce est le neuvième écrivain français à recevoir le prix Nobel de littérature, depuis son institution. Le premier à se le voir attribuer fut le poète Sully-Prud'homme, en 1901. Les autres sont Frédéric Mistral en 1904, Romain Rolland (1915), Anatole France (1921), Henri Bergson (1927), Roger Martin du Gard (1937), François Mauriac (1942), André Gide (1947), Albert Camus (1957). De tout ce monde, seuls Mauriac et le nouveau titulaire vivent aujourd'hui.

On sait que Camus se tua dans un accident d'automobile en 1960, alors qu'il était dans la force de l'âge et la plénitude de ses moyens. Aucun pays n'égale la France par le nombre de prix Nobel de littérature, depuis qu'il existe. Ceux qui la suivent de plus près sont l'Angleterre avec six, l'Allemagne et les Etats-Unis avec cinq chacun. Si l'Espagne en détient deux, Jacinto Benavente en 1922 et Juan Ramon Jiminez en 1956, un seul pays de l'Amérique du Sud l'obtint en 1945: le Chili.

Le prix échut alors à la poétesse Gabriela Mistral, morte depuis. Pour en revenir à Saint-John Perce, il n'est pas un poète dans la tradition classique.. Du moins, en ce qui regarde la facture. Il est ce qu'on appelle un écrivain difficile, même s'il n'est pas hermétique. Emile Henriot, qui n'est pas le premier venu, l'avoue le premier et parait même le regretter: "Cela tient . . . à l'aspect de son écriture et de sa poésie sans vers, qui donne toujours l'impression d'être transcrite en prose, de l'étranger, par un traducteur excellent mais content aussi d'être obscur".

* * *

En d'autres termes, le poète ne fera jamais les délices des admirateurs de Baudelaire et de sa descendance. Peut-être les familiers de Mallarmé et de Valéry le comprennent-ils mieux, mais cela même n'est pas sûr. "Très admirable symphoniste, écrit encore Henriot, il exige du lecteur un perpétuel effort pour obtenir la signification de ses images, qui sont toujours à interpréter dans le sens de ses souvenirs et de sa vie intérieure". C'est à se demander s'il ne date pas dans le temps, ayant repris à son compte les caractéristiques du symbolisme, "ami des majuscules et de l'allégorie".

Chose curieuse, le poète parait avoir été découvert par une dizaine de pays d'Europe et les Amériques du Nord et du Sud, où il fut traduit ou lu dans l'original, avant que la France eût constaté son existence. Ce qui peut tenir, a-t-il été noté, à la rareté de ses premières publications. Alexis Léger débuta dans la diplomatie à 27 ans, non à 17, comme l'avancèrent nombre de journaux. Né le 31 mai 1887, fils d'un avocat-planteur de la Guadeloupe, le poète débarqua en France en 1898, pour y faire ses humanités au lycée de Pau. Il s'engagea à dix-huit ans dans l'armée française et, après un an de service, s'en va étudier à Bordeaux, y fréquentant les facultés de droit, de sciences, des lettres. Il finit par s'en tenir au droit et aux sciences politiques, ce qui le conduit à la diplomatie.

D'abord secrétaire d'ambassade à Pékin pendant cinq ans, on le rappelle en France, où il est nommé directeur du cabinet politique d'Aristide Briand, directeur politique au ministère des Affaires étrangères, puis secrétaire général de ce même ministère. Le reste est connu. Pendant la durée de sa carrière diplomatique, il se fait une règle de ne rien publier de littéraire.

L'ILLETTRE.

Texte anglais de la Lettre pastorale

Dans le but de faciliter la propagande et la discussion, il nous semble opportun de reproduire ici le texte anglais de la lettre pastorale collective au sujet de l'aide aux écoles paroissiales et privées. L'on peut le découper et le faire parvenir aux intéressés et aussi s'en servir pour avoir l'expression juste en anglais.

TEXT OF JOINT PASTORAL LETTER ON AID TO PAROCHIAL SCHOOLS

JOINT PASTORAL LETTER
from
The Archbishops and Bishops of Manitoba
to
The Catholic people of this Province

Dearly Beloved in Christ:

This year some 7,000 children are attending Catholic private and parochial schools in the Greater Winnipeg area, Brandon, Roblin, Le Pas and Flin Flon. The available space falls short of requirements, in spite of the fact that, in recent years, several new schools have been built and additions have been made to existing schools. In the meantime the cost of maintaining these facilities imposes an ever increasing burden on parents and parishioners.

Parents admirables

The Archbishops and Bishops of Manitoba have gladly made available the resources of the Church to satisfy in so far as possible the understandable desire of Catholic parents to secure for their children an education equal to that provided in public schools and at the same time in perfect accord with the requirements of their conscience. These parents know that an integrated religious education is one of the most precious advantages they can give their children and they are therefore ready to make important financial sacrifices to that end. They are indeed close to the heart of Christ, Who said: "Suffer the little children and forbid them not to come to me." (Mt.19:14).

Gratuite limitée

In modern times, through grants from the public purse, civil authority has come to the assistance of parents in the discharge of their duty. In Manitoba this kind of aid in the form of provincial grants is now estimated at 50 per cent or more of the total cost of schools operated under the Public Schools Act. However, even in these more enlightened times, when tolerance and cooperation are so highly regarded, private and parochial schools have been discriminated against in the distribution of these public funds. These schools, which are operated in accordance with the Schools Attendance Act and are duly inspected by the Department, are also deprived of participation in the product of local school levies.

Appui unanime

More than three years ago, on August 12, 1957, the Archbishops and Bishops of Manitoba issued a joint pastoral letter requesting prayers for the solution of this problem. In October of that year several briefs were presented before a Royal Commission on Education calling attention to the situation. In a final report on November 30, 1959, the Commission recommended unanimously that some measure of public support be given to private and parochial schools in those places where no harm would thereby come to the public school system. This policy, contained in Chapter XI of the report, was based primarily on the principle that, in a democracy, public support of education should be extended within reasonable limits to schools which represent the preference of significant minorities. In line with this principle the Commission submitted a series of recommendations designed to provide funds for this purpose within a framework which would eliminate all reasonable objections. This Chapter is a monument to the utter sincerity, high ideals and practical intelligence of the five members of the Commission who signed the report, unanimously. We were happy to see in this event a mark of the blessing of divine Providence and an answer to your prayers on behalf of cause we know to be right.

La situation s'aggrave

However, nothing has actually been done to implement the recommendations of Chapter XI and we deplore the fact that the situation of private and parochial schools is even more precarious now than it was a year ago.

This is due chiefly to implementation of other parts of the report, regarding teacher's salaries and construction grants. The trend towards higher salaries and higher standards places even greater burdens on those parents whose voluntary contributions are the principal source of financing non-public schools. Many of the dedicated lay teachers in private and parochial schools can no longer justify a choice of employment which under present circumstances deprives them of certain professional benefits.

Appel à la justice

If freedom of choice in education is to be honored in Manitoba, public funds must be made available to support private endeavor. Our Western concept of democracy demands that some help be available for those who exercise their right to differ in the philosophy of education; and doubly so when economic penalties and academic restrictions hamper that right.

This problem is a challenge to Manitobans of all persuasions. To study it honestly and amicably is not easy and to act on favorable conclusions requires courage. At the forthcoming session of the Legislative Assembly in particular, statesmanship of the highest order will be expected of all.

Appel à la prière

We therefore urge our Catholic people and all who are concerned with education to intensify their prayers that through the light of the Holy Spirit Manitobans may find a solution to this problem that will render justice to all and be accepted by all in a spirit of tolerance and fraternal love.

This letter shall be read from the pulpit at all the Masses on the Sunday following its reception.

Yours devotedly in Christ,
† Philip F. Pocock, archbishop of Winnipeg.
† Maurice Baudoux, archbishop of Saint Boniface.
† Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archbishop of Winnipeg for the Ukrainians.
† Paul Dumouchel, O.M.I., vicar apostolic of Keewatin.

Dec. 13, 1960














Citoyen très éminent de St-Boniface, M. Pierre Raimbault, est décédé

M. Pierre Raimbault, citoyen éminent et très estimé de St-Boniface, est décédé le jeudi 15 décembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 59 ans. Une foule de parents et d'amis se pressaient dans la basilique de St-Boniface, samedi matin à 10 h. 30, alors que M. l'abbé Eugène Raimbault, fils du défunt et vicaire de la paroisse Ste-Famille, chanta le service, assisté de MM. les abbés Léo Couture, vicaire de la paroise cathédrale, et Maurice Deniset-Bernier, curé, respectivement diacre et sous-diacre. M. l'abbé Deniset-Bernier fit la levée du corps et Son Exc. Mgr Maurice Baudoux chanta l'absoute. Son Excellence assista au service de son trône. Les scouts assuraient le service d'ordre de la nef.

Né en France en 1901, M. Raimbault arrivait à St-Boniface en 1913. Il fit ses études à l'école Provencher jusqu'en 1918 et, de 1921 à 1923, il fit son service militaire dans l'armée française. Il fut élu membre de la commission scolaire de St-Boniface en 1937 et demeura commissaire jusqu'en 1955. Il fut aussi membre de l'exécutif de la Manitoba School Trustees Association. En 1955 il était nommé membre du Bureau des Affaires municipales et des Utilités publiques. Au moment de sa mort, il était encore membre du Bureau des Utilités publiques. Il était l'ex-président de la Building Dealers' Association du Grand-Winnipeg et un ancien membre du club des Marchands de bois de Winnipeg.

Très actif dans les affaires de sa ville, M. Raimbault était membre de l'Unité sanitaire de St-Boniface et aussi du bureau de direction du Sir Hugh McDonald Hostel. Il joua un rôle actif dans le Club Kiwanis de St-Boniface dont il fut président en 1951, et au Cercle Ouvrier St-Joseph dont il fut l'un des fondateurs, agissant spécialement comme secrétaire-trésorier de 1929 à 1944. Il fut aussi vice-président de l'Association du Bien-être Catholique et membre du Bureau des Conseillers de l'hôpital St-Boniface. Il agit surtout comme membre de l'exécutif de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba pendant de nombreuses années.

Lui survivent pour pleurer sa perte, outre son épouse (Julienne Hermany), deux fils, Adrien et Eugène, vicaire de la paroisse Ste-Famille; une fille, Madeleine (Mme R. St-Hilaire), de Québec; trois frères, Abel, de Redvers, Sask., Joseph et Robert, en France; une soeur, Mme L. D'Herbeye, en France; et dix petits-enfants.

Le défunt a été inhumé dans le cimetière de St-Boniface. Les porteurs actifs étaient MM. Roland Couture, Napoléon-J. Goulet, Louis Hébert, Guy Morier, Raoul Rémillard et Raymond Roy; les porteurs honoraires: l'hon. juge Alfred Monnin, Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem, MM. Solas Fontaine, Léo Rémillard, Robert Bockstael et Joseph Baudry.

Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

* * *

M. Pierre Raimbault

HOMMAGES

L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba désire s'unir d'intention à la famille Raimbault à l'occasion du décès de Monsieur Pierre Raimbault.

Sa mort crée un grand vide au sein du groupe français de la province. M. Raimbault avait été durant de nombreuses années membre de l'exécutif de l'Association d'Education où il s'était dévoué avec un zèle et une sagacité sans pareil.

Les nombreux postes importants qu'il occupait faisaient de lui un des piliers les plus sûrs et les plus efficaces pour le soutien des causes qu'il a tenues très à coeur jusqu'au moment de sa mort.

L'Association d'Education, et par elle tout le peuple franco-manitobain, prie la Providence de donner sa juste récompense à ce grand champion de nos intérêts, pour lesquels il a donné sa vie.

L'Association d'Education
des Canadiens français
du Manitoba.
par: J. René Préfontaine,
Officier de Liaison.

Les résolutions du chauffeur intelligent

Le nombre des accidents de la route diminuerait sensiblement au cours du Nouvel An si tous les chauffeurs de véhicules automobiles prenaient de bonnes résolutions.

Telle est l'opinion émise par le chef de police W. Russell, qui souhaite qu'aucun accident mortel ne se produise en 1961 dans le territoire où il exerce ses fonctions.

Les automobilistes, précise-t-il, devraient prendre dès maintenant les résolutions suivantes:

1. Partir tôt pour arriver à temps à destination sans avoir à se presser;

2. S'en tenir à une vitesse raisonnable en égard au climat, à l'état de la route et à la densité de la circulation. Pour cela, il faut souvent circuler à une vitesse inférieure à la limite prescrite par la loi;

3. Ne boire que du café et d'autres stimulants non alcooliques quand on doit conduire;

4. Faire inspecter périodiquement sa voiture et la faire réparer à la moindre défectuosité qui présente un danger;

5. Au cours des longs voyages, prévoir des arrêts pour se dégourdir, prendre un café ou changer de chauffeur de façon à prévenir l'épuisement au volant.

"Ces précautions contribuent efficacement à la mise en échec de trois redoutables ennemis de l'automobiliste: la vitesse, l'alcool et la fatigue", de conclure le chef de police Russell.

PETITE NOTE

Naissance

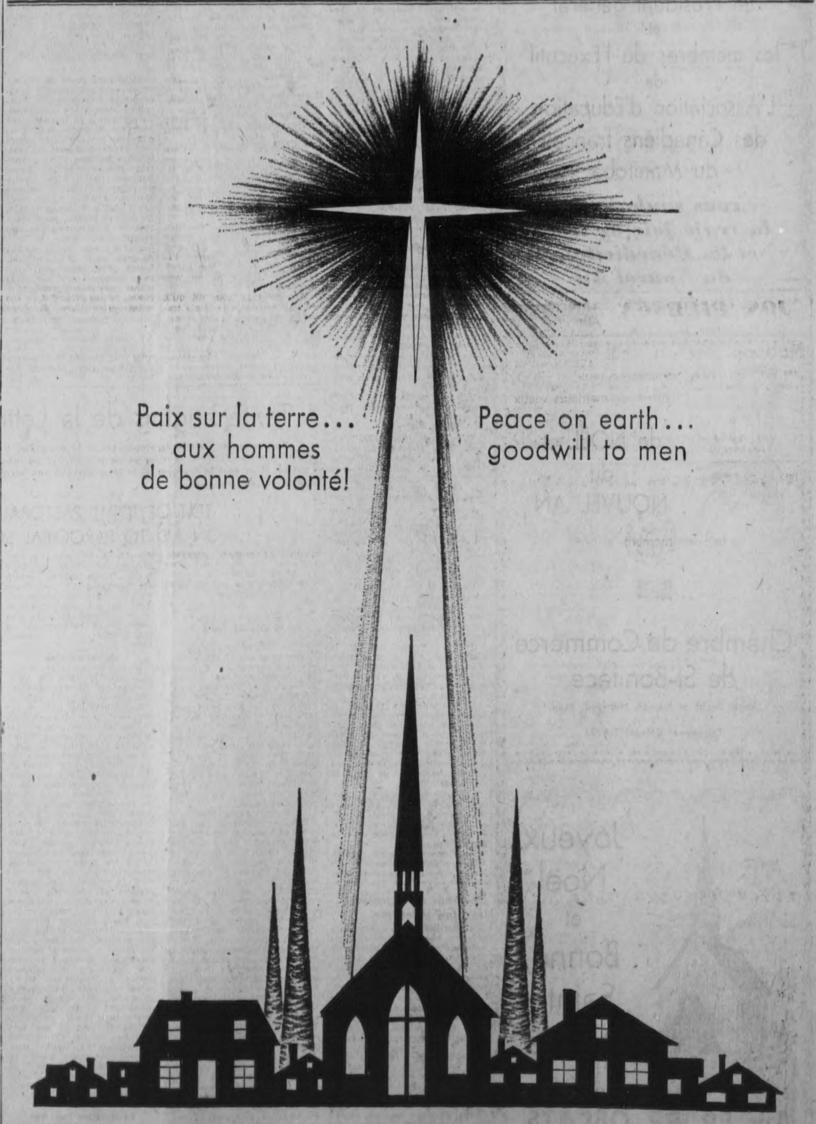
M. et Mme S. Normand Grondin (née Irène Sénécal, autrefois de St-Boniface) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Suzanne.



L'on voit ci-dessus, de gauche à droite, M. Stephen Juba, maire de Winnipeg, M. D. G. McGill, président de Labatt's Manitoba Brewery Limited, et l'hon. Gurney Evans, ministre du Commerce, qui étudient un modèle miniature de la grande manufacture de $8 millions que Labatt's projette de construire à Winnipeg. Les travaux de construction seraient terminés vers 1965.



Chaque matin de cette semaine, à 8 h. 30, le choeur de la Baie d'Hudson entonne des vieux chants de Noël et réjouit l'âme et le coeur des clients qui peuvent d'ailleurs se joindre aux artistes locaux. On voit ci-dessus trois des artistes de la Baie.



A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 19 décembre avait lieu la réunion des comités permanents de la Ville. Le trésorier demande les directives du Conseil au sujet du paiement anticipé des taxes; il fut recommandé que le règlement régulier soit préparé pour être présenté au Conseil mercredi de la semaine prochaine.

L'Unité Sanitaire de St-Boniface trouve ses locaux beaucoup trop petits et mal situés pour accommoder le public; au deuxième étage d'un édifice qui est trop chaud l'été et trop froid l'hiver. Il faut s'y rendre par un escalier qui est un obstacle dangereux pour les futures mamans et les jeunes mamans qui fréquentent ce service public de santé. Des plans ont déjà été étudiés par l'Unité Sanitaire en vue d'une construction d'environ $40,000; le gouvernement provincial donne un octroi substantiel pour de telles constructions. La décision en fut remise aux prévisions budgétaires de 1961.

Débats financiers

La commission des parcs demande que la Ville lui verse le montant de $4,000 par mois à partir du 1er janvier jusqu'à ce que leur budget soit approuvé par la Ville; ceci fut remis à la première réunion du comité de finance l'an prochain.

Il fut recommandé de remettre à l'échevin St-Hilaire et au surintendant du Bien-Etre Social la tâche d'expliquer aux Révérendes Soeurs Grises pourquoi la Ville ne peut leur accorder une exemption de taxes pour l'hospice Taché. Puisque cette institution reçoit des patients de toute la province et qu'il y en a peu de St-Boniface et qu'elle jouit d'octrois provinciaux et des diverses municipalités qui y ont des citoyens hospitalisés, la Ville se trouverait, en accordant une exemption de taxes, à subventionner et le provincial et les municipalités au détriment de la Ville.

Les résidants de la rue Plinquet apparemment ne pourront pas obtenir un rabais pour le pavage de leur rue, à cause d'un règlement de la Ville qui défend la remise des dépenses encourues lorsque celles-ci ont été dûment annoncées et votées par le Conseil.

La municipalité de St-Vital veut procéder au nettoyage des rives de la Seine et s'informe si St-Boniface veut en faire autant afin d'aider à la circulation du cours d'eau; l'ingénieur aura à présenter un rapport à ce sujet.

La province annonce qu'elle serait prête à payer un montant de $581.00, sa quote-part pour la réparation du pont sur le chemin Bruce qui a subi des avaries lors de l'inondation du printemps dernier.

Nouveaux règlements

Le comité de circulation recommande que des changements soient faits aux signaux lumineux aux angles des rues Provencher et Taché, ainsi que Marion et Taché, et qu'un système de lumières à trois phases remplace celui de deux phases qui est utilisé actuellement.

Le comité de législation recommande qu'un règlement soit préparé afin que tous les contribuables qui bénéficieront d'une amélioration locale soient avisés par lettre en plus de l'annonce régulière faite dans les journaux; ceci permettrait à ceux qui s'opposent à ces améliorations de faire connaître leurs vues.

Le commissaire-évaluateur aura à donner un rapport en ce qui a trait à la redistribution des subdivisions électorales, surtout dans les districts Windsor et Niakwa; certains bureaux de scrutin sont trop encombrés et il pourrait y avoir moyen de redistribuer les endroits où les résidants peuvent aller voter.

Il fut aussi recommandé que lorsque l'énumération des votants se fera l'an prochain, les préposés à cette tâche s'enquièrent s'il y a des personnes qui atteindront l'âge de 21 ans le ou avant le jour de l'élection, afin de leur permettre de voter.

Le nouveau règlement qui défend de stationner à la gauche du conducteur d'un véhicule est maintenant de rigueur; la Ville de St-Boniface a toujours toléré le stationnement dans les deux sens jusqu'à présent, mais comme ceci est dangereux pour la circulation, la Ville a cru bon d'adopter le nouveau règlement; le chef de police espère obtenir la coopération des citoyens.

Comme ceci est la dernière veillée de l'année 1960, à tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, meilleurs voeux de Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.

A l'année prochaine.

Décès

M. et Mme Laurent Perreault, de 762, rue Taché, ont le regret d'annoncer à leurs parents et amis la mort de leur fils, Roger-Armand, âgé de 3 mois et 6 jours, le 12 décembre 1960. Les funérailles eurent lieu le 15 décembre.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, Paul, et ses grands-parents, MM. et Mmes Joseph Perreault et Armand Archambault.

Remerciements

Les familles Perreault et Archambault désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de ce décès.



La JEC canadienne a célébré cette année son jubilé d'argent. A cette occasion, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a bien voulu se faire interviewer par les étudiantes de l'Académie St-Joseph, qui le considèrent à juste titre comme un "Expert". Sur la photo l'on voit l'archevêque de St-Boniface avec M. l'abbé E. Hébert, aumônier de la JEC, et des étudiantes.

Interview avec Son Excellence à l'occasion du jubilé de la JEC

Les étudiantes de l'Académie St-Joseph ont interviewé Mgr Baudoux à l'occasion du jubilé d'argent du mouvement jéciste.

Les meilleurs rapports sur cette conversation ont été composés par Mlles Lillian Delaquis, Jacqueline Mahé, Jeanine Guyon, Danielle Blanchet, Claire Cormier, Pauline Lajeunesse, Edith Fréchette, Charlotte Hébert, Michelle Tétreault, Raymonde Beaudry, Suzanne Muller, Rita Jutras, Denise Chaput, Vivianne Moquin, Juliette Dumaine, Yvonne Hervo.

Voici la composition de Mlle Delaquis:

* * *

La réunion commença à 3 h. 45 p.m. et finit vers 4 h. 30 p.m., le 10 novembre, mais Son Excellence s'attarda à examiner nos affiches, ce qui nous fit grandement plaisir.

Premièrement, Mlle Danielle Blanchet adressa la parole à Son Excellence et lui souhaita la bienvenue; après quoi elle le remercia de sa bonté pour avoir bien voulu accepter de venir nous rencontrer.

Cette réunion avait pour but d'établir un parallèle entre les attitudes de Monseigneur en face de sa profession et celles que doit avoir toute étudiante en face de sa vie étudiante qui est aussi une profession — un devoir d'état.

Ce qui m'a frappée c'est que Monseigneur nous dit qu'il était gêné. Nous étions très à l'aise et cette rencontre nous permit d'être plus intime avec Son Excellence. J'ai trouvé le tout très intéressant!

Mgr Baudoux nous dit qu'il trouvait beaucoup de joie à travailler intellectuellement et aussi spirituellement, c'est-à-dire à lire. "En ce moment présent, ce que je manque le plus, c'est le temps pour lire afin d'apprendre encore plus."

Son Excellence nous dit comment il avait monté graduellement à sa tâche d'évêque. Pour commencer, le jour de son ordination, Mgr Baudoux fut nommé vicaire dans une petite paroisse dont il devint, un an et demi plus tard, le curé. Il avait commencé ses études à l'âge de 17 ans en 1919. Monseigneur travailla aussi pour avoir la radio française dans les prairies.

La première chose que Monseigneur nous a dite c'est qu'il est le représentant des apôtres dans tout ce qu'il fait. Son Excellence nous dit que ce qui l'intéressait le plus comme archevêque, c'est la visite pastorale: "J'aime beaucoup questionner les enfants à la Confirmation."

Son Excellence nous affirme que ce qui le chagrinait le plus lorsqu'il pensait aux jeunes de son diocèse, c'était de savoir qu'ils s'occupaient trop de petites bagatelles et ne se donnaient pas assez de bonnes activités et surtout à leur devoir d'état. Il désirait qu'il règne entre les étudiantes un amour profond pour leur prochain et qu'il n'y ait pas d'égoïsme.

Son Excellence nous parla encore du plus grand obstacle à l'"Action Catholique" qui, d'après lui, est celui des adultes. Très peu d'adultes, après qu'ils sont sortis du milieu étudiant appartiennent au mouvement. C'est signe qu'il manque quelque chose. Monseigneur nous dit qu'il voit lui-même la différence de caractère des personnes qui ont déjà été dans la "J.E.C." étant jeunes et celles qui n'en ont pas fait partie. Les premières se distinguent par manières de vivre, de penser et d'agir dans tout ce qu'elles font.

Ce que Son Excellence espère de la J.E.C. dans l'avenir c'est qu'elle se donne totalement et pas seulement à la surface.

"L'Action Catholique est un très bon mouvement en lequel j'ai grande confiance", nous dit Mgr Baudoux. "Il y a plusieurs problèmes qui ne se résolvent que par la J.E.C."

Après l'intéressante conversation, Monseigneur fit un résumé des conseils qu'il nous avait donnés au cours de l'interview. Ensuite, il nous donna sa bénédiction. Puis avant de partir, Son Excellence nous demanda de prier pour lui, ce que nous ferons certainement de plus en plus, puisque nous connaissons mieux maintenant combien il a besoin de nos prières et de notre collaboration. Merci, Excellence.

Lilliane DELAQUIS,
grade XI, no 23.

Décès

MME EUGENIE LANDRY

Mme Eugénie Landry, de 501, rue des Meurons, est décédé le mercredi 14 décembre à l'hôpital Princess Elizabeth de Winnipeg. Elle était âgée de 72 ans.

Née à Lorette, Man., Mme Landry y demeura jusqu'en 1945 alors qu'elle vint s'établir à St-Boniface. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Octave; trois fils, Edmond et Aimé, de Lorette, et Alfred, de Los Alanutos, Californie; une fille, Gracia, de St-Boniface; trois frères, Edmond et Joseph Dubuc, de Lorette, et Eugène, de St-Boniface; deux soeurs, Mlle Hermine Dubuc, de Lorette, et Mme Henri Bissonnette, de Dufresne, Man., et 19 petits-enfants.

Le service funèbre de Mme Landry fut chanté le lundi 19 décembre en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Prix catholique et prix socialiste à un même film

ANVERS — Le prix d'excellence du festival du film belge a été décerné à "Déjà s'envole la fleur maigre" de P. Meyer, une bande consacrée à la vie des ouvriers mineurs italiens en Belgique. Ce même film a obtenu, au festival d'Anvers, à la fois le prix spécial de la Ligue catholique du film et celui de la Fédération socialiste des ciné-clubs.

La population mondiale

WASHINGTON — Le Population Reference Bureau, institut d'études démographique, prédit qu'avant la fin de 1961 la population de la terre dépassera 3 milliards d'habitants. Elle dépasse déjà 2,900,000,000 d'habitants et s'accroit au rythme annuel de 1.7 pour cent, d'après cet institut.

M. LE MAIRE EN VEDETTE

M. le maire J. G. Van Belleghem, qui achèvera le 31 décembre ses fonctions, a été l'objet d'une cérémonie de reconnaissance mercredi midi. La Winnipeg Fire Fighters Association lui a présenté, à l'hôtel de ville de Winnipeg, en compagnie de M. le maire Juba, une carte de membre honoraire et un portefeuille. La carte a été spécialement imprimée pour l'occasion. M. T. Hiscox, président de l'Association, a fait les présentations.

Ste-Anne-des-Chênes

Retraite paroissiale

Le R. P. Bérubé, C.Ss.R., prêcha une retraite aux paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes qui surent en profiter. On retrouvait toujours une bonne assistance aux différents offices; espérons que tous ont bien compris les sermons et que tous sauront les mettre en pratique. La clôture de la retraite se fit à la grand-messe avec la bénédiction papale. Sincère remerciements au R. P. Bérubé pour son dévouement.

Concert de Noël

Le dimanche 18 décembre, à 2 h. p.m., les élèves des grades élémentaires donnèrent un joli concert de Noël dans le gymnase de l'école. Les parents remplirent la salle pour assister à un programme goûté de tous. Merci aux instituteurs, ainsi qu'aux élèves, pour le magnifique concert.

Le programme suivant fut exécuté:

Chorale: "St. Anne's Forever", "O Come All Ye Faithful", "O peuples fidèles", accompagnée par Carol Friesen. Adresse: Philippe Lavack et Richard Mekar.

Mot de bienvenue: Rose-Marie Lansard. Règles de Noël: grade VIII.

Orchestre rhythmé: grade II; au piano: Denise Brunette.

Trio d'accordéon: "Whispering Hope" — Hélène Dufresne, Nicole Préfontaine, Diane Ruel.

La Messe mieux que le Calvaire: grade IV. Duo, "Christmas Carols": Paulette Préfontaine et Fay Giesbrecht.

Chorale: école élémentaire — "Christmas", au piano, Nicole Tougas. "Sainte Nuit", au piano, C. et H. Dufresne. "Jingle Bells", au piano, Michelle Creynet.

Un jeu de lettres: grade I.

Trio de piano: "Le Petit Prince", Rosemary Doyle, Lynda Demers, Claudette Trudeau.

Drill: "Parade des soldats de bois" par les garçons des grades V et VI.

Récitation: "My Little Kittens", par grade III.

Trio d'accordéon: "White Christmas", Hélène Dufresne, Nicole Préfontaine, Diane Ruel.

Drill: grade VII.

Récitation: "Christmas Story", par grade VI.

Piano: "Mazurka" de Chopin, par Carol Friesen.

Chant: "Les verts sapins de la vallée", par Lucille, Florence et Simonne Fiola.

Piano: "German Dance", par Jeannette Brunette.

Chorale: "Le premier Noël", "Home on the Range". Mot du R. P. Curé, du Dr P. Doyle, et de M. Philéas Maurice.

Partie de cartes

La soirée de cartes organisée par la société d'agriculture La Vérendrye eut lieu le dimanche 18 décembre, en la salle paroissiale de Ste-Anne, à 8 h. 30 p.m. Près de cent personnes étaient présentes.

On joua 15 rondes de whist: le 1er prix des dames, Mlle Maria Chaput; 2e prix, Mme Alcide Michaud; et le prix de consolation, Mlle H. Brémaud, de La Broquerie; le 1er prix des hommes, M. Frédéric Bériault; 2e prix, M. Maxime Bériault; prix de consolation, M. Aimé Nault. Les prix d'entrée furent gagnés par M. Aimé Lagassé et Mme Steve Langill. Tirées au sort, les dindes furent gagnées par les suivants: Mlles Noëlla Friesen, Paulette Faucher et Rita François, Mme Joan Dussessoy et Aurèle Vandal.

Le président ainsi que les directeurs désirent remercier tous ceux qui les ont encouragés en donnant des prix ou en assistant à la partie de cartes. Ce fut un beau succès.

Règlement scolaire au Cheval-Blanc

Un rapport incomplet mais définitif indique que le règlement scolaire pour permettre la construction de deux écoles secondaires dans la division du Cheval-Blanc a été approuvé par les contribuables par 642 voix contre 568. Il manquait les résultats de la votation à Ideal School et à Bluff Island School, seulement.

Elections annuelles chez les Réservistes Français

Les membres de la Branche Centrale des Réservistes Français de la Légion Canadienne ont tenu leur réunion annuelle le 13 décembre au restaurant Haven. Au cours de la réunion, ils ont procédé, sous la présidence de M. D. Giordani, nouveau consul récemment arrivé de France, à l'élection des membres du bureau.

M. Pierre Fontaine a été réélu unanimement à la présidence, position qu'il occupe depuis 1940. MM. Maurice Gydé et Gérard Desmarais furent aussi réélus respectivement premier et second vice-présidents. Le conseil sera composé de MM. Hubert Vankriekenge, Joseph Jospar, Dimitri Ivanoff, Basile Rotoff et Julien Rouillard.

A cette soirée, M. P. Fontaine a souhaité la plus cordiale bienvenue à M. le Consul qui a été nommé président d'honneur de la société.

En mots bien sentis, M. le Consul a remercié l'assistance de cette cordiale réception et en a profité pour donner quelques détails sur le vote par procuration dont les deux conditions essentielles sont l'immatriculation au consulat et l'inscription dans une commune de France.

La soirée s'est terminée par un succulent goûter durant lequel a régné la plus franche gaieté. Les Dames Auxiliaires de la Branche se sont jointes aux réservistes pour cette réception intime.

Cours prénatal

Le prochain cours prénatal pour les résidants de St-Boniface, Norwood et Windsor Park commencera le 9 janvier et se tiendra tous les lundis à 2 h. p.m. au bureau de l'Unité Sanitaire, 326, rue Taché, St-Boniface. Les mères dans l'attente, qui sont sous les soins de leur médecin ou de la clinique de l'hôpital, sont invitées à participer à ce cours de huit semaines. Vous pouvez donner votre nom à l'Unité Sanitaire, jusqu'au 30 décembre, en signalant CHapel 7-1186.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



L'Avent

Pour nous préparer à bien célébrer la fête de Noël, l'Eglise a institué le temps de l'Avent qui comprend les quatre semaines précédant Noël. C'est un temps de prière et de pénitence. Pourquoi l'Eglise a-t-elle établi ce temps pieux?

C'est certainement pour préparer notre coeur à mieux recevoir le Christ, le jour de Noël. Nous enlevons d'abord les poussières — les péchés — qui nous rendaient moins agréables aux yeux pétillants de Jésus. Nous offrons des roses parfumées — des sacrifices — qui lui plaisent. Cela se produit dans les classes, dans les demeures et partout ailleurs. Tout s'embellit pour mieux accueillir le Christ, quand Il descendra sur l'autel pour être distribué à chacun de nous. Il nous donnera le courage et la force d'entreprendre une nouvelle année plus pieuse!

Yvette VERRIER, 8e année, no 4.

Initiatives diverses

La fête de Noël nous rapproche de ceux qui peinent, qui souffrent. Aussi cette époque de l'année met sur pieds diverses organisations en faveur des nécessiteux.

Un grand concours de timbres fut lancé. Cette cueillette se poursuit selon l'initiative de chaque classe. Le but est d'en faire bénéficier les missionnaires. Il y a de l'émulation. Ce concours ne se terminera qu'à la fin de janvier.

Des groupes s'organisent pour aller égayer nos vieillards et nos malades de l'hospice Taché pendant nos vacances de Noël. Par nos chants, nos causettes, nos contacts, nous voulons leur apporter la joie et leur prouver que les jeunes les aiment et ne les oublient pas.

Une autre initiative, non moins emballante, est la préparation des paniers de Noël. Chaque classe s'occupe de recueillir tout ce qu'il faut pour un bon et délicieux diner de Noël pour l'une ou l'autre famille nécessiteuse de la paroisse. Ces boites sont préparées avec soin et amour.

N'est-ce pas une excellente préparation à la venue de Jésus — de celui qui a dit: "Ce que vous faites aux moindres d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites".

Ces diverses initiatives sont dirigées par les membres de l'Union à Marie.

Fête de l'Immaculée Conception

C'est aujourd'hui le 8 décembre. Partout, dans l'église, à l'école, même sur les rues, un nouvel esprit règne. C'est la fête de l'Immaculée Conception! Vous êtes-vous arrêtés, un instant seulement, pour penser à la Vierge qui nous a donné Jésus? Cette Vierge qui, dès son enfance fut préservée de la moindre tache du péché a été la choisie de Dieu.

Il est nécessaire, surtout en cette occasion, d'augmenter notre confiance en Marie. Réfléchissez profondément et sans trop de difficultés, vous trouverez une intention spéciale que vous pourrez lui confier. Peut-être y a-t-il des malheurs dans votre famille — vous connaissez un mourant qui devrait se confesser, les examens, enfin, ce n'est pas très difficile. Vous sentirez votre coeur allégé comme si vous racontiez vos peines à votre maman. Vous dites alors: "Est-ce possible de posséder deux mamans?" Votre mère de la terre ne sait pas toujours trouver une solution aux difficultés qui vous tracassent. Allez à Marie. Elle saura vous aider et vous consoler. Le tout est résumé dans une courte prière qui en dit beaucoup: "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."

Réalisations

Afin de prouver à Marie notre amour d'une façon tangible et de créer une atmosphère mariale dans les classes, nous nous sommes appliquées, à parer, à décorer les statues et les images de la Vierge. Il y eut beaucoup d'efforts . . . et de belles réalisations qui durent faire sourire notre bonne Mère.

A 3 h. 30, presque toutes les élèves de l'Institut se dirigèrent vers la basilique pour participer au Saint-Sacrifice. Puisse l'Immaculée veiller sur ses enfants et garder leurs coeurs bien purs.

Souhaits

La saison des souhaits est toujours une occasion de renouer les liens d'amitié et de reconnaissance avec ceux qui nous sont particulièrement chers. Le personnel et les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph désirent offrir leurs voeux les plus sincères à ses lecteurs, à ses bienfaiteurs et amis, à ceux qui s'intéressent à leur oeuvre d'éducation, au rédacteur de **La Liberté et le Patriote** et à son personnel, à toutes les institutrices et religieuses qui se sont dépensées et dévouées à l'Institut ainsi qu'à toutes ses anciennes élèves dispersées aux quatre coins du globe. Nous prions ardemment Jésus et Marie de répandre sur chacun d'eux des faveurs de choix et de leur accorder une bonne, heureuse et sainte année.

Saint-Claude

Deux citoyens de St-Claude, MM. Prosper Landreville, propriétaire de "Prosper Landreville Mobile Feed Service", et Benoit Gagné sont revenus de Lancaster, Pensylvanie, où ils ont suivi un cours d'entrainement manufacturier pour la mise en opération de leur nouveau mélangeur "mobile" d'alimentation d'animaux. Désormais ils pourront se rendre chez les fermiers pour y mélanger les grains, au lieu d'obliger les fermiers à se rendre au moulin.

Ste-Rose-du-Lac

Concert de Noël à l'hôpital de Ste-Rose

La vie d'un patient à l'hôpital est déjà assez triste en soi, et l'est encore davantage à l'occasion d'un anniversaire, d'une fête familiale ou de la période des Fêtes.

Mais il est réconfortant de voir que de nombreuses âmes charitables pensent à eux et veulent apporter un rayon de lumière et de joie à leurs frères souffrants. Ainsi, depuis quelques jours, à l'hôpital de Ste-Rose, les Révérendes Soeurs Grises et leurs employés essaient de souligner dans la joie l'avènement prochain du Christ.

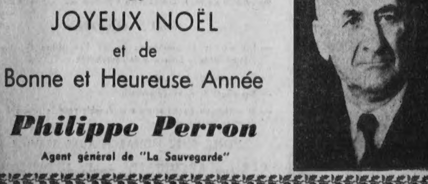
En face de l'établissement, on a érigé une magnifique crèche de Noël; à l'intérieur, un éclatant sapin richement décoré sourit sa joie aux malades et aux visiteurs; les murs et les chambres sont gaiement décorés. De temps à autres, on peut entendre, sur tout l'étage, les refrains de Noël. Les visiteurs sont plus nombreux.

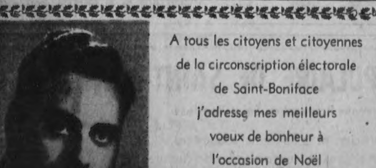
Le dimanche soir 18 décembre, les Dames Auxiliaires voulurent aussi faire leur part et montrer leur sympathie à nos malades. A 7 h. 30 p.m., une trentaine de dames se réunissaient dans les corridors de l'hôpital et donnèrent un magnifique concert de chants de Noël, bien goûté des patients. Ce concert fut enregistré sur ruban et pourra être repris à l'occasion. Mme Georges Monteyne accompagnait à l'harmonium.

Après le concert, ce fut l'heure des cadeaux achetés, empaquetés et distribués par les charitables Dames Auxiliaires.

Il y eut des heureux ce soir-là, à l'hôpital, et les Dames Auxiliaires ne sont sans doute pas des moindres, car il sera toujours vrai qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir!

Les heureux patients leur expriment toute leur gratitude.









Le dimanche 11 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël, les enfants de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à Transcona, reçurent leurs cadeaux de l'Enfant-Jésus, assisté d'un groupe d'anges. Sur la photo on voit, de gauche à droite, Estelle Lamoureux, Nicole Létourneau, Laurent Lamoureux, Jeannette Comeault et Anne-Louise Girouard. (Photo Transcona News)

Transcona

Arbre de Noël

Le dépouillement de l'arbre de Noël, sous la direction de Mme Gérard Létourneau, eut lieu le dimanche 11 décembre.

L'Enfant-Jésus, personnifié par Laurent Lamoureux, et son choeur angélique, Jeannette Comeault, Anne-Louise Girouard, Nicole Létourneau et Estelle Lamoureux, tous vêtus de costumes appropriés, défilèrent vers l'arbre de Noël installé sur une scène improvisée pour la fête.

M. Gérard Létourneau, maitre de cérémonies, introduisit M. l'abbé Henri Perron, curé, qui souhaita la bienvenue aux nombreux enfants et à leurs parents réunis à cette occasion.

Mlle Madeleine Bédard débuta un court programme musical en s'exécutant au piano. Suivit un quatuor d'accordéonistes sous la direction de Denis Girouard. Le tout se termina par des chants de Noël.

Vint ensuite le moment tant attendu des petits: la distribution des bas de Noël et des jouets. L'Enfant-Jésus fut des plus généreux n'omettant pas le dévoué pasteur et les religieuses.

Les prix de présence et du tirage favorisèrent M. A. Fréchette, Mme A. Lamoureux, M. E. Proulx, Mme M. J. Loughery, Mme R. Harrison, Mlle E. Lamoureux, M. F. Kaminski, Mlle M. Fenez, MM. D. Paquette et G. Desrochers.

Des remerciements à Mme Gérard Létourneau et son comité pour le magnifique travail et le temps consacré à la réussite de cette fête.

Laurier

Çà et là

Laurier fait encore cette année partie de la ligue de hockey "Interridge" qui comprend sept équipes: Glenholm, McCreary, Plumas, Brookdale, Neepawa, Bernier et Laurier. Dans la première partie jouée le dimanche 18 décembre à Laurier, Laurier remportait une victoire de 4 à 2.

Félicitations à M. Alphonse Bouchard, de Laurier, qui fut élu président de la ligue "Interridge" pour cette année.

Laurier est maintenant en possession d'un avantageux petit bureau de poste construit par M. Joseph Boisvert. La nouvelle construction donne une très belle apparence.

La paroisse reçut la visite du R. P. Hector Côté, C.S.V., du collège d'Otterburne.

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., faisait sa visite à l'école, la semaine dernière.

Une réception d'Enfants de Marie avait lieu le 8 décembre en la chapelle du couvent. 23 membres furent reçus. A l'élection qui précédait la réception, Mlle Irène Verléy fut élue présidente; Irène Tardiff, vice-présidente; Josette Jeannotte, secrétaire; Odette Patenaude et Yvonne Bouchard, conseillères.

St-Lazare

Baptême

Léontine-Marie, fille de M. et Mme Denis Fouillard, née à l'hôpital de Russell le 1er décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lazare Fouillard, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le lundi 12 décembre, M. l'abbé Donald McNeil, curé de la paroisse Ste-Marthe, bénissait le mariage de Mlle Gertrude Mary Ireland, fille de M. et Mme Lionel Ireland, de cette paroisse, à M. Ernest-Paul Grona, de la paroisse St-Joseph de Welly.

Agissaient comme garçon et fille d'honneur, Victor Terry Grona, frère du marié, et Mlle Jeannette McKay.

Les nouveaux mariés résideront à Welly, Sask., où M. Grona est employé.

Çà et là

M. L. Fouillard a eu le plaisir de visiter, la semaine dernière, M. Ernest Chartier à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg. M. Chartier se porte très bien et il dit qu'il serait heureux de recevoir plus de visiteurs de St-Lazare. Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à M. Chartier de la part de tous les paroissiens de St-Lazare.

Plusieurs visiteurs s'arrêtent pour admirer la crèche construite au bout de la rue principale par l'association athlétique. Cette crèche, large de seize pieds et d'une profondeur de douze pieds, est construite de blocs de glace. Tous les personnages sont inclus.

Funérailles à Dunrea de M. Jules Deschênes

DUNREA — Le lundi matin, à dix heures et demie, avait lieu le service funèbre du regretté M. Jules Deschênes, décédé à l'hôpital de St-Boniface le jeudi 8 décembre.

La dépouille mortelle arriva le samedi midi 10 décembre et fut exposée à la maison jusqu'au moment des funérailles. Tous les parents et amis de la famille se firent un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil et offrir leurs sympathies à la famille endeuillée.

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, fit la levée du corps et le service fut chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Paul Deschênes, curé de Treherne, assisté de M. l'abbé Marcel Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre, et du R. P. Champlain Deshayes, O.M.I., de Winnipeg, comme sous-diacre.

La chorale était sous la direction de M. N. Boulet, et quelques frères Oblats du noviciat de St-Norbert eurent l'amabilité de se joindre à elle et furent des plus appréciés.

Les porteurs étaient MM. Joseph Warren, gendre du défunt, Léo Bilodeau, son neveu, Albert, Aimé et Georges Boulet, et Alfred Paradis, amis de la famille.

MM. J. Warren et Albert Boulet firent la quête.

Mgr Baudoux

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux honora la famille, par sa présence aux funérailles; ce fut lui qui chanta l'absoute et il récita quelques prières en français. Il était assisté au choeur de M. l'abbé Ovila Moquin et du R. P. Aimé Lizée, Provincial des Oblats.

Le souvenir de M. Jules Deschênes n'est pas près de s'éteindre; il était connu de tous et partout où il a passé, il s'est dévoué pour l'Eglise et la cause française. Le jour même où il eut soixante-dix ans, il monta au jubé pour aider aux chants de la messe, et il était encore là pour chanter aux dernières funérailles, le vendredi 28 octobre.

Le défunt laisse pour pleurer son départ, outre son épouse, née Marie-Ursule Bernier, qui l'entoura de soins constants, ses filles, Madeleine (Mme André Saurette), de St-Pierre, Jeanne (Mme J. Warren), de Red Lake Falls, Minn., Marguerite, professeur de chant à Sault Ste-Marie, Ont., Marthe, garde-malade graduée, de l'hôpital des SS. Grises d'Edmonton, Bernadette, qui achève son cours de garde-malade à l'hôpital St-Boniface; ses fils, M. l'abbé Paul Deschênes, de Treherne, le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., du collège de Gravelbourg, Antoine, d'Edmonton, et Jean-Léon, instituteur à l'Académie Provencher, de St-Boniface. Sa soeur, Mme Philippe Boulet, de St-Boniface, un frère, M. Jean-Baptiste Deschênes, de Rivière-du-Loup, ses brus, Mmes Antoine et Jean-Léon Deschênes, ses gendres, MM. André Saurette et Joseph Warren, sa belle-soeur, Mme Léo Bilodeau, d'Edmonton, ainsi que ses beaux-frères, MM. Philippe Boulet et Emmanuel Breton, et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Carrière

Le regretté défunt était natif de la Rivière-du-Loup et après avoir été chef de gare en Ontario et en Saskatchewan, il arriva au Manitoba en 1915 et occupa la même fonction successivement à Fairfax, Dunrea, où la famille demeura pendant une quinzaine d'années, Woodridge, Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, Letellier, pour revenir finalement à la maison familiale. Tous les enfants du défunt étaient présents aux obsèques; on remarquait en plus parmi les personnes venues de l'extérieur Son Exc. Mgr M. Baudoux, le R. P. Aimé Lizée, M. l'abbé O. Moquin, de Somerset, MM. les abbés Marcel Dacquay, de N.-D.-de-Lourdes, et Desjardins, secrétaire de Son Excellence, Y. Boisvenu, F. Juneau, de St-Boniface, les RR. PP. C. Deshayes, et G. Cartier, O.M.I., de Winnipeg, le R. F. E. Gauthier, O.M.I., du juniorat, les RR. FF. Oblats du noviciat de St-Norbert, Denis Boulet, Guy Lavallée, Guy Richard, Jean-Hubert Collet, et David Belzile; MM. et Mmes Emmanuel Breton et Damien Perron, de Montmartre, Mme Paul Bilodeau et ses fils, Jules et Léo, d'Edmonton, Mme Moreau, de Somerset, M. et Mme P. Boulet, de St-Boniface, Mme J. Empson, de Letellier.

M. Léon Bruyère, de St-Boniface, ancien chef de gare, ami intime du défunt, représentait le Canadien National et l'union des télégraphistes. Avant le départ du cortège funèbre pour l'église, il récita le chapelet et, en termes émus, fit l'éloge de l'ami fidèle disparu. Plusieurs autres personnes des centres éloignés, ne pouvant se rendre pour les obsèques, vinrent prier auprès de la dépouille et offrirent leurs sincères condoléances à la famille. Le salon funéraire Desjardins de St-Boniface était en charge des funérailles.

Woodridge

Décès

M. Alfred-J. Sauvé, de 215, avenue Worthington, Winnipeg, est décédé le samedi 17 décembre, à l'âge de 78 ans. Il était né à St-Pierre, Man.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, William, de Brandon; une soeur, Mme O. Vandel, de Woodridge; dix petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Woodridge le mardi 20 décembre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Arthur Rochon est décédée à Ste-Agathe, à l'âge de 67 ans

STE-AGATHE — Mme Arthur Rochon (née Lucienne Lapointe) est décédée le mardi 13 décembre à Ste-Agathe. Elle naquit le 19 mars 1893 au Cap-de-la-Madeleine, P.Q., et vint jeune habiter La Salle, Man., avec ses parents. M. et Mme A. Rochon et leur famille vinrent demeurer à Ste-Agathe, il y a 31 ans. M. Rochon est décédé en 1949.

Les funérailles eurent lieu le samedi 17 décembre dans l'église de Ste-Agathe au milieu de nombreux parents et amis. M. l'abbé A. Couture, curé, officiait, assisté du R. P. Armand Joyal, O.M.I., et de M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr H. Lapointe, frère de la défunte, curé de St-Jean-Baptiste, le R. P. F. Cousineau, C.S.V., supérieur du Collège St-Joseph d'Otterburne, M. G. Aubry, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, et le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., du noviciat de St-Norbert.

Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Aurèle, Philippe et Hyacinthe Lapointe, Oscar, Denis et Ernest Rochon. Mmes Paul Aubry et Alex. Lemoine firent la quête. Mmes Adrien Ouimet, nièce de la défunte, Arthur Péloquin, Mathieu Lemoine et Auguste Gauthier portaient les rubans de la bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne qui précéda le cercueil au cimetière.

Mme Arthur Rochon laisse dans le deuil trois filles, Mmes Nick Brant (Ida) et Len Shackell (Isabelle), de Los Angeles, Cal., et Paul Joyal (Jeannine), de Ste-Agathe; deux fils, Eugène, de St-Boniface, et Harold, de Winnipeg; quatre frères, Mgr H. Lapointe, Richard, Saül et Antonio; trois soeurs, Mmes A. Rochon et A. Girardin, de La Salle, et Alice Bilodeau, de Fort William, Ont.; dix petits-enfants.

Remerciements

Les enfants de Mme Rochon désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par leur assistance aux funérailles, prières, visites, offrandes de messes, de bouquets spirituels ou de tributs floraux.

Soirée

Une soirée en l'honneur de M. Lucien St-Vincent, professeur à l'école, et de sa fiancée, Mlle Patricia Mousseau, en vue de leur prochain mariage, avait lieu le samedi soir 17 décembre à la salle paroissiale. Ce fut une belle veillée.

La Broquerie

Concert de Noël

Le dimanche 18 décembre, les élèves de l'école élémentaire, sous la direction de la Rév. Sr H. Lussier, S.G.M., principale, présentèrent un concert de Noël au profit des oeuvres de l'Action Catholique.

Les artistes en herbe surent captiver l'attention de l'auditoire en exécutant le programme suivant:

1) Bienvenue, Mlle Anita Fournier. 2) Tableaux de Noël et Adeste Fideles, Gr. VII; Piano, Huguette Wenden. 3) Il est né le divin Enfant, Gr. II; Piano, Marcien Laurencelle. 4) Les anges dans nos campagnes, Gr. III; Guitare, Lawrence Keuhn. 5) O nuit de paix, Gr. IV; Chant, Maurice Charrière, Paul Dubé et Yves Lord.

6) Ça bergers, Gr. V; Piano, Michelle Bohémier. 7) Allons, suivons les Mages, Gr. VI; Accordéon, Lucille Bohémier. 8) Veillée de Noël, Gr. I; This year's request, Gr. II; Piano, Marcien Laurencelle. 9) Chanson chinoise, Gr. I. 10) Chant de Noël, l'auditoire.

11) Pièce: Le Grondeur, Gr. VII; Accordéon, Lucille Bohémier. 12) Danse, Gr. IV; Piano, Juliette Rocan. 13) La Souris Maligne, filles du Gr. VIII; Piano, Yvonne Tétrault. 14) Chanson, Gr. III; The Mumps, Gr. VIII. 15) The Night Before Christmans, Gr. V; Piano, Yvette Balcaen. 16) La Crèche de Ti-Jean.

M. l'abbé Ubald Lafond, curé, remercia les élèves et leurs maîtresses pour le beau travail accompli. M. A. Corriveau, inspecteur, et Mme Corriveau adressèrent des éloges très appréciés des élèves et M. P. Laramée, commissaire, ajouta un mot d'encouragement et de félicitations pour les jeunes artistes et les organisateurs. Tous se séparèrent joyeux après le chant final: "Venez, divin Messie".

A.P.M.

A l'assemblée de l'A.P.M., le jeudi 15 décembre, deux intéressants films furent déroulés devant un nombreux auditoire. C'était: "Que pensez-vous de l'autorité sans partage?" et "Petits de 6 à 9 ans". Une discussion animée s'ensuivit sur ces mêmes sujets. M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, qui honorait l'assemblée de sa présence voulut bien prendre part à la discussion. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, apporta ensuite son mot d'encouragement et tira les conclusions.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
38-435-38P.







Conte de Noël 1960

C'EST pour moi le cadeau que tu caches? -Qu'est-ce qu'il y a dedans?

— Ah! ma petite haïssable, va! Monte te coucher ou tu ne viens pas à la messe de minuit. En plus, si tu veux réveillonner, il faut que tu aies les yeux ouverts. Marche te coucher!

— Tout de suite, après un verre d'eau! Bonne nuit, maman chérie!

Comme un oiseau en fuite, notre bambine, Nicole, monte ses escaliers deux par deux. C'est ce soir Noël et . . . et pour la première fois Nicole assistera à la messe de minuit où elle fera sa première communion. Agenouillée près de son lit, elle balbutie du fond de son petit coeur:

— Mon petit Jésus, venez dans mon coeur ce soir. Ah oui, n'oubliez pas de m'envoyer des patins! Bonne nuit!

Aussitôt la prière terminée, notre petit bout de fille se glisse sous ses couvertures et tombe dans un profond sommeil.

Au moment même, une chose extraordinaire arrive à Nicole. Elle se sent transportée dans l'air par quelqu'un. Mais par qui?

— N'aie pas peur Nicole! Je suis ton ange gardien.

— C'est, étrange! pense Nicole.

Tout de même elle se laisse faire. Avec son ange, elle arrive devant une immense porte blanche près de laquelle l'ange là dépose.

— Où suis-je?

Toute perdue, Nicole regarde autour, se frotte les yeux et s'avance pour regarder par le trou de la serrure. D'un bond, la porte s'ouvre tout grand. Qu'est-ce qu'elle aperçoit? . . . Un veillard portant un gros trousseau de clefs . . .

— Que veux-tu, petite?

Craintive, Nicole hausse les épaules.

— Tu ne me connais pas? Je suis le vieux saint Pierre, l'ami du petit Jésus. Entre vite avant que minuit sonne.

— Pourquoi me dépêcher? Ce sera Noël bientôt!

— Bien oui! A part de ça je fais ma première communion. Penses-tu que le petit Jésus va être content?

— Tu lui demanderas. Suis-moi . . .

Nicole, toute fière, tient la robe du vieillard et le suit de près. Que c'est beau! Des hommes vêtus en blanc chantent des airs de Noël. Plus en avant, de tous petits enfants dansent, rient, crient. Minuit sonne . . . les hommes cessent leurs chants et les enfants se calment. Au même instant Nicole aperçoit devant elle un tout petit enfant rose et souriant qui lui tend les mains.

— Mon petit Jésus!

Saint Pierre essaie de la faire taire, car tous sont à prier et à adorer le divin Sauveur. Nicole, folle de joie, accourt vers le petit Jésus qui lui tend une main dans laquelle il tient une hostie. Nicole s'approche pieusement et Jésus dépose l'hostie sur la langue de Nicole. Quelle joie inonde son coeur! Elle vient de communier des mains même du petit Jésus! Elle s'exclame.

— Que je suis heureuse!

— Contente de quoi Nicole? Tu rêves encore?

— Ah! maman! c'est le temps d'aller à la messe?

En effet, il est temps de partir.

Nicole assiste pour la première fois à la messe et y fait sa première communion, et avec quelle ferveur! Les rêves ont parfois des effets salutaires!

Annette GAGNE,
grade XII, Ecole
St-Pierre Centre.

Conte de Noël

— La jaquette du petit Jésus! s'exclame Pierrot avec un sourire malicieux.

— Depuis quand vois-tu Jésus avec une jaquette, toi? Petit diablotin! Eh bien laisse-moi t'apprendre que Jésus fut jadis un petit enfant que sa mère, Marie, adorait dans ses bras alors qu'elle le berçait doucement. Quel charmant bébé il était! Ses yeux rayonnant de bonté perçaient au-dessus de deux joues fraîches et roses; un sourire paisible effleurait toujours sa mignonne petite bouche.

Ce grand roi ne revêtait pas les habits de pourpre et de velours, ornés de diamants scintillants. Au contraire une simple petite jaquette de flanelle, d'une rayonnante blancheur était son vêtement. Avec un soin minutieux, la sainte Vierge avait filé, tissé, coupé et cousu ce morceau. Sur la "bavette" elle avait même brodé un dessin de fil rose.

— Qu'est-ce qu'elle avait donc de spécial cette jaquette? interrompt Pierrot qui, raffolant des contes de Noël me fixait toujours avec de grands yeux noirs.

— C'était l'automne à Bethléem. Déjà, quelques flocons de neige décoraient le paysage. Mais les grands vents devenaient glacials. Or, une famille de Nazareth vint se réfugier dans l'humble demeure de Jésus. Une mère au visage vieilli par la fatigue et portant des loques fripées, tenait en ses bras un bébé transi par le froid et qui pleurait à en déchirer le coeur. Le petit Jésus, qui après tout était Dieu, oublie soudain qu'Il n'était âgé que de six mois. Il s'asseoit dans son berceau, et avec ses petites mains roses, enlève sa jaquette et la présente au petit pauvre. La mère enfile aussitôt le vêtement au bambin qui interrompt ses pleurs. Un bonheur extrême se peignit aussi sur ses joues creusées. C'était un habit miraculeux. L'enfant aveugle qui le revêtait, recouvrit aussitôt la vue. De fait, tous ceux qui le touchaient obtenaient une faveur.

— Eh bien Pierrot, aimerais-tu ça posséder un tel objet magique? Sois bon garçon et puis un jour tu obtiendras tout ce que tu voudras dans le ciel.

Carmelle ST-HILAIRE,
grade XII, Ecole
St-Pierre Centre.

La Salle

Anniversaire de mariage

Le samedi soir 19 novembre, de nombreux parents se groupaient à la salle paroissiale afin d'exprimer à M. et Mme Gérard Comeau leurs chaleureuses félicitations à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. De magnifiques services, soit de vaisselle en porcelaine ou de coutellerie en argent, leur furent offerts en signe d'estime et d'amitié.

Les jubilaires surent adresser aux invités de gentils mots de remerciement. Un délicieuse collation clôtura cette veillée empreinte d'une atmosphère de gaieté et de fraternité.

Çà et là

Au cours du mois de novembre, M. et Mme Hyacinthe Lanoie et leurs fils, René et Jean, jouirent d'une belle promenade en Ontario qui les conduisit jusqu'à Red Lake. Ils revinrent enchantés de cette excursion en automobile.

Voeux de prompt rétablissement à M. Raoul Rochon, hospitalisé récemment à St-Boniface pour traitements médicaux.

Vol. 12, no 5 23-12-60

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.
Pensionnat — Ecole secondaire Grades 7 à 12

Notes historiques

Lorsque les gestes héroïques de ses devanciers sont loués, un certain honneur en rejaillit sur la génération actuelle. Le devoir de celle-ci, dès lors, n'est-il pas de savoir de quoi il s'agit, quels mérites lui valent distinction ou considération?

Le Collège St-Joseph d'Otterburne recevait, au cours du mois de novembre dernier, l'invitation d'assister à la bénédiction de la nouvelle église St-Viateur de Dauphin. Peu de temps après, le R. P. François Cousineau, supérieur, proposa au conseil local d'y déléguer le R. P. Hector Côté qui s'acquitta de cette mission le 4 décembre.

Mais comment saint Viateur a-t-il donné son nom à une paroisse située à environ 250 milles au nord-ouest d'Otterburne? Qu'est-ce que la Congrégation des Clercs de St-Viateur apportait comme témoignage, par sa présence aux fêtes qui accompagnèrent la bénédiction de ce nouveau temple?

Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, posa ces mêmes questions à l'assistance. Dans un bref, mais fidèle exposé historique, il rappela que La Vérendrye découvrit le lac Dauphin, où il fit construire un fort. Ce nom de Dauphin passa également dans la suite à cette ville prospère de 7,000 habitants, à quelque dix milles à l'ouest de ce lac.

Les Pères Oblats, en qualité de missionnaires itinérants, furent les premiers à apporter à la colonie naissante de ce district les services de la religion. Puis, à partir de 1904, ce fut le rôle des Cercs de St-Viateur d'y implanter la foi sur des bases solides et définitives par la construction de chapelles et d'églises.

Le R. P. J.-Honoré Houle, C.S.V., premier supérieur et curé de Makinak, se chargea de plusieurs missions. Son journal intime, document de première valeur, en fait foi. Son action apostolique s'étendait sur une centaine de milles, jusqu'à Grandview, Oak Nook, Minnitonas et Swan River. Les dévotions chères à sa congrégation apparaissent dans les noms de saints titulaires dont il gratifia ses chapelles: Notre-Dame du Rosaire, Sts-Anges et St-Viateur.

Le Manitoba ne comprenait qu'un diocèse à cette date et ce fut sous les ordres et la juridiction de Son Exc. Mgr Adélard Langevin que le R. P. Louis Lauzon, C.S.V., devint le premier curé résidant de Dauphin. Il devait y demeurer pendant quatre ans et demi, ajoutant aux réalisations locales, une chapelle à Swan River qu'il dédia à St-Colomban. Pour résumer le travail de ce pionnier, jetons un coup d'oeil sur le journal du Père Houle.

"13 juillet 1910 — Le Père Lauzon est parti pour Montréal ce matin. La vie missionnaire de ce jeune prêtre sera pour lui un souvenir peu banal. Qu'on en juge un peu: 200 milles de chemin de fer à parcourir une fois le mois, pour donner les soins de la religion à moins de 100 familles réparties en 7 ou 8 groupes d'une dizaine de familles échelonnées le long du chemin de fer. Le prêtre est obligé de trainer avec lui sa chapelle, loger aux hôtels ou dans les familles pour leur fournir l'occasion d'assister à la messe, recevoir les sacrements et les faire administrer à leurs enfants, auxquels il faut apprendre même le signe de la croix. Il doit aussi régulariser les mariages relever les interdits, dissoudre les unions clandestines, rendre compte à l'archevêque des démêlés avec les catholiques et les protestants: En un mot, il doit partir chaque fois le coeur serré dans l'appréhension de difficultés nouvelles et revenir souvent inquiet de la solution donnée à l'improviste. Voilà l'atmosphère où vit le prêtre missionnaire!

"Pour s'étourdir, il doit entretemps recueillir lui-même les argents nécessaires pour construire et souvent conduire les travaux tout en profitant de ce temps pour catéchiser les enfants. A travers tout cela, il ne doit pas oublier l'observation de sa règle s'il est religieux . . ."

Notons, en passant, que ce même Père Lauzon revint au Manitoba en 1934 fonder la paroisse St-Viateur d'Otterburne.

Au banquet qui suivit la bénédiction de la nouvelle église de Dauphin (la ville en compte une autre du rite ruthène et c'est la troisième que la paroisse bâtit), Mgr Pocock reprit la parole, "motu proprio", en français. Il tenait, dit-il, à rendre hommage aux pionniers français de la fondation et à saluer les familles françaises qui s'y trouvent encore.

Quant aux Clercs de St-Viateur, ils remercient M. l'abbé Baczkowski, curé actuel de St-Viateur, de sa délicate attention. Il a su trouver une magnifique statue de notre saint patron pour décorer le vestibule de son église, et la construction moderne entière mérite de chaleureuses félicitations. La population catholique de l'endroit atteste, par sa fidélité et son souci de l'avenir, cultiver les vertus de foi et de confiance en Dieu. Que saint Viateur les protège!

Noël au paradis

EST-CE qu'on va à la messe de minuit, maman?

— Certainement, mon enfant!

— Et le petit Jésus, est-ce qu'il sera à la crèche?

— Oui, avec sa maman et saint Joseph . . .

— Le boeuf et l'âne aussi?

— Oui, et les anges qui descendront du ciel pour venir adorer l'Enfant-Jésus. Mais pourquoi toutes ces questions ce matin, Jean?

— Maman, j'ai hâte à Noël.

Cette conversation se passait entre la mère et le petit Jean. Celui-ci était assis près de la fenêtre et regardait les flocons glisser gracieusement dans l'air sec et froid d'un matin de décembre . . . Dans quelques semaines ce serait la Nativité.

Malheureusement, Dieu a ses desseins; la mère de Jean tomba gravement malade. Les soins du docteur furent vains, la bonne mère fut rappelée à Dieu. Maintenant seul, le petit Jean restait inconsolable. Tous les jours, il demandait à Madame Dumont, la voisine qui adopta l'enfant:

— Où est-elle, ma maman?

— Elle est au ciel avec les saints et les anges, répondait gentiment la dame.

— Est-ce que je vais la revoir?

— Sans doute, quand le petit Jésus viendra te chercher.

A ces mots, elle prit l'enfant dans ses bras et pour le consoler, elle se mit à chanter.

La veille de Noël . . . La joie de Jean fut plus grande que jamais . . . Car, pensez-y donc, il devait assister à la messe de minuit. En ce moment, il se rappelait les paroles de sa mère au sujet de la fête. "Les anges aussi viendront sur la terre pour adorer l'Enfant-Jésus." "Alors," pensa-t-il, "si je leur demandais de m'emmener au Paradis pour revoir ma maman . . ."

Le soir, une forte tempête s'éleva . . . Il faisait si mauvais que M. Dumont décida de ne pas assister à la messe de minuit. Mais Jean résolut d'y assister, car il voulait parler aux anges.

Tandis que monsieur et madame Dumont se chauffaient près du foyer, notre jeune ami se glissa dans la tempête. Le vent soulevait la neige en tourbillons autour de lui, et l'enfant pouvait à peine marcher. Chaque pas lui semblait vain . . .

— Maman, maman, aide-moi si tu veux me revoir, murmurait l'enfant.

Une heure passa . . . pourtant l'église n'était pas si loin; Jean marchait encore. Soudain il tomba et perdit connaissance. Dans son délire, il murmurait:

— Maman, maman.

A ce moment, il entendit un beau chant, le doux son des cloches et bientôt il se sentit transporté. L'ange le déposa dans les bras de sa maman. Il leva les yeux et rencontra ceux de sa mère.

— Mon enfant, s'écria-t-elle.

— Merci mon Jésus de ce beau Noël.

Le lendemain, au grand chagrin de tous, on trouva le corps glacé du petit Jean, non loin de l'église. Un beau sourire errait encore sur ses lèvres. Jean était au Paradis avec sa mère.

Marie-Anne SOUCIS,
grade XII, Institut
Collégial de St-Malo.

Letellier

Assemblée du Club 4-H

La troisième assemblée générale de couture du club 4-H de Letellier a été tenue le 12 décembre dans l'école Inverness de Letellier.

On fit des projets pour qu'une partie de gouret soit jouée le 23 décembre à la patinoire mémoriale de Letellier. On lut une lettre au sujet de la Marche des dix sous, et une note du club de jardin de Letellier.

Il a été décidé d'envoyer des fleurs et une carte de prompt rétablissement à M. T. C. Moore.

Des discours furent prononcés et l'assemblée se termina à 9 h. p.m.

Dunrea

Fête de l'Immaculée Conception

Pour préparer plus particulièrement la fête de l'Immaculée Conception et la célébrer majestueusement, un triduum eut lieu les lundi, mardi et mercredi. La cérémonie débutait par la récitation du chapelet, suivie d'un sermon sur la grandeur de la Mère de Dieu; la chorale chantait ensuite un cantique à la Vierge, et la bénédiction du St-Sacrement terminait la cérémonie.

Ce jour même du 8 décembre, la messe fut célébrée le soir à 9 h., et tous firent un effort spécial pour y assister et s'approcher des sacrements.

Malheureusement, beaucoup de paroissiens de la campagne ne purent en profiter à cause de la température inclémente et du mauvais état des chemins.

Décès

Tous les paroissiens de Dunrea ont appris avec regret le décès de M. Jules Deschênes, survenu à l'hôpital St-Boniface le jeudi après-midi 8 décembre, à l'âge de 70 ans. La Vierge, dont il avait si souvent chanté les louanges, est venue chercher son fidèle serviteur le jour de sa fête par excellence.

M. Jules Deschênes fut toujours un grand chrétien et un ardent patriote.

Sincères condoléances à la famille Deschênes.

Saint-Claude

Décès

Le jeudi 8 décembre est décédé, à l'âge de 83 ans, M. Antoine Chatel. Il naquit à St-Pierre d'Entremont, Isère, France, le 27 avril 1877. En 1893, il arriva au Canada où il épousa Mlle Eugénie Bertoncini. Il était vétéran de la guerre 1914. Il demeura sur une ferme, à St-Claude, jusqu'en 1937 et se retira ensuite au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Marcel, de St-Claude, et trois petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 12 décembre dans l'église de St-Claude.

Remerciements

La famille Chatel désire remercier M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, et tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son deuil.

La famille Bernard désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la symapthie à l'occasion du deuil qui l'a frappée. Elle remercie tout spécialement les religieuses et les gardes-malades de l'hôpital qui ont si bien pris soin de Mme Bernard et tous ceux qui ont offert des fleurs ou assisté aux funérailles.

Baptêmes

Le 4 décembre: Denis-Joseph-Robert, fils de M. et Mme Georges Boille, né le 24 novembre. Parrain et marraine, M. Robert du Bourg et Mlle Thérèse du Bourg.

Le 8 décembre: Lucille-Anne, fille de M. et Mme Daniel Trancq, née le 28 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Vuignier.

Oeuvres missionnaires

Les élèves des grades I à VIII de l'école de St-Claude font leur petite part pour les missions en apportant leurs aumônes pour l'Oeuvre de la Ste-Enfance, tandis que les élèves des grades supérieurs viennent en aide à l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre qui s'occupe des séminaristes indigènes. Les élèves donnent chacun une cotisation annuelle qui est ajoutée à la Caisse commune du diocèse, ou s'engagent d'aider un séminariste particulier jusqu'au jour où il sera ordonné, en donnant $100.00 par année.

Les grades supérieurs ont adopté un séminariste hindou, M. l'abbé Joseph Thachil, de Poona, près de Bombay. Les élèves correspondent avec lui et, avant longtemps, pourront lui envoyer, pour la quatrième année consécutive, le montant annuel. Ils ont actuellement près de $75.00. Avis à ceux des grades IX, X et XII, qui n'ont pas encore fait leur part et félicitations au grade de XII qui a déjà fait la sienne.

Comme cadeau de Noël, les élèves ont envoyé à leur séminariste un billet de $5.00. Ils prient pour leur futur prêtre qui les assure de ses prières. Peut-être sera-t-il ordonné au Canada en 1964 . . . pourquoi pas à St-Claude?

Il n'y a qu'une vraie grandeur d'âme: celle qu'a développée la confiance en Dieu.

Père R. Péloquin, S.J.

M. Louis Boileau est nommé vice-président du Wheat Pool

SASKATOON — Les coopérateurs de langue française de la province de la Saskatchewan se réjouissent de la nomination de M. Louis Boileau comme vice-président du Saskatchewan Wheat Pool.

M. Boileau, franco-américain, qui, depuis le début de sa carrière, joua un rôle important dans les affaires canadiennes-françaises de la province de la Saskatchewan.

M. Boileau, qui est bien connu par tous ses confrères de langue française, a été, pendant plusieurs années, secrétaire de la municipalité de Hoey. Un des pionniers du mouvement coopératif dans la province, il participa activement aux organisations de Caisse Populaire et de comité du Wheat Pool un peu partout. Il devint directeur du Wheat Pool en 1954 et fut nommé vice-président à l'occasion de la retraite de M. J. Whesson qui se retire à la fin du mois. M. Boileau appuyera les directives du nouveau président, M. Charles Gibbings.

Depuis quelques années, M. Boileau demeure à Prince-Albert, où lui et son épouse jouent un rôle actif dans les affaires paroissiales tout en démontrant un intérêt spécial dans les affaires des écoles séparées.

Les coopérateurs de langue française lui souhaitent un terme couronné de succès et lui offrent leur entière collaboration.

Cadillac

Va-et-vient

Mme Maria Défontaine a passé quelques jours chez ses petits-enfants, M. et Mme Ivan Reid, de Val Marie.

M. l'abbé G. Laprise, curé, a assisté au jubilé sacerdotale du R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg. Sa soeur, Laurette, qui l'accompagnait, a visité des parents.

M. Eddie Roy visite ses soeur et beau-frère, M. et Mme Rémi Boutin. Accompagné de ceux-ci, il se rendit visiter des parents à Meadow Lake et autres endroits du nord de la province.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Louis Corbeil sont allés aux funérailles de M. Jos. Lacoursière, à Delmas.

M. Jos. Ethier, de Prince-Albert, est venu passer la fin de semaine chez M. et Mme Elphège Carignan.

MM. Fernand et Henri L'Heureux se sont rendus à Cold Lake pour affaires.

Le dimanche 11 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes qui rapporta la jolie somme de $95.00. Merci à tous ceux qui ont bien voulu coopérer.

Bernard et Roland, fils de M. et Mme Louis Blanchette, ont été opéré d'urgence pour l'appendicite et sont en bonne voie de guérison.

Mme Joseph L'Heureux est revenue d'un séjour d'une semaine à l'hôpital.

M. et Mme Georges Girard, de Breynat, accompagnés de M. Lionel Hébert, étaient de passage à Jackfish. M. Girard visita sa mère et ses autres parents, et Mme Girard se rendit aux funérailles de son père, à Delmas.

Debden

Va-et-vient

Mme Romuald Sévigny est allée passer quelques mois en Angleterre, visiter ses parents qu'elle n'a pas revus depuis 14 ans.

M. et Mme Omer Lajeunesse sont allés à St-Paul, Alta, avec leur fils, M. Edmond Lajeunesse. Ils étaient allés voir un autre de leurs fils, Emile, gravement malade des suites d'un accident. Ce dernier est maintenant en bonne voie de guérison.

M. et Mme Philippe Laitres sont revenus d'un voyage de deux semaines à Port Alberni, C.-B.

Mlle Maria Bec a eu la visite de M. et Mme Jean Bec et leur fils, Lionel, ainsi que M. et Mme Wilfrid Gratton, d'Edam.

Après un voyage à Paris et à Rome, d'où il est revenu enchanté, M. Maurice Cyr, de North Battleford, est venu visiter ses parents, M. et Mme Emilien Cyr.

Meyronne

Baptême

Le 6 novembre: Marie-Anne-Brigitte, fille de Marcel Monette et d'Yvette Chabot, née le 30 octobre. Parrain et marraine, René Monette et Laurette Chabot, frère et tante de l'enfant. Cette dernière était représentée par Mme Ulric Monette, grand-mère de l'enfant.

Çà et là

Mme Philibert Hamel, qui était venue passer trois semaines chez M. et Mme Gérard Brisebois, est retournée chez elle à Lorette, Man.

Bienvenue à Mme Alice Dumont, gouvernante au presbytère depuis quelques semaines.

M. Lionel Smith, de Cluny, Alta, passera les Fêtes chez les familles Arthur, Arsène et Hervé Smith et chez M. Léo Bouvier.

Mme Arthur Laplante, qui dut être transportée d'urgence à l'hôpital de Regina, se remet d'une opération chirurgicale. M. Arthur Laplante, ainsi que M. et Mme George Verbeke, firent à cette occasion plusieurs voyages à Regina. Meilleurs voeux de complet rétablissement à Mme A. Laplante, ainsi qu'à Mmes S. Therens et Gérard Brisebois qui furent hospitalisées à Kincaid.

M. et Mme Louis Girardin sont revenus d'un séjour de plusieurs semaines passées à La Broquerie, à St-Boniface et à Lorette, où ils furent les hôtes des familles Jos. Balcaen, David Fortier et Raymond Girardin, ainsi que de nombreux amis.

Willow-Bunch

Ouverture officielle

Le jeudi 15 décembre eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle salle et de l'auditorium de l'école. La cérémonie débuta par l'hymne national, "O Canada", qui fut suivi de la bénédiction de l'école par M. l'abbé A. Latendresse, curé, assisté de M. l'abbé R. Brandon. M. le Curé dit quelques mots en anglais et en français puis, M. McCallum, ministre d'éducation à Regina, coupa le ruban. "The Maple Leaf Forever" fut exécuté comme chant d'entrée.

On se rendit ensuite à l'auditorium où, avec M. L.-J. Bourdages comme maître de cérémonies, on présenta le programme suivant: 1) Remise des clés de l'école, et allocutions par MM. Izumi, Aroit et Zugiyama, architectes, l'entrepreneur général (Birds Construction), M. I. Hainstock, président du Conseil de l'Unité, MM. Emile Campagne, ancien commissaire de la sous-unité no 5, et Roger Lalonde, commissaire actuel de la même Unité, et M. G.-M. Verhelst, principal de l'école; 2) solo par Mlle Hélène Lapaire, accompagnée au piano par Mlle Lautier; 3) allocution par l'orateur invité, M. McCallum; 4) chants par les professeurs: "Le vieux sapin" et "Bless this School"; 5) visite de l'école, dirigée par les professeurs; 6) rafraîchissements par gracieuseté du Conseil de l'Unité.

Le soir, à 8 h., une séance d'ouverture eut lieu avec M. Roger Lalonde, membre du Conseil de l'Unité, comme président d'honneur, et M. L. Bourdages, maître de cérémonies. On chanta le "O Canada" et le programme se déroula comme suit: 1) chants par la chorale, dirigés par la Rév. Sr Supérieur: "Jolly Miller" et "Evangéline"; 2) dialogue "Quatre prunes", par Gérard Roy et Richard Sylvestre; 3) danses de folklore: "La laine des moutons" et "Au fond des campagnes", par les élèves des grades 7 et 8; chorale: les professeurs; 4) saynète: "Wayside War", par les élèves du cours supérieur, dirigés par M. J.-E. Philippon; 5) danses de folklore: "À la claire fontaine" et "J'ai tant dansé", par les élèves du cours supérieur; chorale: les professeurs; 6) dialogue: "On demande un acteur", par le R. F. Roger-Francis et M. G. Verhelst; 7) chants: "Le vieux sapin" et "Bless this school", par les professeurs; 8) allocutions par MM. Vance Nordquist, surintendant de la Grande Unité Scolaire et professeur à l'école Rockglen, et Roger Lalonde, commissaire d'école; 9) "God Save the Queen". Des rafraîchissements furent encore servis par gracieuseté du Conseil de l'Unité.

Merci à tous ceux et celles qui ont assisté à cette ouverture, en particulier à MM. les abbés D. Dugas, curé de Gravelbourg, L. Poulin, curé de Lisieux, et L. Rodrigue, curé de St-Victor, et aux autres personnes venues de Gravelbourg, Assiniboia, St-Victor, Lisieux et des paroisses environnantes.

Le R. F. Arsène, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Ottawa, assistait aussi à cette fête et passera quelque temps à Willow-Bunch.

La Journée de l'A.C.F.C.

ALBERTVILLE

Contribution globale: $200.00

• • •

DELMAS

$5.00: Le R. P. P. Bidault, O.M.I., Rév. Soeurs de l'Assomption, Antoine Chassé, Alphonse Douville, Aimé Bernier, Jean-B. Giasson, Joseph Bernier, Armand Lacoursière, Paul-E. Bernier, Louis-O. Lacoursière, Armand Blais, Hector Lessard, Bernard Blais, Edouard Blais, Evariste Blais, Georges Blais, Joseph Blais, René Blais, Philippe Chassé, Georges Lusignan, Emile Michaud, Charles Prince, Raymond Richard, Robert Roy et Jean Roy.

3.00: Roméo Bernier, Louis Blouin, Philippe Lacoursière, Joseph Lavoie, Murray Lindsay, Joseph Rainault, Pierre Rousseau, Raymond Rousseau, Emile Schiller.

2.50: Henri Lavoie.

2.00: Germain Audette, Laval Ayotte, Fernand Bernier, Adélard Carpentier, Lucien Demers, Wilfrid Deslauriers, Camille Dion, Denis Douville, Joseph Giasson, Mme M. Girard, Mme Marie Goulet, J.-A. Gravelle, Fernand Grosjean, Victor Grosjean, Dave Lavoie, Omer Lessard, Wilbrod Lessard, Antoine L'Heureux, Jean Michaud, Mme S. Parent, Martin Pouzache, Laurent Régnier, Antoine Richard, Odilon Rousseau, Willie Michaud.

1.00: Alexis Beloin, Donat Bernier, Romuald Bernier, Félix Dallaire, Albert Desbiens, Willie Lafrance, Donat Lessard, Maurice Prince, Thomas Rousseau.

Total: $213.50

• • •

MONTMARTRE

Percepteurs: Mme Damien Perron, Mme Dosithée Coupal, Damien Perron, Edmond Perras, Louis Fournier, Emile Rainville, Réal Coupal, Ulric Giroux, Wilfrid Lepage, Georges Caron.

$30.00: Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

10.00: M. le Dr Lionel Préfontaine.

5.00: Mlle Gertrude Chabot, Mme Emile Nadeau, Mme Cécile Boudreau, Louis Fournier, M. l'abbé Lucey, Octave Thériault, Damien Perron, Ernest Toupin, Emile Giroux, Ulric Giroux, Ludovic Ferraton, Régis Ferraton, Dosithée Coupal, Louis Lepage, Mme Philomène Perras, Léger O'Shaughnessy, J.-A. Caron, Georges Caron, Paul Hamelin, Emile Breton, René Beauchemin.

3.00: Lucien Vertefeuille, Victor Baril, E. Breton, E. Perras, Emile Langlois, Philippe Perras, Jean Perron.

2.50: Marcel Lévesque, René Lavoy.

2.00: M. l'abbé J.-A. Foisy, Denis Giroux, Gérard Giroux, Gabriel Du Marec, Hervé Lachambre, Amable Coupal, Hubert Meuly, Léon Lachambre, Wilfrid Lepage, Mme Marthe Poirier, Armand Labrèche, Armand Préfontaine, Roger Labrèche Mme Joseph Joubert, Wilfrid Perras, J.-B. Ferraton, Marcel Ferraton, Jean Lévesque, J.-A. Dubord, W.-C. Coupal, Martial Beaudin, Adélard Rioux, Mme J. Jan, Paul Beauchemin, Ovide Robert, Mme Clarina Rainville, François Perras, Laurent Perras, Emile Rainville, Urgel Lafontaine, W. Perras, Joseph Ferraton.

1.50: Mme Auguste Ecarnot.

1.00: Bernard Coolican, Ben. Ferraton, P. Martel, Angelbert Coupal, F. Langlois, E. Bachelu, R. Faubert, Robert Beaulieu, Mme C. Lapierre, B. Lacoursière, O. Leclaire, C. Langelier, T. Beaulieu, Armand Roy, C. Lerminiaux, Art. Collican, V. Leclaire, M. Lachambre, F. Rinaudo, Rémi Ferraton, Art. Laverdière, Réal Coupal, Jean Faubert, N. Haezmar, Alvarèse Perras, Louis Caron, René Giroux, E. Labrèche, A. Rioux, R. Perras, Théodore Théorêt, J. Labrèche, Mme A. Faubert, L. Coupal, H. Lavoy, H. Giroux, Mme H. Lachambre, Mme E. Rioux, Mlle J. de Trémaudon, Mme E. Martel, G. Lerminiaux, Hector Perras, R. Sauvé, Mlle Y. Ecarnot, Paul Lacoursière.

.50: Hervé Perras, Mme A. Breton.

18.50: Divers.

Total: $300.00

• • •

SEDLEY

Contribution globale: $100.00

• • •

VAWN

Contribution globale: $80.00

Les exercices sont laborieux, parfois arides, mais ils produisent toujours ces trois effets bénis: l'humiliation, la confiance et le désir. — Mgr d'HULST.

Son Exc. Mgr Joseph E. Ritter, archevêque de St. Louis, Missouri, vient d'être nommé cardinal, le sixième des Etats-Unis. Mgr Ritter est connu pour ses oeuvres sociales et aussi pour avoir aboli la distinction entre écoles catholiques pour enfants blancs et pour enfants noirs, dans son diocèse. (Photo NC)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un très vif intérêt que j'ai lu la grandiose manifestation qui s'est tenue à Duck Lake le 27 novembre au berceau même de notre journal **La Liberté et le Patriote**, ce qui m'a fait regretter de n'avoir pas été du nombre des 300 "Chefs" qui ont si magnifiquement acclamé notre glorieux hebdomadaire.

Mes félicitations au **Patriote** et à ceux qui ont eu l'idée de célébrer si grandiosement son jubilé d'or.

Tout Canadien français, des deux provinces, qui n'est pas abonné à ce journal ne peut pas loyalement se classer bon patriote.

Il m'a fait plaisir de voir figurer à côté de Mgr Charlebois, le R. P. Auclair et les autres, dont M. l'abbé P.-E. Mayer, l'ardent patriote au coeur généreux qui donnait de sa pauvreté pour la survie du journal et qui payait de ses deniers des abonnements à ses paroissiens.

Longue vie à notre journal **La Liberté et le Patriote** et je lui souhaite de nombreux abonnements.

Un abonné de la toute première heure,

Pierre ROBIN,
Prince-Albert, Sask.

Wawota

Çà et là

M. et Mme André Baudu, de Vandura, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Emile Baudu, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme W. Wyporowich, de Kipling.

Le vendredi 16 décembre, une soirée eut lieu chez M. et Mme Rodolphe Zébière, où les enfants se réunirent à l'occasion du 78e anniversaire de naissance de leur mère. Mme R. Zébière reçut des cadeaux et l'on servit un délicieux goûter.

M. et Mme Robert Jacques rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme André Baudu.

Prompt rétablissement à Mme G. Lemoine et à M. et Mme Norbert Bessette.

Gravelbourg

Légion de Marie

Le dimanche 11 décembre a eu lieu au couvent Jésus-Marie la réunion annuelle du Praesidium de l'Immaculée Conception de la Légion de Marie. A 2 h. 30 p.m. tous se rendirent à la chapelle pour réciter les prières de la Légion, la promesse légionnaire de soeur Aurore Marchand, le sermon de circonstance par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, et le salut du Saint-Sacrement par M. l'abbé Dominique Dugas. Les religieuses de Jésus-Marie ont eu la bonté de chanter le salut du Saint-Sacrement. A l'issue de la bénédiction, M. l'abbé Dugas montra des vues sur son voyage en Europe, à l'auditorium.

Çà et là

M. Léonard Morin, de Detroit, est venu par avion en visite chez ses parents, M. et Mme Adonias Morin, ainsi que chez ses frères et soeurs.

Le dimanche 18 décembre eut lieu une fête de Noël au gymnase du collège, qui inclus le dépouillement d'un gros arbre de Noël et des danses carrées.

Partie de cartes

Les guides françaises et anglaises ont organisé une partie de cartes, le dimanche 11 décembre, au profit de leurs organisations. Ce fut un succès.

Voici les résultats: prix de bridge: hommes — M. Norman Rainville; consolation, M. Paul Moquin; dames — Mme Georges Bourgeois; consolation, Mme Paul Moquin. Prix de whist: hommes — M. Hector Hébert; consolation, M. René Blouin; dames — Mme Roger Pittet; consolation, Mme Edmond Auger. Le prix d'entrée, une jolie lampe donnée par M. l'abbé Armand Guénette et M. Steve Metka, fut gagnée par M. Oscar Samoisette. Jeu de devinette: une petite lampe, gagnée par la Rév. Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus, supérieure du Jardin Notre-Dame.

Les prix des cartes furent offerts par MM. Cliff Davidson et Alex. Allard et Mmes Joseph Bouvier et Gilbert Dupas. Le comité protecteur désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès de cette soirée tout en aidant les guides.

Le salut est un édifice qui ne s'élève que sur les ruines de l'orgueil. — LAMENNAIS.

Le Vrai Jésus de Bethléem

Dans un village lointain vivait une pauvre femme, seule avec son charmant bébé âgé de six mois. Depuis que son mari était mort elle était triste et maladive, gagnant son pain quotidien avec peine et misère.

La messe de minuit approchait; la maman, Jeanne Guée, serra contre son coeur son précieux bébé si cher, et déposa son petit garçon dans le berceau. Elle se souvint lorsqu'elle était fillette, de toutes les joies que lui apportait le jour de Noël. Elle allait à la messe de minuit avec ses parents; comme elle raffolait de voir la grotte ou était couché l'Enfant-Jésus sur la paille fraîche, les langes couvrant ce Jésus charmant et mignon, la grotte illuminée de multicolores lampions. Tous ces souvenirs s'entassaient dans sa mémoire mais maintenant, elle a un petit garçon à soigner jour et nuit; ce n'est pas le temps de se perdre en rêveries.

Soudain quelqu'un frappe à la porte. Mme Guée alla ouvrir. C'était la religieuse sacristine qui nerveusement dit: "Le petit Jésus est brisé. Oui, c'est-à-dire que quand j'ai été chercher la poupée dans la boîte posée sur la table, j'ai trouvé la poupée par terre en mille morceaux. Auriez-vous, madame, une autre poupée pour remplacer celle-ci?"

Mme Guée n'avait pas de poupée mais une idée aussi lumineuse que les lampions de la crèche lui vint tout de suite. Elle n'osa pas le dire à la religieuse. Avec hésitation elle lui répondit: "Mère, je n'ai pas de poupée mais un gentil petit bébé qui pourrait remplacer l'Enfant-Jésus. Il dort maintenant et je suis certaine qu'il sera doux comme le vrai Jésus."

L'enfant fut enveloppé de langes et emporté à l'église. La mère le déposa soigneusement dans la crèche préparée. Il semblait lui sourire, et le coeur de Mme Guée battait fort de joie. Les reflets des lampions éclairaient l'étable et se jouaient dans les boucles blondes autour de la jolie petite figure blanche. La sainte Vierge et saint Joseph le regardèrent avec étonnement d'abord, puis en souriant. Les bergers, un moment désemparés, laissèrent tomber leurs petits agneaux, puis se prosternèrent en adoration. Les anges chantèrent le Gloria sans sourciller. Tout le monde admira le bébé rose et frais.

Après la messe, le bébé fut remis à Mme Guée qui murmura à l'oreille de l'enfant, doucement, d'un coeur très sensible: "Mon petit chéri, tu es vraiment mon petit Jésus."

Evelyne BILLO,
grade IX, Ecole de
Domremy, Sask.

L'enfant retrouvé

C'était le soir avant Noël. Une petite fille était assise près de la fenêtre. Sa famille était très pauvre. Sa mère travaillait au village voisin. Elle revenait toujours à six heures trente. Ce soir là il était six heures trente et sa mère n'était pas à la maison. Elle se mit à rêver.

Elle se demandait pourquoi qu'elle n'avait pas d'arbre de Noël et des cadeaux comme les autres enfants. Est-ce que je pourrais voir le petit Jésus? se demande-t-elle. Elle voulait tellement voir le petit Jésus dans sa crèche. Il faisait très froid ce soir-là. Elle alla chercher deux couvertures pour s'envelopper dedans.

Tout à coup, elle s'apperçut que le feu dans le foyer était presque éteint. Elle essaya d'allumer le feu qui se répandit hors du foyer. Elle jeta les couvertures sur les flammes. Les flammes commencèrent à brûler les couvertures. En voyant çà la petite fille courut à la fenêtre et sauta en bas dans la neige; elle se frappa sur le mur et perdit connaissance.

Un homme qui passait vit la maison en feu et la petite fille dans la neige. Il trouvait qu'elle ressemblait à la fille de sa femme. Il la pris et la transporta chez lui. Quand il arriva chez lui il la coucha dans un lit. Sa femme trouvait elle aussi qu'elle ressemblait à sa fille.

Quand la petite fille se réveilla elle se trouva dans un lit. Au dessus de sa tête il y avait une lampe. Elle alluma la lampe. Elle regarda autour d'elle. La dame lui dit "Rendors-toi". Elle se rendormit. Quand elle se réveilla pour la deuxième fois elle descendit les escaliers. Arrivée en bas elle fit face à la belle dame. La dame lui dit "Viens t'habiller en haut".

Quand la belle dame l'aidait à s'habiller elle lui dit "Il y a des années j'ai été malade. Il a fallu que je mettre mes trois petits enfants dans des maisons. J'ai été à l'hôpital et quand je suis devenue mieux j'ai été chercher mes deux plus grands enfants mais j'ai pas trouvé mon troisième enfant." La belle dame arrêta de parler.

Elle avait des larmes aux yeux mais elle continua. "Quand j'ai levé ta manche j'ai vu la cicatrice que toi, ma petite fille, tu t'étais faite en tombant de la chaise." La petite fille dit "Ma vrai mère, ma vrai mère."

Elles sont descendues et la maman introduisit les deux garçons à la petite fille. Après, ils sont allés à la messe. Pour la première fois la petite vit le petit Jésus dans sa crèche. Elle dit une prière pour sa méchante mère et pour sa famille.

Rosalie CARRIERE,
grade IV, Ecole de
Bellegarde, Sask.



Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Académie St-Pierre

Les activités de l'Académie Française, retardées à cause de la maladie de son directeur, commencèrent le 29 novembre. Grâce à l'initiative du comité composé de MM. Orville Amyotte, Jean-Pierre Doutre et Claude Allard, les académiciens avaient eu soin de préparer discours et déclamations dans le but de profiter de ces séances pour cultiver la parole publique.

A la première réunion présidée par M. Amyotte, nous avions le plaisir d'entendre les discours de Normand Boisvert, René Archambault, Josef Strohhofer, Wilfrid Giroux et Jean-Paul Grimard; ils traitèrent respectivement de l'Espionnage Russe, de l'ONU au Congo, de l'Incident de l'U-2, des Témoins de Jéhovah et de l'Incendie de l'école Queen of the Angels à Chicago.

Nos déclamateurs pour cette soirée furent Paul Joubert, Roch St-Jacques et Cyril Giroux. Les déclamations avaient comme titres "Le Gué", "Les Oies Sauvages" et "Dandolo". C'est Serge Poulin qui donna une critique à la fois pertinente et constructive. Il félicita en particulier Cyril Giroux pour son excellente déclamation.

Comme à l'accoutumée, le Père Plamondon, directeur, adressa quelques mots et invita surtout les élèves à se bien préparer pour profiter au maximum de ces réunions de l'Académie St-Pierre.

La deuxième séance eut lieu le 12 décembre: c'est Jean-Pierre Doutre qui présidait cette fois. Garry Houde fit un bel effort en nous déclamant "Le Renard et le Corbeau"; Alain Nogue donna "La Légende du Chevrier", Edouard Mourre, "Le Roi", par Lafontaine, et André Couture rendit le poème de Victor Hugo, "Waterloo". Ce dernier mérite de chaleureuses félicitations pour une déclamation digne de nos séances académiques.

Dans le domaine des discours, nous entendîmes Gérard Archambault qui traita de la publicité, Denis Roy qui développa le thème "La Toxicomanie", et Raymond Tourigny donna son opinion sur le jazz.

Puis ce fut au tour de Roger Marchand de porter son jugement sur la soirée: il le fit avec le flegme qu'on lui connait et se tira bien d'affaires en soulignant les qualités et les défauts de chacun.

Le Directeur prit enfin la parole pour donner quelques conseils: il insista surtout sur l'originalité dans les discours et le par coeur tant dans les déclamations que dans les discours.

Comme toujours c'est l'hymne "O Canada" qui termina chacune des réunions. On peut dire que la deuxième académie, quoiqu'assez rapprochée des examens de Noël, fut meilleure que la première. Félicitations donc à tous les figurants et continuons à nous améliorer.

L'Académie Française.

Grande soirée de Noël et tirage

Comme on le sait déjà, l'Amicale des Anciens du collège Mathieu organisait il y a une couple de mois un tirage dans le but de défrayer le coût de la construction d'une nouvelle buanderie et l'agrandissement de la résidence de nos dévouées religieuses.

Comme toujours le Père Recteur se mit à l'oeuvre avec l'aide du Frère Perron dont il faut signaler ici le travail obscur mais si bien efficace. Le personnel et les élèves ainsi que l'Amicale et tous les amis de l'oeuvre offrirent aussi leur collaboration.

C'est à l'occasion d'une grande soirée de Noël qu'eut lieu le tirage. Le gymnase était artistiquement décoré pour la circonstance grâce au dévouement du Père Binette aidé de M. Ambroz. Un bel arbre de Noël attirait les regards. Sur le théâtre, nous pouvions admirer une crèche de Noël avec des personnages de grandeur naturelle; celle-ci était l'oeuvre de MM. Pashelka, Maillard et Michaud, sous la sage direction du R. P. Henri Desrochers.

La soirée débuta par un vibrant "O Canada" dirigé par M. l'abbé Roger Ducharme. C'est ce dernier qui agissait comme maître de cérémonies. Henri Caron vint ensuite avec sa chorale de jeunes pour exécuter quatre chants de Noël: "Minuit, chrétiens", "Les Anges dans nos Campagnes", "Il est né le Divin Enfant" et "Sainte Nuit". Après les jeux de société, Jean-Paul Grimard nous donna quelques morceaux de musique à bouche; il fut chaudement applaudi.

Lucien Chicoine se fit le porte-parole des collégiens pour souhaiter un Joyeux Noël à tous. Ce furent ensuite quelques airs de Noël chantés par Mlle Andrée Audet; Robert Boulanger accompagnait au piano. En attendant le bon vieux saint Nicolas, M. l'abbé Roger Ducharme y alla de son répertoire d'histoires comiques. Puis Jean-Pierre Doutre, personnifiant saint Nicolas, fit entrée aux acclamations de l'assistance; il sema la joie chez les petits et les moins petits. La soirée se termina par des danses canadiennes et un goûter fort apprécié.

Evidemment comme c'était la soirée du tirage, on sortit les noms des heureux gagnants. Ce furent le Père Gérard Tétrault, de McLennan, Alta, l'hôpital Général de Sudbury, le Père Gélinas, de Québec, Mme Mongrain, de Ste-Rose-du-Lac, Man., M. Rosario Potvin, de Québec, les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, de Montréal, le Père Maurice Baril, C.S.V., de Joliette, M. J. Bergeron, du comté Frontenac, Québec, M. le curé Cyr, de Cabano, P.Q., et le Père P.-E. Tétrault, de Lebret.

Nos félicitations à tous et nos remerciements à nos dévoués bienfaiteurs. Ceux qui sont venus au gymnase du collège Mathieu en ce dimanche 18 décembre n'ont certainement pas regretté leur soirée. En plus de prendre contact avec l'oeuvre, ils ont su s'égayer et se reposer tout en aidant le collège Mathieu de Gravelbourg.

Souhaits de Noël

Nous voici déjà à la fête de Noël. Il convient donc en terminant nos chroniques pour cette année 1960, de souhaiter à tous ceux qui ont eu l'amabilité de nous lire, un Joyeux Noël. Que l'Enfant de la crèche apporte dans tous leurs foyers, joie, paix et bonheur; que sa Mère Immaculée les fasse participer aux joies profondes que nous enseigne la naissance du Divin Sauveur.

A tous les étudiants de Gravelbourg, maintenant dans leurs foyers pour les Fêtes, au corps professoral et à tous les anciens, le plus heureux Noël et une Bonne et Sainte Année 1961.

La REDACTION.

Saint-Hubert

Bingo

Le 11 décembre eut lieu un bingo à la salle paroissiale au profit de la fête de Noël pour les élèves de l'école de St-Hubert. On joua 15 parties ayant deux prix chacune. Les gagnants furent MM. E. Gatin, Billy Jordens, Fernand Dartige, Jos. et Emile Brûlé et René Poncelet, Mmes A. Smeets et E. Gatin, et Mlles Dianne Jordens, Agnès Istace et Patsy Couronné. Jean-Paul Istace gagna un tour gratuit au bingo. Le tirage du panier contenant un diner de Noël aura lieu le soir de la fête de Noël.

Çà et là

M. et Mme Albert Istace, de Kennedy, ont visité des parents d'ici, dimanche dernier.

Mlles Cécile Brûlé, de Regina, et Vivianne Pelletier, de Forget, sont venues passer une fin de semaine, dernièrement.

M. Norbert Beaujot est revenu chez ses parents après avoir été deux mois à l'hôpital de Kipling.

Radville

Mariage Weise-De Bruynes

Le 15 décembre, dans l'église de la Ste-Famille, fut célébré le mariage de Mlle Lorraine De Bruynes, fille de M. et Mme Marshall De Bruynes, de Ste-Colette, à M. Allan Weise, fils de M. et Mme E. Weise, de Ceylon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé N. Marcotte.

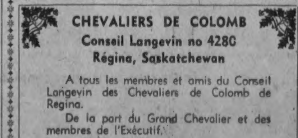
La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était charmante dans sa robe blanche garnie de dentelles en pointes de lis et son voile court en tulle garni de paillettes et de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Maurice De Bruynes, frère de la mariée, et Mlle Hélène Corbin.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception intime pour la famille eut lieu chez M. Jean De Bruynes. Un toast aux mariés fut porté par MM. les abbés N. Marcotte et S. Ripplinger, de Ceylon. Les époux exprimèrent leurs remerciements pour tous les bons voeux reçus. Après la réception ils partirent en voyage de noces en Alberta et aux Etats-Unis. A leur retour ils établiront leur résidence à Ceylon.

Çà et là

Le 6 décembre, sept vaches appartenant à M. Jean Verot ont enfoncé la glace dans un réservoir de huit pieds de profondeur; deux se sont noyées.

M. Louis Mazenc est patient à l'hôpital St-Joseph.



Thème du congrès à Spiritwood: "Jésus modèle de piété filiale"

SPIRITWOOD — Le congrès régional de l'ACFC et l'ACEFC à Spiritwood a été couronné de succès. Il a débuté avec la messe célébrée par M. l'abbé A. Marchildon qui, dans l'absence du R. P. B. Paris, donna le sermon de circonstance. Il développa le thème: "Jésus, modèle de piété filial".

A 1 h. 30 p.m., environ 200 délégués de North Battleford, Victoire, Léoville, Laventure et Mildred se réunirent dans la salle paroissiale pour assister au congrès, sous la présidence de M. Raymond Marcotte.

Après quelques mots de bienvenue par M. l'abbé Timmermans, curé, des félicitations pour la belle assistance, par M. l'abbé Marchildon, et des paroles d'encouragement pour reprendre la lutte pour le français dans la province, par M. Pierre Gareau, on a eu le plaisir d'entendre le premier orateur du congrès, M. Maurice Denis, président général de l'ACFC. M. annonça que le français de l'ACFC avait reçu reconnaissance officielle. Il entretint l'assistance pendant quelque temps sur "La réorganisation municipale et nos droits scolaires".

La chorale des élèves des grades IX à XII exécuta ensuite "Alouette du matin" et "Pâle étoile du soir", avec beaucoup d'âme. Il y eut ensuite étude à propos de la réorganisation municipale.

M. Raymond Marcotte parla ensuite des "Droits et responsabilités des parents". Il souligna que c'est un grave devoir pour les parents de se préoccuper de l'éducation de leurs enfants. Comme il est impossible pour les parents de donner à leurs enfants toute l'éducation nécessaire, l'Etat supplée à la famille. Quant à l'ACFC elle aide a l'expansion de cette culture. Il rappela aux parents d'encourager leurs enfants à choisir de bons programmes à la télévision et à la radio et aussi à bien choisir les personnes qu'ils fréquentent.

Mlle Carmelle Laventure, de l'école séparée, interpréta une valse, et Dolorès Zilan et Dianne Turgeon, accompagnées au piano par K. Magnuson, firent entendre "Le baiser de la langue française". La chorale retourna sur le théâtre pour chanter "Soirées de Québec".

Puis ce fut la deuxième étude sur le thème développé par M. Marcotte. Le groupe se montra intéressé.

Suivit une période de questions sous la présidence de M. Maurice Denis. M. L. Lamontagne exprima l'opinion que la réforme municipale pourait être acceptée si nos droits minoritaires, comme le droit à une commission d'école séparée pour le comté, étaient garantis par la loi. Il en résulta une vive discussion.

M. Albert Lalonde exprima l'opinion qu'un système scolaire semblable à celui du Québec donnerait justice à toutes les minorités. Il fit la motion suivante: que les chefs de l'ACFC présentent un mémoire aux autorités gouvernementales pour recommander l'adoption du système confessionnel de la province de Québec. M. Maurice Beaulac appuya la motion. Après plusieurs explications on demanda un vote. La motion fut adoptée à l'unanimité.

M. Marcotte recommanda aux congressistes d'écrire à M. Hazen Argue pour le remercier et le féliciter de l'attitude qu'il a prise à propos de la télévision française en Saskatchewan.

M. Pinsonneault a ensuite eu le temps de parler du travail de l'ACFC depuis ses débuts.

La plus grande partie des congressistes se rendit ensuite à la salle Légion pour un succulent banquet servi par la Ligue des Femmes Catholiques. On remarquait à la table d'honneur MM. les abbés R. Gaudet, de Léoville, Campagna, de Laventure, G. Timmermanns, de Spiritwood, L.-P. Pelletier, de Butte-St-Pierre, A. Marchildon, visiteur des écoles pour le nord, M. Maurice Denis, président général de l'ACEFC et propagandiste pour l'ACFC, M. P. Gareau, vice-président du nord-est de la province, M. R. Marcotte, vice-président du nord-ouest de la province, M. et Mme Eugène Durette et MM. Guy Houle, Louis Vey et Pierre Francon.

Au cours du souper, M. Maurice Denis donna la liste des officiers du comité régional: MM. Edmond Henri, de Léoville, Gilbert Doucette, de Laventure, Pierre Francon, de Spiritwood, Léonce Duret, de Victoire, Maurice Durette, de Debden, et M. l'abbé Roland Gaudet, de Léoville, aumônier.

En termes appropriés, M. Pinsonneault remercia les dames qui s'étaient dévouées pour préparer le souper.

Puis, chacun retourna chez-lui plus convaincu de la nécessité de garder l'héritage français et plus en mesure de reprendre la lutte pour en assurer la survivance.

Coderre

Çà et là

Comme les années précédentes, les dames de la Ligue Féminine Catholiquee ont tenu leur veillée-surprise le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Chaque dame devait apporter un plat sans dire d'avance ce qu'elle apporterait, ce qui a donné une grande variété de mets depuis les fèves au lard, rouleaux aux choux et salades, jusqu'aux gâteaux et tartes. Dix-sept dames étaient présentes.

Après le souper, six prix ont été tirés au bingo, et le R. P. F. Ducharme, directeur, montra des vues qu'il avait prises lors de son voyage en Europe, spécialement en France, à Rome et à Fatima. Mme Rina Huel joua plusieurs morceaux d'accordéon, et toutes les dames chantèrent en choeur; toutes avaient apporté un cadeau pour être échangé avec celui d'une autre. La veillée se termina par un léger goûter et une tasse de café.

Merci à la présidente et à ses aides pour avoir si bien organisé cette soirée.

Le Père Noël est venu visiter le village le 10 décembre; un grand nombre d'enfants sont allés le rencontrer à la salle communautaire, et ils reçurent tous cadeaux et des bonbons.

Le premier bonspiel de l'année est commencé cette semaine; 24 équipes sont entrées. M. Robert Alix est président du club de curling pour l'année, et M. Ivon Tétreault est secrétaire.

Saskatoon

Hôpital St-Paul

Le R. P. R. Ogle prêchera une retraite fermée pour les jeunes filles à l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées à cette retraite qui aura lieu de 7 h. p.m. le vendredi 10 février au soir du dimanche 12 février 1961. Pour plus amples renseignements, bien vouloir s'adresser à Soeur Yvonne Prévost, S.G.M., supérieure, Hôpital St-Paul, Saskatoon, avant le 15 janvier 1961.

Laflèche

Çà et là

Les Chevaliers de Colomb ont eu leur réunion mensuelle à Meyronne, le 4 décembre.

Les élèves des grades 11 et 12 de l'école Mathieu ont présenté le beau film "The Great Caruso" dans la salle paroissiale.

La souscription pour la paroisse fut un beau succès. Merci à chacun pour leur inlassable dévouement.

Plusieurs ont assisté à la séance du collège à l'occasion du jubilé d'argent du R. P. Dubreuil, recteur.

M. le Dr Léonard Morin, de Detroit, visitait ses frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme J.-M. Morin.

M. et Mme Jules Minne passèrent quelques jours chez leur fille, Thérèse, à Radville.

Mme Gilbert Phaneuf prit l'avion à Regina pour se rendre à Summerside, I.-P.-E., où elle doit passer quelques semaines avec son fils, Adrien.

M. Hervé Lizée, ainsi que M. et Mme Willie Klein et Mme A. Toupin, se rendirent à Regina pour affaires.

M. Ben Poliquin se rendait à Stattler, Alta, pour jouer au gouret dans la ligue "Imperial International". Il jouera sur la ligne "Front B Player". Bonne chance.

Le dimanche 11 décembre, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques organisèrent une partie de cartes téléphonique. Voici les nom des gagnants: bridge, Mme J. J. Murphy et M. C. McCabe; whist, Mme Howard Sewell et M. Julien Dewulf.

Mme Thomas Bourke a dû être hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour une jambe fracturée.

M. Théodore Toupin, d'Edmonton, visitait son frère, Alphonse, tout récemment.

Etaient en visite chez M. Alphonse Toupin, dernièrement: M. et Mme Willie Toupin et Mme Yvonne Fontaine, de Storthoaks; M. Théodore Toupin, de Vancouver; Mlle Sylvia Fontaine, de Regina; MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien, de Ponteix, etc.

Baptême

Le 7 décembre: Gail Marie, fille de M. et Mme Valère Rommelaere. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Watteyne.

Prud'homme

Décès

La congrégation des Filles de la Providence vient de perdre un de ses membres en la personne de la Rév. Sr St-Armel, décédée le 9 décembre à l'âge de 90 ans.

Elle vint au Canada en 1905 et s'y dévoua généreusement au service de l'enfance, par un labeur incessant et un dévouement jamais démenti. Après un stage de 50 ans à Prud'homme, la Vierge Immaculée, à qui la chère défunte eut toujours une fervente et filiale dévotion, est venue libérer son âme et l'introduire dans un monde meilleur.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Paul Carrier, administrateur de la paroisse. M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, assistait au choeur.

Malgré le froid, un bon nombre de paroissiens ont tenu à accompagner la dépouille mortelle à sa dernière demeure. M. Louis Baudet, toujours prêt à rendre service, a gracieusement offert son camion pour la conduire au cimetière.

Les porteurs étaient MM. Joseph Poilièvre, Victorien Grimard, Adélard Jeanneau, Henri Bandet, Gilles Leroy et Henri Masson.

Les paroissiens offrent leurs condoléances aux religieuses de la Providence.

Remerciements

Les Filles de la Providence remercient très cordialement tout ceux qui, par leur présence aux funérailles et leurs prières, ont prouvé leur fidèle attachement au couvent.

Baptêmes

Le 23 octobre: Anita, fille de M. et Mme Gérard Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Fontaine.

Le 7 novembre: Céleste, fille de M. et Mme Claude Grimard. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Grimard.

Le 11 décembre: Rita, fille de M. et Mme Emile Florizone. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Florizone.

Çà et là

Le dimanche 11 décembre eut lieu l'élection d'un nouveau comité de l'ACFC qui donna les résultats suivants: président, M. Jean-B. Grimard; vice-président, M. Léo Lafrenière; secrétaire, Mme Louis Jeanneau.

M. et Mme Martin Marchildon, de Zenon Park, étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis de Prud'homme.

M. et Mme Charles Hannotte et leurs enfants ont visité M. et Mme Jean Hannotte, fils, de Forgan, dernièrement.

Mlles Aline Happ et Catherine Dupont; anciennes institutrices à l'école de Prud'homme et maintenant à Duck Lake, étaient en visite chez M. et Mme Lionel Loiselle, pour une fin de semaine.

Mme Jean Hannotte a passé quelques jours chez ses enfants, MM. Auguste et Charles Hannotte.

Plusieurs Chevaliers de Colomb se sont rendus à Prince-Albert, le 11 novembre, pour assister à l'initiation, et au banquet du jubilé d'or des Chevaliers de Colomb.

Depuis plusieurs années, une religieuse dominicaine a perfectionné l'art de l'illustration en silhouette. Cette année, la revue "McCall's" a publié trois de ses illustrations dans son "livre" de Noël. La photo montre l'Enfant-Jésus dans la crèche, un des trois sujets. (Photo NC)

Prince-Albert

Assemblée

Le 23 novembre, l'association du collège St. Mary's a tenu sa réunion régulière avec M. W. F. Hayes comme président. M. l'abbé C. Tremblay, supérieur, ouvrit l'assemblée par la prière. Il souhaita la bienvenue à plusieurs nouveaux membres, et exprima son désir de voir augmenter leur nombre, car il sera alors plus facile d'obtenir de plus grands succès.

On décida de continuer les bingos et d'acheter un fichier et des fiches pour le collège.

Comme il n'y aura pas de réunion en décembre, l'exécutif souhaita à ses membres un Joyeux et Saint Noël. La prochaine assemblée aura lieu le 13 janvier 1961.

Mme Régnier, assistée de quelques dames de son comité, servit le goûter.

Activités de la Société Pascal

Le dimanche 11 décembre avait lieu une partie de cartes de 14 mains et du bingo. Les gagnants aux cartes furent MM. Léon Lamontagne, 108, Elph. Godin, 76, Mme Irène Trudeau, 109, et Mlle U. Loashorn, 70. Les prix du bingo allèrent à MM. E. Blanchard, E. Godin, A. Goddue, Armand Painchaud et Armand Gaudet, Mmes A.-L. Pagé et Walter Houle, Mlles U. Loashorn, Rose Daniel et Rénée Daniel, de St-Louis.

Après le goûter, les gens se délassèrent par des dances populaires, au son d'un bon orchestre.

Me Marcel Simonot, président, annonça que la prochaine réunion aurait lieu le dimanche 15 janvier 1961, dans la salle Arcade.

Réunion de la L.F.C.

A leur réunion régulière, dans l'auditorium de la cathédrale, la présidente, Mme L. Moker, offrit un chèque de $4,135.00 à Mgr J.-A. Boucher, P.A., destiné pour les fonds de la paroisse.

L'assemblée s'ouvrit par la prière et le chant de l'hymne de Notre-Dame du Bon Conseil. Mme Moker remercia tout spécialement Mmes W. Houle, Yvette et Gérard Pagé pour leur beau travail concernant la loterie paroissiale; Mmes E. Benoit, M. Bundon et F. Fournier, pour le souper à la dinde, et Mmes Dave Stewart et A. MacDonald pour le thé.

On fit savoir que des dons avaient été envoyés à l'orphelinat St. Patrick, au service des missions et aux fonds des écoliers, et que des fleurs orneraient l'autel central à l'occasion des Fêtes.

Activités de la L.F.C.

Depuis environ un mois et demi, il y eut sept conférences organisées par la Ligue Féminine Catholique dans le diocèse de Prince-Albert.

La présidente diocésaine, Mme Victor Hill, de Shellbrook, présidant elle même ces assemblées présenta un rapport détaillé sur le congrès tenu à Regina, concernant la vie sociale de la région. Les cercles d'étude traitèrent ce sujet.

Le directeur diocésain, le R. P. G. Crépeau, O.M.I., de Richard, donna les directives spirituelles. Mme A. Colleaux, présidente de l'organisation et du développement, expliqua le travail des présidentes. Elle mentionna, entre autres, que le principe fondamental de ce travail devrait toujours être en accord avec les buts et idéals de la L.F.C.

Une bonne délégation de tous les conseils paroissiaux contribuèrent au succès de ces conférences.

Duck Lake

Décès

M. Xiste Laliberté, père de Mme Emile Gervais, autrefois de Duck Lake, est décédé à Montréal le 7 décembre, à l'âge de 92 ans.

Vonda

Soirée paroissiale

Le 13 novembre avait lieu la première soirée paroissiale de l'hiver, organisée par les sept familles Bussière et trois familles Beaulieu. Elle rapporta la belle somme de $599.60.

Les prix de la loterie furent gagnés par M. Lewis Enright, de Vonda, montre bracelet; M. Mike Huchkowski, de Vonda, ensemble de valises; M. Armand Bussière, de Saskatoon, billet de $10.00; Mlle Rita Grimard, de Prud'homme, couverture de laine. Le prix d'entrée, une lampe électrique, fut gagné par Mme Irlene Ross, de Vonda. Autres prix furent gagnés par M. E. Parent, une dinde; Mme André Bussière, une valise; Mme Claude Bussière, une permanente; Mme Henri Masson, de Prud'homme, une poupée.

Les prix de bingo d'une valeur de $5.00 et plus allèrent à MM. Jack Jessup, Edgar Detilleux, Raymond Marlineau, Emile Denis, Ernest Parent, Maurice Rivard, Zénon et Albert Lepage, Mmes Ross et Félix Loiselle, tous de Vonda; M. Joseph Bussière, de Zenon Park; M. Normand Denis, de St-Denis; M. Robert Grimard, de Prud'homme.

Les organisateurs tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette soirée un tel succès. Ils remercient aussi les gens de Prud'homme et St-Denis qui ont assisté à la soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Bussière et leurs enfants, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme André Bussière, le 13 novembre.

M. et Mme Rosaire Bussière et leurs enfants, Laurent et Lucille, ainsi que leur nière, Léa Bussière, ont fait un voyage d'un mois. Ils se sont rendus à Ste-Anne-de-Beaupré et revinrent par Toronto et les Etats-Unis, où ils visitèrent des parents et amis et de nombreux endroits.

MM. et Mmes Maurice Bussière et J. Baril étaient de passage à Vonda le 26 novembre.

Le 4 décembre, MM. Alfred, Arthur, Laurent et Léo Bussière se rendirent à Zenon Park pour visiter M. et Mme J. Bussière; les hommes en profitèrent pour aller chasser des chevreuils.

Le 13 novembre, MM. Paul et Guy Loiselle se rendirent à Dropmore, Man., pour aller aussi à la chasse aux chevreuils, et visitèrent M. et Mme M. Glogoski, anciennement de Vonda.

Baptême

Lise-Marie, fille de M. et Mme Anasthas Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Préfontaine, de Prud'homme.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

Une longue réunion de la Ligue Féminine Catholique, suivie d'une réception de Noël, eut lieu chez Mme W. Lussier.

Deux rapports furent donnés. Mme Cox, trésorière, dit qu'il reste en banque $1,057.20, et Mme M. Mullie résuma la réunion régionale tenue à Tisdale, à laquelle cinq membres et le R. P. Vanden Achher avaient assisté.

La Ligue décida d'organiser prochainement une soirée sociale pour les jeunes gens. On détermina aussi une donation de $15.00 pour les Soeurs de la Charité de Zenon Park.

Mmes Lemire et Leduc sont en charge des visites à l'hôpital pour le mois de décembre.

Toutes ont pleinement jouit de la réception de Noël organisée par Mmes Lemire, Seechan et J. Kennedy. Des cadeaux furent échangés entre membres. Au piano, Mlle Beverley Venn accompagnait les chants de Noël.

Dumas

M. C.-H. Gariepy se rendit aux funérailles de son frère à Winnipeg.

Mlles Eldéa et Jeanne Lamontagne, employées aux banques de Grenfeld et Kipling, sont en visite chez leurs parents.

Mme John Burkes, hospitalisée à Regina, doit subir une opération.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, ainsi que M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Kipling, ont rendu visite à M. et Mme André Baudu, de Vandura.

Malades

Mmes Henri Filteau et Norbert Bessette furent patientes à l'hôpital de Wawota.

Mlle Lorraine Beauchêne est de retour chez elle après un long séjour à l'hôpital de Wawota.

Soirée paroissiale

Le dimanche 4 décembre eurent lieu, à l'école du village, une partie de cartes et du bingo qui furent un vrai succès. De nombreux paroissiens de Wawota et Kennedy y assistaient.

Une dinde, donnée par Mme Alfred Charles, fut gagnée par Mme A. Boulet. Toutes sortes de friandises et vêtements faits par les dames de la paroisse furent vendus; ce qui rapporta une bonne somme d'argent.

Les gagnants aux cartes furent Mme R. McPherson et sa fille, de Wawota, et MM. Adonaï Deschamps, de Dumas, et A. Dumonceau, de St-Hubert.

Le tout se termina par un délicieux goûter. M. l'abbé Vandendriesche remercia les paroissiens ainsi que tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un vrai succès.

Partie de cartes et du bingo

Le dimanche 4 décembre eut lieu, à l'école du village, une partie de cartes et du bingo organisés par la Ligue Féminine Catholique, au profit de la paroisse. De nombreux paroissiens de Kennedy et de Wawota y assistaient.

Mme Alex. Boulet gagna la dinde donnée par Mme Alfred Charles. On vendit toutes sortes de friandises et des bonbons faits à la maison, et des vêtements.

Les gagnants aux cartes: premier et deuxième prix des dames, Mme McPherson et sa fille, Alice; premier prix des hommes, M. A. Deschamps; 2e, M. Aimé Dumonceau, de St-Hubert.

La soirée se termina par un délicieux goûter, et M. l'abbé Vandendreissche, curé, remercia tous ceux qui avaient aidé à faire de cette soirée un vrai succès.

TRIBUNE LIBRE

M. le premier ministre, T. C. Douglas, a pris la liberté d'exprimer l'opinion qu'un plébiscite par les municipalités de la province, au sujet de la réorganisation des gouvernements locaux, est prématuré et illégal. Drôle d'affirmation, mais il reste que la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, permettent à M. le premier ministre de poser ce geste. Il est bien visible cependant que son geste qui restera historique en un sens, a été causé par la peur de l'expression d'une trop grande opposition à ce projet de réorganisation, son dada cheri, tel que soumis par ce soi-disant "Continuing committee", avec grand renfort de publicité propagande et à grands frais sans doute.

Ces messieurs du "Continuing committee" vont même jusqu'à affirmer que le bon peuple ignorant n'est pas en mesure de comprendre ce qui est avantageux pour lui. Il lui suffirait d'écouter les rapports de ces messieurs, compliqués à dessein et orchestrés, au peuple d'avaler ces expressions "démocratie", "liberté", "meilleurs services" et "économie", auxquelles on veut donner une interprétation erronée. Tout ça accompagné d'un fameux questionnaire préparé par des experts en confusion, qui nous donnent un avant goût du régime d'experts que l'on veut nous imposer.

Les citoyens de notre province ont les mêmes droits, la même liberté que le premier ministre et il faut le féliciter; les conseils municipaux qui veulent donner à leur gens l'occasion de se prononcer sur un projet qui menace de tout bouleverser: vie familiale et sociale sur nos fermes, dans nos villages, tout ça accompagné d'un désordre financier.

L'hon. Douglas ne semble pas savoir que nous avons étudié et même consulté des experts sérieux et honnêtes sans qu'il en coûte à la province, et nous restons convaincus qu'après deux ans d'expérience le système proposé aurait doublé les taxes pour le moins. Où irons-nous alors? Fermes étatisées, villages ruinés au profit des grands centres. Quel perspective?

Les citoyens de notre province ont trop de bon sens civique pour risquer de telles aventures. Ils sont capables de voir aux affaires de leur gouvernement local.

Que notre gouvernement à Regina dirige donc ses activités en vue du développement de nos richesses naturelles et en vue de consolider et d'embellir ce que les pionniers ont édifié à coût de sacrifices et avec une intelligente clairvoyance, tout en jouissant des bienfaits de la liberté.

Citoyens de la Saskatchewan, gardons nos fermes familiales, nos villages et nos écoles chez nous. Vive la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme!

Un pionnier qui voit clair, même en 1960.

St-Victor

Va-et-vient

Un souper-buffet fut servi le 28 novembre chez M. et Mme L. Isabelle à l'occasion d'une réunion de famille en l'honneur de leur mère et grand-mère, Mme Léda Préfontaine. Sont venus de l'extérieur: le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., de Lebret; MM. et Mmes G. Tessier, Emilien, Philippe, Claude et Gilbert Préfontaine, O. Rondeau, J. Tessier, Bernard, Robert et Léo Préfontaine et M. Omer Préfontaine, tous de Lisieux; Mme E. Fontaine, d'Assiniboia; et Mlle Annette Isabelle, de Qu'Appelle.

M. Maurice Gaudry, de retour d'un voyage de quelques mois à Montréal, s'arrêta chez son frère Willie. Ils sont tous deux partis pour Vancouver le 30 novembre.

M. Lorenzo Beauregard, de Vancouver, a visité les familles W. O'Reilly, Louis et Eudore Beauregard.

M. et Mme W. Farwell se sont rendus à Regina en fin de semaine. Leur fils, Brian, est de retour à la maison et a repris ses classes.

Madeleine et Louis Caron ont passé quelques jours chez M. et Mme F. Caron.

Mlle Cécile Lautier, de Willow-Bunch, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme André O'Reilly.

MM. et Mmes M. Carles et A. Durand, ainsi que M. Jules Legault, de Radville, visitèrent MM. et Mmes R. Legault et L. O'Reilly.

M. l'abbé L. Rodrigue et M. Roger Lalonde se sont rendus à Regina pour affaires.

M. et Mme W. O'Reilly sont partis pour l'Est, le 8 décembre, où ils y passeront quelque temps. Ils visiteront leur fils, Guy, étudiant en médecine à Ottawa, et Henri, étudiant au séminaire de Trois-Rivières, P.Q.

St-Brieux

Çà et là

Le jeudi 8 décembre, une quarantaine d'élèves de l'école supérieure, le Laetitia Glee Club, sous la direction de la Rév. Sr Marie-de-St-Hilaire, et Mme Paul Thomas, accompagnatrice, se rendirent à Melfort pour prendre part au Festival de Noël organisé par le Rotary Club. Un bon nombre de parents et amis les accompagnèrent et apprécièrent ces deux heures de chants de Noël.

Le lundi 12 décembre, M. R. Pinsonnault, de Gravelbourg, vice-président de l'ACFC, donna une courte conférence à la salle paroissiale. Il souligna entre autres l'importance de donné notre appui à M. Hazen Argue, député à Ottawa, qui parla, dernièrement, en faveur de la télévision française dans l'Ouest, et à l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, qui s'intéresse aux diverses problèmes de la minorité canadienne-française des provinces de l'Ouest. Une lettre de remerciements peut avoir des résultats bienfaisants.

M. et Mme John Rice et leurs fils et brus, MM. et Mmes Marc et Sydney Rice, se rendirent à Edmore, Dakota Nord, pour les funérailles de leur frère et oncle, M. Cole Rice, qui eurent lieu le samedi 3 décembre.

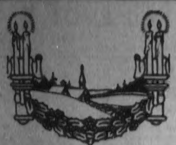
Mme Alfred Petit est revenue chez elle après un séjour d'une couple de semaines à l'hôpital de Melfort.

M. Joseph Boulanger a assisté à une semaine d'étude organisée par la compagnie John Deere, à Regina.

M. Laurent Carfantan s'est rendu à Prince-Albert pour des classes d'une durée de trois jours, offertes par la compagnie Chrysler.

Mme Jeanne Thibault, de Melfort, était chez ses parents, M. et Mme Pierre Mansière, dernièrement.

L'excavation, en préparation de la construction d'un nouveau bureau de poste, a été commencé le 13 décembre par M. Daniel Carfantan. Le contrat fut donné à "Miners' Construction", de Saskatoon.



"Le Coin des jeunes"

JOYEUX NOËL

Chers cousins et cousines,

Je viens de terminer la lecture de vos 416 compositions de Noël: 255 du Manitoba et 161 de Saskatchewan. C'est presque de l'héroïsme, n'est-ce pas? Tout de même, au risque de diminuer à vos yeux ma part de mérite, j'avoue que je me suis fait aider par des membres du personnel de **La Liberté et le Patriote** et d'autres amis des jeunes pour déterminer les gagnants dans chaque grade. Et la Providence a permis que votre chère Cousine Josette, qui vivait dans la province de Québec depuis juillet dernier, revienne au Manitoba juste à temps pour lire vos copies, reconnaitre souvent des noms fidèles, admirer vos progrès, et revivre grâce à vous, de merveilleux moments. J'ai profité de l'occasion pour "la" photographier alors qu'elle corrigeait justement des compositions du grade X. Regardez bien la photo qui parait au bas de cette page.

Il y eut donc cette fois 416 concurrents, dont 87 garçons et 326 filles. Les 22 écoles à l'honneur sont: au Manitoba, St-Boniface (Institut Collégial St-Joseph, Ecole Marion, Ecole Taché, Ecole Archwood), St-Pierre (Ecole Centre), St-Malo (Institut Collégial, Ecole North Star), St-Charles (Couvent), Ile-de-Chênes (Ecole Coquart), St-Adolphe (Ecole Dubuc), Somerset (Institut Collégial Richard), Ste-Anne-des-Chênes (Ecole Consolidée), St-Claude et Otterburne (Collège St-Joseph); en Saskatchewan, Bellegarde, Domremy, Duck Lake (Ecole Stobart), Makwa, Prud'homme, St-Louis, Victoire et Vonda. Les compositions se partagent ainsi, selon les grades: 4 (22 compositions), 5 (35), 6 (79), 7 (36), 8 (27), 9 (38), 10 (85), 11 (59) et 12 (26). A remarquer, 9 concurrents ont, sans doute plutôt par distraction que par négligence, oublié de mentionner leur nom, ou leur grade, ou leur école.

Gagnants du concours

Grade 4: Rosalie Carrière, Bellegarde, Sask. ($2.00); Marjorie George, Bellegarde, Sask. ($1.00); Lucille Labossière, Somerset, Man. ($1.00).

Grade 5: Lorraine Cop, Bellegarde, Sask. ($2.00); Patricia Vinet, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($1.00); Kathleen Grisé, Prud'homme, Sask. ($1.00).

Grade 6: Odile Gosselin, Ecole Marion, no 15, St-Boniface ($2.00); Thérèse Lemire, Victoire, Sask. ($1.00); Patricia Savage, Ecole Marion, no 15, St-Boniface ($1.00); Gisèle Laroche, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($1.00).

Grade 7: Lise Châteauneuf, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($2.00); Lise Bonneau, Victoire, Sask. ($1.00); Paulette Ruel, Ecole Ste-Anne Consolidée, Man. ($1.00).

Grade 8: Charlotte Bélanger, Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface ($2.00); Jeanne LeGal, St-Adolphe, Man. ($2.00); Madeleine Gautron, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($1.00); Huguette Lavergne, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($1.00).

Grade 9: Annette Gagné, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($2.00); Marie-Anne Soucier, Institut Collégial, St-Malo, Man. ($2.00); Jacqueline Pelletier, Duck Lake, Sask. ($1.00).

Grade 10: Gilberte Bockstael, Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface ($2.00); Agnès Petit, Ile-de-Chênes, Man. ($2.00); Hélène Rey, St-Claude, Man. ($1.00); Madeleine Baril, Prud'homme, Sask. ($1.00); Suzanne Pittet, Institut Collégial Richard, Somerset, Man. ($1.00); Colette Mareschal, Domremy, Sask. ($1.00); Germaine Verhaeghe, Couvent de St-Charles, Man. ($1.00).

Grade 11: Lorraine Mulaire, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($2.00); Georgette LeGal, St-Adolphe, Man. ($2.00); Cécile Bédard, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($1.00); René Chartier, Collège St-Joseph, Otterburne, Man. ($1.00); Lillian Laliberté, Duck Lake, Sask. ($1.00); Estelle Lambert, Institut Collégial, St-Malo, Man. ($1.00); Rita Larose, Domremy, Sask. ($1.00); Jocelyne Lavergne, St-Louis, Sask. ($1.00); Lilliane Pinette, Couvent de St-Charles, Man. ($1.00).

Grade 12: Carmelle St-Hilaire, Ecole St-Pierre Centre, Man. ($2.00); Mariette Gauthier, Institut Collégial, St-Malo, Man. ($2.00); Marie-Paule Courtois, Couvent de St-Charles, Man. ($1.00); Claudette de Rocquigny, St-Claude, Man. ($1.00).

Il n'a pas été facile de choisir des gagnants, mais comme toujours quand on veut arriver à une solution, il a fallu mettre de côté des noms très méritants. Que voulez-vous? On m'avait dit de donner des prix au montant global de $50. J'ai quand même oublié la consigne et choisi 40 gagnants qui recevront en tout $54. Je sais bien qu'un $2.00 ou $1.00 ce n'est pas beaucoup, mais ces minimes montants m'ont permis d'en récompenser davantage. A remarquer que les noms des gagnants ne correspondent pas nécessairement aux noms de ceux qui ont eu l'honneur de la publication. C'est qu'il fallait donner du travail au jour le jour aux linotypistes, et que certaines compositions ne m'étaient pas encore parvenues. Alors . . .

Je félicite donc les gagnants, tous ceux qui mériteraient au moins une mention honorable, et davantage tous les concurrents. Car il est évident que tous, vous avez mis le meilleur de vous-mêmes dans vos récits . . . même ceux qui s'expriment difficilement en français et recourent inconsciemment à des formules anglaises. A ceux-ci et aux autres je renouvelle mon conseil de lire beaucoup en français, de le parler non seulement à la maison ou devant vos institutrices, mais aussi dans vos jeux, dans vos rencontres, dans vos récréations, de lire votre journal et d'écouter vos postes de radio française . . . N'ayez crainte. Plus vous saurez bien votre français, plus vous aurez de chance de mieux saisir le génie de la langue anglaise. Et vous serez plus tard de vrais citoyens bilingues dans un pays caractérisé par sa double culture française et anglaise.

Je vous ai déjà offert mes souhaits de Noël la semaine dernière. Qu'il me suffise de redire ici, ce que vous avez si bien affirmé dans vos propres compositions: Noël est bel et bien un temps de joie, de souhaits, de cadeaux, de vacances, mais d'abord un temps d'adoration et de reconnaissance. L'Eglise célèbre la naissance temporelle du Fils de Dieu et notre naissance à la vie de la grâce. Que notre joie soit donc surtout surnaturelle, parce que coulant de la source même de la joie: Jésus, l'Homme-Dieu, notre Rédempteur, Chef et Ami. Que nos souhaits mutuels obtiennent aux autres de partager cette joie. Que nos cadeaux (donnés ou reçus) engendrent une profonde reconnaissance envers Celui qui est l'auteur de tout don. Que nos vacances soient à la fois un repos corporel et scolaire, et aussi un repos pour l'âme qui fuit l'agitation inutile pour se retrouver chaque jour au rendez-vous de la Crèche.

C'est dans ce sens que je vous souhaite de nouveau un Joyeux Noël et une Sainte Année 1961.

Cousin JOSE.

Je vous remercie beaucoup pour les trois dollars que vous m'avez envoyés. J'étais très surprise quand Mère Angèle-Marie, ma maîtresse, m'a dit que j'avais gagné un prix dans votre concours. Nous recevons **La Liberté et le Patriote** mais il n'est pas délivré chez nous avant mardi. Nous demeurons sur la ferme à quatre milles de Domremy.

J'ai déjà écrit pour le prochain concours et cela m'intéresse beaucoup. J'aime bien parler français et je suis fière de notre belle langue française. Merci encore.

Sincèrement,

Cousine Evelyne BILLO,
Domremy, Sask.

• • •

Lorsque mon institutrice me fit part de mon succès vendredi dernier, j'ai cru qu'elle voulait me taquiner. Mais dépliant le dernier numéro de notre journal, **La Liberté et le Patriote**, elle me fit toucher du doigt, comme Jésus à Thomas l'incrédule, le nom d'Angela Roy parmi les treize gagnants du concours. Ai-je besoin de vous dire que j'étais des plus heureuses?

A quatre heures cette après-midi-là, je prenais l'autobus pour me rendre chez moi, à Marius, en fin de semaine. Mes parents me firent un accueil doublement chaleureux grâce à mon succès. Pour eux, aussi, la surprise fut aussi agréable qu'inattendue.

Lundi, le courrier m'apportait mon beau prix tel qu'annoncé, ainsi que votre lettre si encourageante. Mille mercis!

Il me tarde maintenant de pouvoir accepter votre invitation afin de satisfaire ma curiosité, bien légitime, n'est-ce pas, mais surtout de vous réitérer mes remerciements les plus sincères de vive voix.

En attendant, je prépare ma composition pour le prochain concours: Noël 1960.

Veuillez agréer, Cousin José, mes souhaits de Joyeux Noël.

Votre toute reconnaissante,

Cousine Angela ROY,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

C'est avec grande joie que je recevais hier soir un chèque de cinq dollars. J'étais très fière. Cela m'aidera beaucoup pour faire mes achats de Noël. Soyez certain que je participerai aux autres concours de Cousin José. Je crois que cela nous aide tellement à enrichir notre belle langue française et à l'aimer plus énormément.

Encore une fois, merci beaucoup!

Sincèrement vôtre,

Cousine Angèle MARCOUX,
Institut Collégial
de Lorette.

• • •

"L'imagination est la folle du logis", dit le proverbe. Vous avez sûrement dû le citer en lisant ma composition. Mais je crois que la faire errer sur du papier est encore mieux que de la perdre en rêverie, surtout lorsqu'elle nous fait remporter autant d'honneur. Je suis encore surprise d'avoir surpassé d'aussi brillants adversaires, si j'en juge par leurs écrits.

Cher cousin José, je désire surtout vous remercier et vous féliciter de votre beau travail. Vous nous donnez l'opportunité d'exprimer en public ce que peut-être nous n'aurions jamais eu la chance de faire autrement que par votre chronique. De plus, vous nous aidez à accorder à notre belle langue française l'importance qu'elle mérite au sein de la jeunesse.

Je vous renouvelle mes sincères remerciements et l'expression de ma plus chaude admiration.

Cousine Louise ARCAND,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

Je me suis sentie très honorée de recevoir votre charmante lettre. J'espère, un jour, avoir l'occasion d'accepter vos invitations et aussi d'être présentée à Mme Boutal. Je regrette de ne pas avoir eu la chance de me rendre à Duck Lake; j'aurais été heureuse de rencontrer notre cousin José en personne.

Je vous assure que j'étais enchantée du joli livre que vous m'avez envoyé. Je compte le lire aussitôt que possible, ce qui sera probablement pendant les vacances de Noël. Ma mère, l'ayant examiné, assure qu'elle l'a déjà lu et que je l'aimerai certainement. Alors, Cousin José, je vous présente toute ma reconnaissance.

Avec remerciement,

Cousine Lilianne DENIS,
St-Denis, Sask.

Les "cousins" écrivent . . .

On sait dire merci

Les gagnants du concours de novembre ont reçu leurs prix. Voici leurs lettres de reconnaissance et de fierté.

Cousin JOSE.

• • •

Merci beaucoup pour le magnifique prix que vous m'avez envoyé, et surtout de m'avoir accordé l'honneur d'être gagnante.

Cousine Denise MOUSSEAU,
Ecole Marion, St-Boniface.

• • •

Je vous remercie pour les trois dollars que j'ai reçus. Je suis heureuse d'être gagnante. Aussi, c'est le temps des étrennes; $3.00 pourrait m'aider à être un St-Nicolas.

Puisque pour votre concours de Noël vous nous laissez libre de choisir notre sujet, nous avons écrit le Noël de Suzanne Miville. J'espère qu'il y aura un prix de consolation pour ce concours.

Sincèrement,

Cousine Paulette CHAPUT,
Ecole Marion, St-Boniface.

• • •

Je vous remercie sincèrement de m'avoir choisie comme gagnante d'un prix au concours de rédaction que vous avez lancé le 18 novembre dernier. J'ai reçu avec grand plaisir les $3.00 que vous m'avez fait parvenir. Avec la belle fête de Noël qui vient je saurai l'utiliser. Je continuerai de faire mon possible en rédigeant d'autres compositions.

J'espère avoir encore du succès dans vos concours auxquels je m'intéresse beaucoup.

Votre toute reconnaissante,

Cousine Jocelyne MULAIRE,
St-Pierre, Man.



Cousin José vous révélait, il y a déjà quelques mois, l'identité véritable de celle que vous connaissiez depuis si longtemps sous le pseudonyme de "Cousine Josette". Vous savez donc que, devenue Oblate Missionnaire de Marie Immaculée, elle a vécu depuis juillet au Cap-de-la-Madeleine et aux Vieilles Forges, deux des principaux centres de son Institut dans la province de Québec. Mais voilà qu'elle a reçu une nouvelle obédience: elle sera désormais propagandiste des retraites fermées à St-Albert, Alberta. En route vers le poste que les autorités lui ont assigné, elle s'arrêta naturellement à St-Boniface pour y revoir sa famille et aussi pour visiter les bureaux de rédaction du journal où elle fut si dévouée à votre service pendant plus de trois ans. Son affection pour vous demeurant toujours bien vivante, elle (Cousine Josette, alias Gemma Boily) a voulu faire partie du groupe des correcteurs de notre Concours de Noël. Vous la voyez donc dans la photo ci-dessus en train de corriger vos compositions. Son humilité souffrira sans doute de cette publicité inattendue, mais profitez-en pour admirer son costume d'Oblate Missionnaire. Et remercions-la tous ensemble, une autre fois, pour tout ce qu'elle a fait pour les jeunes dans le passé.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

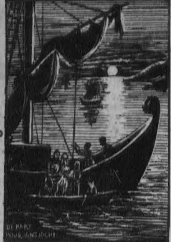
Bande no 11



1. Paul, inanimé, est laissé sur place. Mais après coup les habitants de Lystres pensent que si les magistrats romains (Lystres est colonie impériale) font une enquête sur ce meurtre, l'affaire peut tourner mal. Alors quelques hommes traînent la victime hors de la ville et l'abandonnent parmi les détritus et la pierraille, pensant que les vautours ou les chacals les auront bientôt débarrassés du cadavre.



2. Mais quelques hommes de bonne foi, que la parole de l'apôtre avait touchés se mettent à sa recherche. A la nuit, ils le découvrent tout sanglant et inanimé, mais le coeur bat encore. Timothée (le futur compagnon de l'apôtre) soulève la tête de Paul; une femme a apporté un cordial, elle en fait pénétrer quelques gouttes entre les lèvres tuméfiées, et bientôt le blessé ouvre les yeux. Ses blessures ne sont pas profondes. Soutenu par ses disciples, Paul peut se relever et rentrer en ville avec eux.



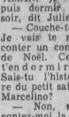
3. Le lendemain, en compagnie de Barnabé, il quitte Lystres pour Derbé qu'ils évangélisent. Ils parcourent la Pisidie, la Pamphylie, organisant les groupes dirigés par des anciens, dans chaque église prescrivant prières et jeûnes. Arrivés au port d'Attalie, ils s'embarquent pour Antioche. Les voici amenés au bateau par une barque; c'est le lever du soleil, la voile est encore repliée, mais les marins la font glisser sur la perche et bientôt elle se déploiera au gré des premières brises du matin.



4. A Antioche, un groupe de chrétiens judaïsants reprochent aux apôtres d'avoir ouvert aux païens les "portes de la foi" sans leur imposer la circoncision; la vieille querelle renaissait! Alors Paul et Barnabé décident d'aller à pied à Jérusalem.

Les pharisiens restaient attachés à la stricte observance mosaïque, particulièrement à la circoncision. Alors tous se réunirent pour examiner cette affaire. Pierre parle, puis Jacques, et leur avis est unanimement adopté.

Un conte de Noël



MAMAN, je ne puis dormir ce soir, dit Julien.

— Couche-toi. Je vais te raconter un conte de Noël. Cela t'endormira. Sais-tu l'histoire du petit saint Marcelino?

— Non, racontez-moi la.

— C'était la veille de Noël. "Marcelino, Marcelino", s'écrie le Père Duret. "Où es-tu?" Le petit bonhomme de sept ans ne répond pas. Plusieurs fois déjà, cette même scène s'est passée, mais quel soir pour jouer à cache-cache!

Voilà des hauts escaliers sombres. Montons. Celui-ci nous dirige vers une immense porte qui grince en l'ouvrant. Regardons. Le voilà, le mignon. Il est à genoux près d'un berceau très doux et chaud, près à recevoir un grand personnage. S'élançant derrière ce nid, une immense croix noire est là. La chambre est sombre. Sur une table rustique, l'enfant a déposé un morceau de gâteau aux fruits et un verre de lait. Marcelino finit une petite prière. "Petit Jésus, venez naitre dans mon coeur. J'ai hâte de vous recevoir. Mon coeur est lourd d'amour." Il arrête et se tournant vers le grand crucifix il ajoute "Excusez-moi, Grand Jésus, je vous oubliais. Avez-vous faim?" Marcelino se lève, monte sur une table et offre son goûter, disant: "Tenez, Monsieur Jésus". L'enfant redescend de son installation et dépose un verre et un plateau vides. Jésus a-t-il mangé? Ecoutons. Il converse avec quelqu'un!

"Beau grand Jésus, je pense que j'ai tout fait pour avoir un Noël chrétien. Pour chaque Père, j'ai enveloppé un bouquet spirituel. Pour vous, non, je ne le dirai pas. C'est un secret, bien que vous voyez mon petit berceau. L'aimez-vous? Le petit Jésus le trouvera confortable, j'espère."

"Ah oui! mon enfant, le petit Jésus sera très content. Mais ne désires-tu rien? Que veux-tu pour Noël?"

"Moi, il y a longtemps que je prie pour voir ma maman. J'ai beaucoup de Pères, le Père Jérot, le Père Duret, vous les connaissez, mais je n'ai pas de maman. Savez-vous où elle est cette maman dont ils me parlent? Vous demeurez avec les anges, la voyez-vous?"

"Oui, Marcelino, je la vois ta maman. Elle est très belle dans le ciel."

"Pourrais-je la voir? Voilà le rêve que je caresse. Peut-elle revenir près de moi dans ce monastère? C'est tout ce que je désire. Pouvez-vous m'amener à elle?"

De grosses larmes coulent de ses yeux suppliants.

"Mon cher petit, ta maman si désirée ne peut pas revenir sur la terre mais je peux t'amener près d'elle. Il faudra quitter le Père Duret, le Père Jérot et tous tes amis. Tu ne goûteras pas au succulent repas de Père Cuisinier. Cela ne te fait rien?"

"Je suis décidé, portez-moi vers elle."

L'enfant tend les bras. Miracle! La vieille croix noire est lumineuse et le vieux Jésus n'y parait plus. La chaise ancienne est entourée d'un rayon lumineux.

"Très bien, mon enfant viens, couche-toi dans mes bras. Il faudra dormir. Ferme tes yeux et pense à la plus belle maman au monde."

L'enfant a obéi et il est maintenant couché et entouré de rayons célestes.

"Marcelino, Marcelino," s'écrie encore le Père Duret. Apercevant quelques taches de lait dans le vieil escalier, il monte. Ouvrant la porte du grenier, le Père est aveuglé d'une lumière entourant l'enfant dans la chaise antique. Il s'agenouille et baisse la tête. Soudainement la chambre redevint sombre. Le Père s'avance et emporte le corps du petit qui dort pour l'éternité. Son rêve caressé est enfin réalisé.

— Pour un orphelin, n'est-ce pas le plus beau cadeau de Noël, puisqu'il est allé rejoindre sa mère tant aimée?

Jacqueline PELLETIER,
grade XII, Ecole Stobart
de Duck Lake, Sask.

Au Manitoba

Lorette

Décès de Mme Alphonse Nolin

Le jeudi 9 décembre est décédée, à l'hôpital Taché, Mme Alphonse Nolin, née Elisa Jeanson, de Lorette, âgée de 61 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, Alphonse, une fille, Raymonde, deux fils, Denis et Maurice, et deux petits-enfants, trois frères, Delphis, de Lorette, Gustave, de St-Vital et Edmond, d'Oregon, E.-U., et trois soeurs, Mme Amanda Dupuis, de Lorette, Mmes Octave Jeanson et Ildège Landry, de St-Boniface.

L'inhumation eut lieu le lundi 12 décembre, en l'église de Lorette. La messe a été chantée par M. l'abbé Bouchard, vicaire.

Les dames de Ste-Anne précédèrent le cercueil tandis que M. Rosaire Jeanson, neveu de la défunte, portait la nouvelle bannière et Mmes Damase Dupuis, Lucien Jeanson, Ernest Désautels, nièces, et Mme Zénon Lebrun portaient les rubans. Mmes Arthur Goulet, Thuribe Ross, Georges Marcoux et Anne-Marie Manaigre tenaient les coins du drap mortuaire. Firent la quête Mmes Henri Bissonnette et Louis Jeanson, mère. Les porteurs étaient un cousin, Gérald Jeanson et 5 neveux, MM. Albert et Jules Jeanson, Arthur Dupuis, Loyd White et Alphonse Nolin.

Parents et Maitres

Le vendredi 16 décembre, dans l'auditorium de l'école secondaire, se tenait une réunion des Parents et Maitres.

Après la récitation de la prière par notre dévoué vicaire, M. l'abbé Bouchard, M. Joseph Grossman, commissaire de la division la Seine, souhaita la bienvenue à M. Corriveau, l'inspecteur des écoles de la division, conférencier invité pour parler du "rôle des parents et maîtres".

La causerie se fit en anglais car ce soir-là, les Anglais étaient nombreux. M. Corriveau fit ressortir les qualités d'une institutrice et son attitude envers les parents et élèves. Ensuite il expliqua qu'un foyer, pour réussir, doit reposer sur quatre pilliers importants: 1) Discipline ou ordre; 2) Protection; 3) Education; 4) Religion. Il dit bien clairement que si les parents s'intéressent à étudier et à suivre ces quatre points-là, les faillites seront moins nombreuses, l'encouragement des élèves pour l'étude augmentera, les enfants montreront une meilleure conduite. Il insista beaucoup sur la maîtrise des parents et des maîtres.

Un cercle d'étude en groupe suivit et M. l'Inspecteur ajouta encore des commentaires, mais se montra très satisfait des réponses qui prouvèrent que son sujet avait été très bien compris et apprécié de tous. M. Denis Dorge remercia M. Corriveau d'avoir voulu se déranger pour venir donner de si sages conseils. Un goûter fut servi par les dames du comité social.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Campagne du Bonheur

Depuis trois semaines, c'est par ces mots que nous commençons notre chronique. Pour vous dire merci, c'est de la même manière que je voudrais commencer. Oui merci, merci de vos dons généreux, de votre compréhention et votre support. Votre réponse à notre appel nous a vraiment réchauffé le coeur et, à Noël, votre générosité apportera du bonheur dans plusieurs foyers.

Encore une fois, au nom de toutes les personnes qui recevront votre aide, au nom de la direction et du personnel et en mon nom personnel, je dis MERCI.

Emissions spéciales

Depuis le 28 novembre nous vous présentons une programmation de Noël. Plus nous approchons de Noël, plus nous intensifions ces émissions. Avant la fête de Noël elle-même, nous continuerons nos airs populaires. Samedi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30 nous vous présenterons deux heures de musique et de chansons choisies. Plus tard dans la soirée, de 10 h. à 11 h. 50 nous continuerons dans l'esprit de cette grande fête. Nous nous transporterons ensuite à la basilique, à minuit, pour célébrer la naissance de notre Sauveur, nous transmettrons la messe de la cathédrale.

Ensembles vocaux

Toujours dans le but d'agrémenter votre Noël, CKSB vous présentera des enregistrements de la Société Lyrique de St-Boniface, du Choeur Notre-Dame des Prairies, de la Chorale de l'Académie St-Joseph et finalement du "Glee Club" de l'hôpital St-Boniface. Voici une liste de ces programmes.

Le samedi soir 24 décembre, de 7 h. 30 à 7 h. 45 vous entendrez le choeur de l'Académie St-Joseph. De 7 h. 45 à 8 h., nous vous présenterons le groupe du "Glee Club" de l'hôpital St-Boniface.

Le dimanche 25 décembre, de midi trente à 1 h., vous êtes invités à écouter la Société Lyrique et, de 1 h. à 1 h. 30, le Choeur Notre-Dame des Prairies concluera notre programmation de talents locaux.

Revue de l'année

Au cours de la semaine qui suivra Noël, CKSB tentera de vous présenter les succès de l'année écoulée. Ce sera certainement agréable pour vous d'entendre les chansonnettes qui ont agrémenté votre vie à CKSB en 1960.

Aujourd'hui nous aimerions souligner certaines des revues. Le réalisateur du programme "Reportage" ranimera plusieurs des conversations entendues pendant l'année qui s'achève. Jacques Bertrand vous présentera une revue des interviews à son programme régulier, le jeudi 29 décembre, à 7 h. 30 p.m.

Sous la direction du chef des nouvelles, Valmore Gervais, votre poste vous fera revivre les moments les plus palpitants de l'année qui tire à sa fin. Cette revue sera présentée à 7 h. 30 p.m. le samedi 31 décembre.

A son tour, le chroniqueur sportif, Maurice Lévesque, fera revivre les exploits du monde du sport le samedi 31 décembre à 6 h. 15 p.m.

Le 1er janvier nous invitons les auditeurs à écouter les souhaits que formuleront les personnalités de notre région. Ces émissions de souhaits seront annoncées la veille du Jour de l'An.

La direction et le personnel de votre poste CKSB vous souhaitent à tous un Noël plein de bonheur et une Bonne et Sainte Année 1961.

Noël 1960

8.55—Ouverture
9.00—Message de Sa Majesté la Reine
9.30—Conte de Noël
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Carillon de la tour de la Paix
11.15—Causerie des Pères Blancs
11.30—Airs de Noël
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique de Noël
12.25—Nouvelles
12.30—Chorale de la Société Lyrique
1.00—Choeur de Notre-Dame des Prairies
1.30—Nos nations au micro
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet mondain et nouvelles
6.30—Chants de Noël
7.30—Contes et musique de Noël
8.00—Noël du monde
8.30—Variétés de Noël
9.00—Radio-Journal
9.15—A l'opéra, Hansel et Gretel

ROME — Le Jour de l'An, le Pape célébrera, à Saint-Pierre, une messe pour les "pueri cantores", les petits chanteurs, qui viendront de 40 pays différents, pour assister au huitième congrès international de leur fédération.

"NOËL"

LES derniers jours de l'an 1960 approchent. Installée dans un banc, près du tabernacle, je médite profondément sur la belle fête de Noël.

"Mon bon Jésus, c'est l'Avent et je veux de tout mon coeur vous préparer une crèche lourde d'amour, un sanctuaire accueillant pour vous seul.

"La pensée de vous recevoir dans la sainte Communion, en la grande nuit de Noël me fait palpiter de joie et me fait dire souvent durant le jour "Divin Enfant-Jésus, venez naitre dans mon coeur".

La joie pour quelques-uns, les pleurs pour d'autres qu'apporte la saison de Noël m'émeuvent. Je ressens votre présence à chaque annonce de votre grandiose fête du 25 décembre.

La neige, les sapins verts, les étalages multicolores des magasins, les enfants joyeux et les nuits calmes et étincelantes m'invitent à vos côtés pour vous remercier d'être venu, mon cher petit Jésus.

Noël est le temps des résolutions, des conversions, des réconcilations et la fête des pauvres. Mon bon Enfant adorable, donnez-moi la force de participer à ces événements par la messe de Minuit où le chant pieux de la chorale et la grand-messe solennelle m'invitent à m'unir aux pauvres et aux infortunés pour célébrer votre grande fête.

Faites que je sois charitable et que quand je m'assoierai au grand banquet de Noël, je puisse dire que je suis contente, heureuse et fière de le partager avec mes voisins pauvres.

Eh bien mon Jésus, il faut que je m'en aille; mais pas pour longtemps, je reviendrai demain et tous les jours jusqu'à Noël."

Lillian LALIBERTE,
grade XI, Ecole Stobart
de Duck Lake, Sask.

Le Premier Soir de Noël



VERS le premier siècle de notre ère, moi, un archange aux ailes dorées, j'étais venu faire une visite intéressante sur la terre. Justement comme j'étais de passage dans la petite ville de Bethléem, les gens du pays se massaient en foule pour ce recensement ordonné par l'empereur de familles que l'on apercevait grouiller partout, la plupart sans demeure. Certaines maisons, plus hospitalières dans la ville, étaient encombrées à l'excès et subissaient même un manque de lits et de nourriture.

La soirée était sereine; il n'y avait point de vent, une nuit tranquille; l'air était frais, sans être trop froid; le soleil, après son coucher, avait laissé dans le ciel les vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose. Les étoiles brillaient de tout leur pouvoir.

Je me suis couché voluptueusement sur une fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse. Malgré le repos inconfortable, je me suis levé en sursaut au frappement de la porte. C'était un gentil homme accompagné d'une douce et charmante femme cherchant un asile quelconque pour la nuit. Cet homme, vous le devinez tous, était saint Joseph, et cette femme, la sainte Vierge. Moi, sachant qui ce couple était, j'aurais certainement donné ma fameuse couchette à notre Mère Immaculée, et je suis certaine qu'elle l'aurait acceptée sans se plaindre.

Après leur départ de ce lieu, ils durent parcourir toute la ville et, malheureusement sans aucun résultat, ils se virent forcés de s'installer dans une étable sans éclairage ni chaleur aucune.

Ici, au milieu de toutes les circonstances insolites, fut le lieu choisi par Dieu pour la naissance de Jésus, Dieu le Fils. Avec seulement un peu de paille pour sa couchette, Joseph s'ingénia à pourvoir le sricte nécessaire. Mystérieusement, une étoile lumineuse éclaira brillamment le ciel, c'était une indication pour les mages de la présence de Jésus, le Fils de Dieu.

Avec cet astre pour guide, les bergers, les rois, les mages et bien des braves gens des alentours vinrent rendre hommage ce premier soir au roi Jésus. Dans bien des cas, avec tous ces gens, on apercevait même leurs animaux, semblant, eux aussi, désirer honorer leur Créateur.

Avec générosité ces gens ont même apporté des cadeaux, bien simples, mais symboliques.

Jésus, Marie, Joseph ont passé une très belle nuit, malgré le froid du dehors, car avec eux et en eux était l'amour de Dieu.

Doris GEORGET,
grade XI, Ecole de
Domremy, Sask.

Un conte de Noël



PAR un soir de décembre, un jeune couple cheminait sur une route poussièreuse de Bethléem.

Un homme anxieux tenait par la bride un âne où se trouvait assise une femme d'une rare beauté. C'étaient Joseph et Marie. Après un voyage harassant, ils arrivèrent dans la ville et se mirent en quête d'un gite pour un repos bien mérité. Partout où ils se présentent, c'est toujours le même refus déconcertant: "Pas de place"; pas la moindre petite place pour ces honnêtes voyageurs exténués.

Alors Joseph amène sa jeune épouse dans une grotte abandonnée qui sert d'abri aux animaux pendant la mauvaise saison. Or, c'est le 24 décembre. Fugitif, le soir efface rapidement les derniers reflets du soleil et l'ombre enveloppe la terre dont seules les étoiles scintillantes éclairent.

Marie est bien triste, mais elle se résigne néanmoins de bonne grâce et se prépare pour l'heureux avènement. A minuit, les choeurs angéliques déchirent les nues, car le Rédempteur vient de naitre.

Comme toutes les heureuses mamans, Marie avait dû rêver pour son Enfant, d'un chaud berceau, de langes moëlleux, et voilà que comme le dernier des enfants, Ils nait sur de la paille, dans un abri de fortune entre le boeuf et l'âne gris qui le réchauffent de leur haleine. Peut-on concevoir une pauvreté plus grande?

Les bergers avertis par un ange arrivent en comblant de leurs humbles présents, la Vierge et l'Enfant, tandis que l'Etoile miraculeuse conduit au berceau les trois puissants monarques d'Orient, chargés de riches trésors. Joseph et Marie sont confus et acceptent simplement ces hommages en l'honneur du Divin Enfant.

Depuis ce premier Noël, dans l'univers entier, se renouvelle chaque année cet heureux avènement.

Jacqueline PERRIN,
grade X, Ecole Stobart
de Duck Lake, Sask.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 8

N'ayant à compter que sur elle-même et responsable de ses actes, la maitresse de Roseterre avait appris à se gouverner par la raison. Sa vie rude dans ce camp, sans autre société qu'une servante dévouée et un enfant, contrastait durement avec la vie douillette qu'elle avait menée à Paris du vivant de son père. Si cette existence lui avait laissé des regrets, elle les avait étouffés courageusement et avait apporté à son vieil oncle son dévouement absolu. Après sa mort, elle avait pris à coeur d'exécuter ses dernières volontés. Ceci lui avait demandé beaucoup d'abnégation. La découverte que cet homme regardé comme un ennemi était devenu le maitre de son coeur ne l'abattit point. Toute femme qui n'a pas dispersé en de frivoles amours sa puissance d'aimer peut se souvenir d'une heure pareille; pour quelques-unes, une heure de merveilleuse beauté; pour d'autres, une heure de douleur indicible. Toujours elle reste sacrée et inoubliable.

Pendant longtemps, la jeune fille demeura immobile près de la fenêtre.

"Marié! Marié! Je suis contente de le savoir. Sans cette certitude, peut-être aurais-je pensé à lui plus qu'il ne fallait."

Et, délibérément, elle continua de penser à lui, à lui seul. Enfin, elle se mit au lit, et la nuit passa lentement, lentement.

Qui s'étonnerait qu'à leur rencontre suivante ses manières envers Gérard eussent perdu leur cordialité relative? Il eût été étonnant aussi que l'objet de cette froideur manquât de s'en apercevoir. Il crut d'abord s'être trompé, mais il lui fallut bien se rendre compte du nouvel état de choses.

Ami de situations claires, Gérard posa à la jeune fille une question directe. Christiane parut étonnée et plaida l'innocence.

— Regrettez-vous l'ajournement de mon assassinat? demanda Kerlay, railleur, après vingt minutes d'une joute de paroles qui avait poussé à bout sa patience.

— Votre assassinat? répéta-t-elle, levant les sourcils. Vous n'avez pas cru que j'en aie eu l'intention?

— C'est vous qui l'avez dit.

— Vous prenez toujours au sérieux ce qu'on vous dit.

— Oui, de quelques personnes.

— Eh bien! je ne suis pas si sauvage, quoique mon entourage soit très peu civilisé.

— Ma prompte et définitive disparition aplanirait beaucoup votre chemin, dit-il en allumant une cigarette.

Elle le regarda:

— C'est vrai, dit-elle d'un ton bref. Pourtant, il n'est pas permis de déblayer soi-même sa vie, heureusement.

— Ou malheureusement . . .

Elle s'enflamma:

— Vous êtes très malveillant.

— Vous-même êtes-vous très bonne pour moi? dit-il avec l'inflexion tendre qu'elle avait appris à discerner dans sa voix.

Il était plus pâle que d'habitude, et si elle n'avait pas su ce qu'elle savait, elle aurait pensé qu'elle ne lui était pas indifférente.

Avec impatience, elle repoussa la pensée. Il n'avait pas le droit de lui parler sur ce ton, pas le droit de la regarder comme il le faisait. Ce ton, ces regards appartenaient à sa femme, à aucune autre.

Elle consulta sa montre:

— Il est grand temps que j'aille surveiller un abattage de sapins. Au revoir.

Gérard fronça les sourcils, mais accepta le congé.

Cette passe d'armes avait pris place à la rencontre des sentiers des deux propriétés. Le maitre de Carolay se dirigea vers son habitation.

Il était de mauvaise humeur.

"Elle est irritante, la petite vipère!" pensait-il, tour à tour la détestant ou la trouvant charmante.

Les jours suivants, ils ne se rencontrèrent pas. Christiane se livra plus complètement à ses devoirs quotidiens.

Gaddy, avec l'indiscrétion de l'enfance, passait la plus grande partie de son temps à Carolay, et l'accueil de Gérard se faisait encore plus amical. A toute occasion, le petit garçon citait M. Kerlay; il avait pris ses gestes, ses intonations, il en faisait son modèle.

Si Gérard trouvait parfois un peu gênants le culte de l'enfant et sa présence presque continuelle, il n'en laissait percer aucun signe.

Un après-midi, vers la fin d'octobre, Gaddy rapporta l'information que M. Kerlay, parti à Barnetan la veille dès le matin, avec l'intention de rentrer le soir, n'était pas encore revenu.

— Il m'avait promis de m'emmener ce matin au Pic du Carron, conclut l'enfant, mécontent.

Dans l'après-midi, Michel vint au camp de Roseterre.

— Excusez-moi de vous déranger, Mademoiselle, dit-il. Je voudrais savoir si vous n'avez aucune nouvelle de mon patron. Il est allé hier matin à Barnetan, avec l'intention de rentrer le soir. Il n'est pas revenu et ne nous a pas fait passer un mot. Nous sommes tout tracassés, et puis . . ., et puis . . . Pour vous dire la vérité, Mademoiselle, nous avons bien peur, Dorran et moi, qu'il lui soit arrivé malheur.

— Un malheur! s'exclama Christiane.

— Eh! oui, demoiselle! Ces Mexicains ont juré de se venger. Ces démons savent manier le couteau. On ne peut jamais dire . . .

— Rapportait-il de l'argent? demanda Christiane avec un calme apparent.

— Eh! oui, justement, Mademoiselle. C'est pour ça . . .

— Il a été retenu, dit Christiane, mille choses ont pu l'occuper. A votre place, je ne me tourmenterais pas.

— J'espère que vous avez raison, demoiselle. Mais je n'aime pas ça. Le patron avait l'intention de rentrer à la nuit. Excusez-moi de vous avoir dérangée, mademoiselle Saint-Aubin.

Christiane demeura anxieuse, épouvantée, quoiqu'elle se répétât que M. Kerlay pouvait passer hors de chez lui une nuit, deux nuits, autant de nuits qu'il voudrait, cela ne la regardait pas.

Le raisonnement ne calmait pas son inquiétude.

Le soir, en revenant de la scierie, elle vit un groupe d'hommes parlant avec excitation. Parmi eux, quatre ou cinq mineurs de Carolay.

Christiane alla à eux:

— M. Kerlay est-il rentré?

— Pas que nous sachions, Mademoiselle, dit un des hommes, avec un embarras évident.

Gaddy intervint, s'écriant:

— Oh! Crissie, ils disent que M. Kerlay a été assassiné par les Mexicains!

Il sanglota bruyamment.

Le coeur de Christiane s'arrêta de battre et le sang abandonna ses joues. Pourtant, ce fut d'une voix calme qu'elle affirma:

— Il ne sert à rien de te faire un chagrin inutile, Gaddy. T'imagines-tu que M. Kerlay n'est pas capable de prendre soin de lui-même?

Comme elle s'éloignait, un des hommes murmura:

— Elle en parle à son aise, la demoiselle.

Il ne savait pas que la "demoiselle" resterait très tard dans la nuit à sa fenêtre, épiant le bruit des sabots d'un cheval, avec un affreux pressentiment. Le soir n'avait pas ramené le voyageur, et Mélie sortit une de ses tirades:

— Que la volonté du Seigneur soit faite! Je crains qu'il ne soit que trop vrai que M. Kerlay est allé goûter le repos du ciel. Aujourd'hui dans ce monde, demain dans l'autre, c'est la loi, comme disait mon pauvre Emmanuel.

Christiane avait essayé de rire; son rire s'était étouffé dans un sanglot. Un pauvre petit être au désespoir, les cheveux en désordre et les yeux rouges, rampa dans sa chambre, vint se nicher sur ses genoux.

— Gaddy, mon petit, je te croyais endormi depuis longtemps.

— J'écoutais pour entendre M. Kerlay rentrer chez lui. J'ai peur qu'il ne revienne jamais. Oh! Christiane, il était trop bon pour vivre! Et vous, vous ne l'aimiez pas!

Soudain un hurlement lugubre s'éleva dans le silence de la nuit. Gaddy, sur les genoux de la jeune fille, se redressa.

— C'est Sultan!

C'était Sultan qui, dans le clair de lune, gémissait.

Raf et Tartare s'élancèrent impétueusement.

— Ils vont se battre! s'exclama Gaddy, prêt à sauter par la fenêtre.

Il n'y eut pas de combat, car Sultan se contenta de tourner des yeux tristes sur les autres qui, bizarrement, abandonnèrent sur-le-champ leur attitude hostile et se mirent à hurler de concert.

Le côté comique de la scène échappa à Christiane aussi bien qu'à Gaddy.

Enfin le futur ingénieur des mines, marin et officier de la Police montée s'endormit honteusement à travers ses larmes. Christiane le porta doucement dans le réduit qu'il appelait orgueilleusement "ma chambre", et le borda dans son lit.

Alors, incapable de dormir elle-même, elle sortit.

Dans le silence oppressant, elle allait, formulant passionnément des prières silencieuses pour la sécurité de l'homme qui avait pris dans sa vie une si grande place. En dépit de l'ardeur de ses supplications, le coeur lui manquait, se faisait de plus en plus lourd.

La lune impassible blanchissait les collines d'alentour.

L'affligée s'éloigna lentement de la maison, jusqu'à ce qu'elle eût atteint la croisée des sentiers. De là, elle dominait une large étendue de la route parallèle à la rivière.

Un aboiement bref la fit se retourner. Sultan la suivait, la rejoignait:

— Mon bon Sultan, dit-elle, lui caressant la tête, tu veux venir aussi, eh bien! viens.

Ils atteignaient la lisière du petit bois quand Sultan s'arrêta, les oreilles droites. Deux secondes plus tard, il s'élançait.

Christiane entendit le son qu'elle avait tant souhaité d'entendre, le claquement du trot d'un cheval.

CHAPITRE X

Quand le bruit fut proche, la promeneuse nocturne se cacha derrière un buisson.

Une minute plus tard, Gérard Kerlay passait, Sultan se livrant à de joyeux bonds autour de son cheval.

Christiane se tira un peu plus en arrière. Mais les yeux prompts de Gérard avaient aperçu les plis d'une jupe, et le cavalier arrêta brusquement sa monture.

— Qui est là? demanda-t-il.

Avec un rire embarrassé, elle sortit de son abri.

— Ce n'est que moi, dit-elle, s'efforçant de garder une voix assurée.

Gérard se laissa glisser de sa selle.

— Je n'ai le droit d'aucune observation, dit-il d'un ton plutôt rude, mais croyez-vous qu'il est prudent de vous promener seule, sur une route solitaire, à deux heures du matin?

— Mes précautions sont prises, dit-elle en montrant un petit revolver dans sa poche de côté.

Son coeur battait fort, et en dépit de son assurance affectée, sa voix n'était pas bien ferme.

— Que s'est-il passé? demanda-t-il avec un intérêt marqué. Vous voilà toute bouleversée. Pourquoi êtes-vous si loin de chez vous, à cette heure.

Elle secoua la tête, incapable de parler sans trahir l'émoi qui l'étreignait.

Il la regarda une minute, puis, tranquillement:

— Vous allez maintenant retourner chez vous, n'est-ce pas? Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

Elle acquiesça d'un signe de tête.

(à suivre)

— No 281 —

HORIZONTALEMENT

1—Bouge. — Charpente qui couronne la file des pieux d'une palée de pont.
2—Pénible. — De la nature du sable.
3—Partie supérieure. — Embryon dégénéré. — Encroûte.
4—Qui n'a pas reçu de solution. — Bière anglaise.
5—Personne niaise. — Première. — Vignoble.
6—Expression au tennis. — Actions.
7—Fer presque pur. — Du corps.
8—Came. — Durrilon. — Dans Turc.
9—Dans l'eau. — Relative aux chemins.
10—Sienne. — Fin. — Attacher.
11—Comble. — Fit reposer sur.
12—Poisson. — Faites avec audace.

VERTICALEMENT

1—Rendre conforme à la raison.
2—Corindon. — Auteur du "Dies irae".
3—Action de mesurer. — Ivette. — Pron.
4—Substance dans l'urine. — Général américain. — Jeu de cartes.
5—Suinter. — Figure circulaire.
6—Non aval. — Petit.
7—Mène partout avec lui. — Soupçon.
8—Lu encore. — Robuste.
9—Homme ignorant. — Evénement fortuit. — Parties du bas-ventre.
10—Rends-toi. — Pacha de Janina. — Femme importante.
11—Chat sauvage. — Cime.
12—Rendras très utile.

SOLUTION DU PROBLEME No 280

■ Horizontalement: 1. Mâchonnement; 2. Ecoute — Macao; 3. Nérée — Têtu; 4. Ires — Mare — Ep; 5. Née — Titi — Ili; 6. Ge — Eure — Poil; 7. Orée — Canal; 8. Cosse — Cerise; 9. Otée — Polie; 10. Que — Tâtas — Ci; 11. Ui — Marin — Ile; 12. Estimatoires.

■ Verticalement: 1. Meningocoque; 2. Acérée — Etuis; 3. Corée — Osée; 4. Hues — Erse — Mi; 5. Ote — Tuée — Tam; 6. Ne — Mire — Para; 7. Tâte — Cotif; 8. Emeri — Célano; 9. Maté — Paris; 10. Ecu — Ionie — Ir; 11. Na — Elias — Clé; 12. Torpilleries.

CONSERVONS NOS COUTUMES

Pendant ce cycle émouvant de Noël que nous vivons, il faut resserrer les liens de la famille, car dans la famille chrétienne seule on trouve le bonheur sans remords. Le moyen le plus efficace de resserrer ces liens, c'est de conserver les traditions que nous ont léguées nos ancêtres ou de les remettre en honneur, si nous les avons abandonnées.

Pour ce qui est de la fête de Noël elle-même, on a pu constater, dans de nombreux foyers, ces dernières années, une tendance heureuse à rechristianiser une fête à laquelle la légèreté de trop de chrétiens était en train de donner une allure presque païenne. On n'entend plus guère parler, dans la bonne société canadienne-française, de "Santa Claus". Le "Père Noël" lui-même n'est plus guère maintenu en vie que par le zèle intéressé de certains grands bazars. Et du train où vont les choses, ce stupide et insignifiant bonhomme va perdre de plus en plus de vogue.

On a donc restauré, dans plusieurs foyers, la splendide tradition des naïves crèches de Noël, bien plus à leur place, au pied du sapin vert, que le vieillard aux joues vermillon et à la barbe blanche. Il faut que se multiplient ces petites crèches préparées avec amour et mystère par le papa ou la maman. Il faut que nous nous débarrassions au plus tôt des "Santa Claus" ou des "Père Noël" en série. Reléguons-les aux oubliettes.



Le Jour de l'An a, lui aussi, ses traditions. Ce jour, qui, comme celui de Noël, est consacré avant tout au Seigneur puisqu'il évoque la Circonscision, est, et doit demeurer, par excellence la fête de la famille chrétienne. Ce jour-là, tous les membres de la famille doivent oublier les petits nuages qui auraient pu s'élever au sein du foyer au cours des derniers douze mois. Ils doivent s'abandonner totalement et allégrement aux joies familiales saines.

Il est bien superflu d'énumérer toutes les traditions qui font du Jour de l'An une fête unique en son genre: échange de souhaits et de cadeaux, poignées de mains, visites, etc.

A mon sens, les deux plus belles coutumes du Jour de l'An, celles qu'on devrait se faire un point d'honneur de conserver surtout, c'est la communion collective de la famille au matin du premier jour de l'année, puis, la bénédiction paternelle.

Il semble qu'un Jour de l'An sans bénédiction paternelle perd sa principale saveur; cette touchante coutume devrait être maintenue ou restaurée dans tous les foyers où le père est vivant.

A toutes les époques, chez à peu près tous les peuples, — même chez certains païens, — la famille a été honorée, le père de famille a été l'objet d'une vénération spéciale. Dans l'Ancien Testament, ne voit-on pas Isaac bénir son fils, Jacob, et celui-ci bénir, à son tour, sur son lit de mort, son fils, Joseph, par cette invocation aussi simple que belle: "Que du Dieu de ton père te viennent les bénédictions"?

Depuis l'avènement du Christ, un caractère sacré est venu s'ajouter à l'autorité paternelle. En élevant le mariage à la dignité de sacrement, Dieu a donné au père l'autorité sur sa famille, sur les enfants qui pourront venir. Aussi l'Eglise recommande-t-elle la bénédiction du chef de famille.

Répondons à cette invitation en demandant, comme lorsque nous étions petits, la bénédiction du père et en bénissant, à notre tour, nos enfants, si nous en avons. Que le 1er de l'an, dans des milliers de foyers chrétiens, descendent, par l'entremise des chefs de famille, la bénédiction de Dieu sur l'année qui commence.

(Le Devoir)

Lucien DESBIENS.

Bijoux et bibelots




Coffret de Rosette

Joyeux Noël et bonne année

A Londres, en 1842, un petit apprenti graveur, nommé William Mawegley, voulut faire montre de ses talents à sa famille, à l'occasion de Noël. Il grava un paysage de neige et, en exergue, il disposa des rameaux de houx et de gui entrelacés. Puis il traça la formule traditionnelle: "Joyeux Noël et Heureuse Nouvelle Année". Il en imprima quelques douzaines qu'il adressa aux siens. Telle est l'origine de la carte de Noël et de Nouvel An.

L'idée de l'apprenti graveur arrivait à point: elle favorisait notre penchant naturel au moindre effort. C'est pourquoi elle fut adoptée d'emblée et exploitée industriellement, à travers le monde.

De nos jours, c'est par centaines de millions d'exemplaires que les cartes de Noël se font les messagères de nos souhaits. Sans toutefois en garantir la sincérité.

✦ ✲ ✦

Pour les thés, les invitées ne retirent jamais leur chapeau, à moins qu'elles ne soient priées de recevoir avec la maitresse de maison, ou spécialement invitées à retirer leur chapeau. On doit porter des chapeaux légers, des gants blancs ou très clairs et des chaussures habillées.

✦ ✲ ✦

— Voyons, Jacotte, dis-nous qui tu aimes le mieux: ton papa, ta maman, ta tante Ursule ou bien ton oncle Léon? ....

Jacotte, six ans, déteste qu'on lui demande de se prononcer sur ses préférences. Cependant, à l'approche de Noël, la question mérite d'être reconsidérée, n'est-ce pas? Or, Jacotte a le sens de l'opportunité.

— Eh bien! je verrai ça . . . après Noël! dit-elle.

✦ ✲ ✦

Saviez-vous qu'un adulte de santé normale change de position à toutes les sept ou huit minutes au cours d'une nuit?

✦ ✲ ✦

Mettez toujours la cassonade et le sucre en poudre dans le réfrigérateur: ils ne durciront pas et resteront frais plus longtemps. Si la cassonade est en morceaux, lors de l'achat, réchauffez-la dans le fourneau.

Trois esprits tendent à s'emparer de nous: l'esprit des ténèbres, l'esprit humain et l'Esprit-Saint. Il est très important de distinguer l'action de ces esprits, afin de ne nous livrer qu'à l'esprit de Dieu.

Dom Marmion, O.S.B.

✦ ✲ ✦

Après avoir nettoyé les chaussures blanches des enfants, recouvrez-les d'une couche de cire à plancher, en pâte; appliquez avec vos doigts. Polissez dès que la cire est sèche.

✦ ✲ ✦

Nanette a demandé au Bonhomme Noël de lui apporter une poupée "qui ressemble exactement" à celle qu'elle a aperçue en marchant avec sa maman, dans la vitrine d'un grand magasin, c'est-à-dire une poupée qui dise "papa . . . maman", et qui ferme les yeux quand on la couche.

— Mais, Nanette, tu as eu la même, l'an dernier, et elle n'est pas du tout usée! fait remarquer la maman.

Les enfants sont logique implacable . . . Et Nanette de rétorquer:

— Moi non plus, maman, je ne suis pas du tout usée; n'empêche que tu viens de t'acheter un nouveau bébé!

✦ ✲ ✦

L'odeur de cigare ou de cigarette disparaitra comme par enchantement, si un petit plat de vinaigre est laissé dans la pièce toute la nuit.

✦ ✲ ✦

Faites chauffer les citrons pendant quelques minutes avant de les presser; il produiront presque le double de jus qu'on avait prévu.

✦ ✲ ✦

Ce matin de Noël, assise au beau milieu du salon, la petite Janine dénombre les multiples cadeaux du père Noël. Sans beaucoup d'enthousiasme, pourtant.

— Comment, Janine, tu n'as pas l'air plus contente que cela? questionne son père . . . Le Père Noël t'a apporté tout ce que tu avais demandé!

— Hé si! que je suis contente, papa! répond Janine . . . Si si . . . Seulement, tu comprends, il ne m'a rien apporté de ce que je ne lui avais pas demandé!

Une mentalité de femme, déjà!

Considérations

L'homme poursuit un idéal avec ferveur, on le prend pour un exalté.

S'il n'a aucun but, on le dit sans ambitions.

S'il réussit mieux que son voisin, par ses efforts constants, sa persévérance, c'est sans doute un "privilégié" — "Toutes les chances ont été pour lui!"

S'il n'arrive à rien ou presque, c'est un lâche.

S'il veut rester digne, conserver son intégrité, malgré tous les revers, c'est un "entêté".

S'il se débauche, se permet toutes les libertés, sans souci à sa réputation, ce n'est pas un homme.

S'il s'isole pour réfléchir et économiser ses énergies, c'est un rêveur, un insensible, un indifférent.

S'il ne dit que des sottises, bavarde à propos de tout et de rien, il manque de réflexion.

S'il défend un ami, c'est par intérêt.

S'il le laisse abattre, c'est un indolent.

S'il ouvre de nouveaux horizons, c'est pour faire éclat.

S'il ne s'intéresse à rien, il manque de curiosité.

S'il soutient la Vérité avec conviction, "c'est une vocation manquée".

S'il tolère le mal, c'est un blasé, un incapable, un bon à rien.

S'il aide de ses biens ou de ses conseils, c'est un prétentieux, un vaniteux.

S'il reste sourd aux malheurs d'autrui, c'est un égoïste.

S'il s'attache la confiance de quelques amis, il trame quelque chose.

S'il ne sympathise avec personne, il n'est pas sociable.

S'il se contente de son sort, on doute de sa satisfaction.

S'il tourne en rond et envie constamment son à-côté, c'est un désoeuvré, un mécontent.

S'il affiche l'humilité, le désintéressement, c'est un comédien.

S'il se pavane et vante ses mérites, c'est un insensé, un gonflé.

S'il goûte un brin de bonheur, il ne l'a sûrement pas mérité.

S'il est voué à tous les échecs, c'est un raté.

Donc, qu'en conclure? Où trouver le positif dans tout cela?

P. L.



Q. — A l'occasion de Noël, je serai invitée dans la famille de mon fiancé. Serait-il convenable que j'offre un cadeau à sa mère et si oui, que devrais-je choisir? Merci.
HEUREUSE.

R. — Il ne serait pas seulement convenable que vous apportiez quelque chose à votre future belle-mère, mais si vous ne le faisiez pas cela ne serait pas gentil du tout. Si vous ne la connaissez pas très bien, achetez des fleurs, une plante ou des bonbons. Par contre, si vous connaissez bien cette dame, vous pouvez lui donner un cadeau plus personnel selon ses goûts, tel que du parfum, des gants, des bas, ou encore des livres ou un abonnement à une revue ou un journal, etc.

• • •

Q. — Nos parents célébreront leur vingt-cinquième anniversaire de mariage entre Noël et le Jour de l'An. Nous voulons leur faire une petite fête intime, n'invitant que nos grands-parents et oncles et tantes. Nous sommes quatre enfants et nous avions pensé offrir un très beau grille-pain. Comme un seul de nous travaille, les autres ont fait des économies sur leur argent de poche à cet effet. Maintenant, on nous dit que cela ne convient pas comme cadeau à cette occasion. Qu'en pensez-vous? — INQUIETS.

R. — Que les autres offrent ce qu'ils veulent à vos parents lors de cet anniversaire, mais qu'ils vous laissent libres de faire la même chose. Je suis certaine que les jubilaires seront ravis de recevoir un tel cadeau de votre part, surtout qu'ils se rendront compte des sacrifices que leurs enfants ont fait pour le leur procurer. Lorsque vos parents fêteront leurs noces d'or, vous serez tous sans doute, en mesure de leur donner des fauteuils, des lampes, etc. Je vous félicite de votre excellent choix et vous demande de ne pas vous laisser influencer par les autres.

Q. — Au cours de l'année, notre médecin s'est montré d'un dévouement inlassable pour notre famille et nous aimerions lui faire un cadeau. Nous voulons que ce soit quelque chose de bien et qui lui serait utile autant qu'agréable. Il fait beaucoup de visites aux environs de notre ville et nous avions pensé lui acheter une chaufferette pour l'intérieur de sa voiture, de sorte que lorsqu'il y montera elle sera toujours chaude. Croyez-vous que cela conviendrait?
RECONNAISSANTE.

R. — Quelle excellente idée vous avez eu là! Je suis certaine que votre médecin appréciera énormément votre délicate pensée et je vous en félicite. Il lui fera bon sentir un chaud souffle de reconnaissance, surtout à cette saison de l'année. Trop de personnes oublient que sous le professionnel compétent et toujours très occupé il y a un homme, qui comme eux, souffre souvent du froid et de la fatigue en se dévouant pour ses patients. Toutes mes félicitations.

• • •

Q. — Croyez-vous que je pourrais, sans manquer à l'étiquette, envoyer des fleurs à la femme de mon patron qui a été très bonne pour moi lors d'un deuil récent dans ma famille. Je profiterais ainsi de Noël pour lui témoigner un peu ma reconnaissance. Joyeux Noël et merci.
LECTRICE ASSIDUE.

R. — Votre délicatesse sera vivement appréciée par votre patron et sa femme surtout si vous écrivez un petit mot de remerciement à cette dame, sur la carte qui accompagnera les fleurs. Comme je disais plus haut, je me réjouis toujours de voir que la reconnaissance si rare de nos jours, n'est tout de même pas tout à fait morte.

• • •

Q. — J'ai une belle jaquette en fourrure que j'aimerais porter pendant les Fêtes pour nos sorties du soir. Certaines de mes amies me disent que cela ne se fait pas et qu'on doit, en plein hiver, mettre un manteau long. Evidemment, je ne sortirais pas habillée de la sorte un soir de tempête, mais par une température ordinaire, il me semble qu'elle suffirait. Votre opinion s'il vous plait pour régler une discussion.

R. — Votre jaquette conviendrait très bien si vous sortez en voiture et serait même plus chic que le manteau long de tous les jours, car je crois comprendre qu'elle est confectionnée de fourrure de luxe. Avec les robes du soir, courtes ou longues, on porte généralement la jaquette. Elle rehausse l'élégance de la toilette. Vos amies font vraiment fausse route.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Réponse à un alcoolique

par le Dr Adrien Plouffe

Un passant me demande, à Montréal, si un alcoolique peut guérir de sa maladie?

La réponse est nette, claire, catégorique: "Oui, l'alcoolique invétéré peut guérir de son alcoolisme, mais il s'agit **d'une guérison relative**, c'est-à-dire qu'elle demeurera une véritable guérison tant que l'alcoolique évitera de boire un verre d'une boisson alcoolisée.

Celui qui a abusé de l'alcool pendant cinq ans, dix ans, quinze ans et plus peut être guéri de sa maladie, **à condition qu'il ne boive plus du tout. Plus jamais.**

J'ai connu un alcoolique invétéré qui buvait sa bouteille de quarante onces tous les jours depuis de nombreuses années. Il entra chez les Alcooliques Anonymes et il tenait bon pendant toute la journée. Hélas, le soir, en entrant à la maison, sa femme lui disait: "Voyons, chéri, tu n'es pas pour me laisser boire toute seule. Prends donc un petit verre avec moi, un seul verre, rien qu'un verre!" Et l'homme qui n'avait pas de volonté se laissait tenter et il retombait dans l'ornière morbide! Il abandonna les A.A., perdit une magnifique situation et végète en ce moment. Je l'ai perdu de vue. Il était pourtant guéri, mais sa guérison était relative et **basée sur l'abstinence totale.** Il ne devait plus jamais s'approcher de l'alcool pour que sa guérison soit complète, totale. Est-ce assez clair?

— Oui, mais je connais un type qui n'a pas bu depuis dix ans après avoir bu pendant douze ans, ce type-là au bout de dix ans . . .

— Je vous arrête! Ce type-là ne peut plus jamais boire un seul verre de vin. S'il prend un petit verre de vin ou un petit verre de bière ou un petit verre d'une liqueur soit-disant inoffensive, la rechute est certaine. Est-ce assez net, assez évident?

— Alors, mais cet alcoolique est condamné à ne plus jamais boire de boisson?

— Exactement, voilà la vérité. Tenez, un ami de Québec me disait, au dernier déjeuner annuel des Alcooliques Anonymes: "Docteur une bonne bouteille de Bourgogne, ce serait bon avec des perdrix!"

C'est ce copain — et ce n'est pas le premier venu — qui m'avait raconté, l'an dernier, qu'il était allé à la chasse et il m'avait dit alors la phrase que vous venez de lire. Ainsi donc, voilà un gourmand et un gourmet qui, dans les bonnes années, aimait à arroser son bon déjeuner d'une bouteille de vin, mais aujourd'hui, il sait qu'il ne peut plus se payer ce plaisir, jamais.

Il était devenu un véritable alcoolique et pour se guérir, il s'est imposé le sacrifice de ne plus boire. Il tient bon comme tous les A.A. 24 heures par 24 heures. Il sait qu'un seul verre de vin ferait s'effondrer le castel de sa guérison. Voilà la réponse nette, claire, catégorique, péremptoire, définitive.



Passez la veillée de Noël en compagnie

La veille de Noël, une merveilleuse atmosphère règne dans la maison, et nous aimons alors la compagnie de nos parents et de nos meilleurs amis.

Au cours de centaines d'années, depuis la première Noël, de la ville ensoleillée de Jérusalem au coin le plus froid de la Norvège, les familles ont chéri la veillée de Noël. C'est le plus beau jour de l'année. Beaucoup de familles, dans le monde entier, assistent à la messe de minuit. D'autres invitent des amis pour décorer l'arbre . . . ou chanter des Noëls.

Mais quelles que soient les autres activités, dans presque chaque foyer on célèbre la Fête de Noël en faisant un réveillon. Souvent, le menu servi est un menu typique du pays d'origine de la famille . . . comme le smorgasbord suédois. Les fameux soupers polonais comprennent de sept à onze plats, à savoir: des harengs marinés, une soupe chaude (aux champignons ou au poisson), du poisson cuit au four avec une sauce au raifort, de la choucroute cuite au four, une compote de fruits, un gâteau à la graine de pavot, et un pouding ou de la pâtisserie, des noix et des bonbons, du café.

Quand vous invitez des amis pour le réveillon de Noël, offrez-leur un merveilleux festin réconfortant . . . qui ne vous retiendra pas à la cuisine. Lorsqu'ils arrivent chez vous, venant du dehors où il fait si froid, ils seront heureux d'apercevoir une grande soupière pleine de bonne soupe fumante. Servez l'une de ces soupes congelées si savoureuses . . . idéales pour une telle occasion. La plus traditionnelle pour la veillée de Noël est sans doute la soupe aux huitres si onctueuse. Ou bien, vous pouvez choisir la soupe crème de pommes de terre à la mode d'antan (maintenant congelée) . . . ou la riche soupe aux pois verts avec jambon. Entourez la soupe avec toutes sortes de bonnes choses comme celles-ci:

Souper à la soupe aux huitres pour la veillée de Noël

Soupe aux huitres
Fromage fumé
Crackers et pain Pumpernickel
Céleri
Pêches marinées
Sauce aux atacas
Petits fours de Noël
Figues et Dattes
Café

De la sauce dorée sur des sandwichs à la dinde

De la soupe crème de poulet (ou crème de champignons) fait une merveilleuse SAUCE DOREE pour des sandwichs chauds à la dinde. La sauce . . . simplement de la soupe avec du lait et un oeuf. Vous faites chauffer la boite de soupe avec ½ tasse de lait dans une casserole jusqu'à ce que des bulles se forment. Pendant ce temps, vous battez l'oeuf avec une fourchette. Ajoutez, en remuant, un peu de soupe chaude à l'oeuf; puis versez cela dans la soupe. Faites chauffer doucement, sans cesser de remuer, seulement jusqu'à ce que le mélange épaississe. (Ne faites pas bouillir). Ceci fait suffisamment de sauce délicieuse et riche pour recouvrir 3 sandwichs (à la dinde ou au poulet).

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 38

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.50 franco. 132-T.F.

CHAUFFEUR D'EXPERIENCE AIMERAIT CONDUIRE AUTOMOBILE de personne désirant faire voyage en Californie après les Fêtes. Aucun salaire requis, sauf dépenses de nourriture et logis. S'adresser à Boite 434, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 38-434-39C.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4307. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3538
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



La Femme Avon
Commencez votre propre entreprise maintenant! Devenez la représentante d'Avon. Revenus substantiels dès le début. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.

Mesdames! Faites-vous donner votre permanente pour Noël et le Nouvel An MAINTENANT chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale d'Avant-Fête.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

Un voit ci-dessus la bible de la famille Kennedy, qui servira en janvier lorsque le président élu John F. Kennedy prêtera son service d'office. Cette bible, qui contient la liste des naissances, fiançailles, mariages et décès des familles Kennedy, est la première édition Douay (catholique) employée pour recevoir le serment d'un président américain. (Photo NC)

A LOUER — St-Boniface, 478, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-6810. 35-407-38C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Adultes de préférence. Signaler, après 6 h.: CHapel 7-9732. 38-441-38C.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4370. 38-438-39C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 personnes. Signaler: CEdar 3-1656. 35-329-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

On vous débarrassera
promptement et gratuitement
des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

ON DEMANDE
Maitre ou maitresse bilingue pour école Mathieu, de Laflèche, pour les grades 2 et 3 (30 élèves) et pour le grade 7 (22 élèves). Salaire d'après expérience et qualifications. S'adresser à R. Kirkpatrick, sec.-trés., Mathieu R.C., S.D., Laflèche, Sask. 36-418-38C.

A LOUER — St-Boniface, rue Despins. Logis: 4 pièces. Signaler: CEdar 3-5122. 38-437-39C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre avec pension. Pour homme. Près autobus. Libre: immédiatement. Signaler: CEdar 3-3268. 36-424-38C.

A LOUER — Norwood. Près hôpital. Logis: 4 pièces, broché pour poêle. Entrée et salle de bains privées. Garage. Signaler: CEdar 3-1222. 38-442-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près hôpital et autobus. Libre immédiatement. $35 par mois. Signaler: WHitehall 3-5057. 38-436-39C.

A LOUER — Lorette. Logis: 4½ pièces. Dans duplex. 2e étage. Entrée privée. Eau courante. $35.00 par mois. Téléphone: Dugald 446. 38-439-38P.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Usage du téléphone. Jeune homme de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 35-408-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Terrain de stationnement. Libre: 1er ou 15 janvier. Signaler: CHapel 7-9731. 36-419-38C.

A LOUER — St-Boniface, 552, rue De la Morénie. Dans immeuble-appartement, logis: 3½ pièces. Près écoles. Réfrigérateur, poêle, laveuse et séchoir fournis. Libre: 1er février. S'adresser à appt. 5 ou téléphoner à CEdar 3-1520. 37-431-38C.

A VENDRE ou A LOUER — Windsor Park. Maison neuve, près école Béliveau, et de nouvelle paroisse française en voie d'organisation. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Prix: $14,900. Aussi à Elmwood. Duplex neuf. Cave à la grandeur. Signaler: ALpine 3-1515. 37-429-39C.

A VENDRE — Norwood, 144, rue Marion. Poêle "Rangette", $15.00. Signaler: CEdar 3-6074. 38-440-40C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-422-T.F.

A VENDRE — Hôtel de 34 chambres. Eau chaude et froide. Chauffage: huile. Taverne mixte a été approuvée. Endroit canadien-français, sud de la Saskatchewan. Bon collège et couvent, cathédrale. Population: 1,500. Paiement initial: $35,000. S'adresser à Boite 421, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-421-39C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Au Sacré-Coeur

Ligue du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, une équipe d'hommes de la Ligue du Sacré-Coeur, accompagnés des prêtres de la paroisse, visitèrent nos pauvres et distribuèrent 70 boites de provisions. Le projet avait été conçu et organisé par la Ligue du Sacré-Coeur à l'occasion de Noël. Depuis quelque temps on pouvait remarquer un membre de la Ligue tenant la boite d'offrandes pour les pauvres tous les dimanches à la porte de l'église. C'est donc à même la générosité des paroissiens qu'ils purent faire des heureux à Noël.

Si chaque famille cherchait à procurer un peu de joie, ne serait-ce que par une simple visite à nos bonnes vieilles gens qui vivent tout près, comme ce serait dans l'esprit du temps de Noël et fort apprécié!

Veille de Noël

Les confessions auront lieu de 3 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 30 p.m.

Messe de minuit

Il y aura deux messes de minuit au Sacré-Coeur: à l'église et dans la salle paroissiale. Durant la deuxième messe la foule chantera des cantiques de Noël.

Messes du jour

Le jour de Noël au matin trois messes seront célébrées: à 9 h., 10 h. 30 et midi. On ne dira pas de messe à 7 h.30.

Campagne des tablettes de chocolat

En deux semaines les élèves de l'école ont vendu en grande quantité des tablettes d'excellent chocolat au profit de leur école. Grâce à l'intérêt et au dévouement qu'ils y ont mis, grâce à la coopération de parents et amis, aux stimulants encouragements reçus à l'école, nos élèves ont pu remporter ce magnifique succès. Ils méritent nos félicitations.

Souper paroissial

Le banquet paroissial aura lieu le samedi 7 janvier prochain. Vous êtes invités à venir nombreux et à amener vos amis. Nous vous promettons un succulent souper, un programme attrayant, de la musique et une joyeuse compagnie.

Venez vous récréer le soir du 7 janvier à la salle Guertin. Le souper aura lieu à 6 h. 30. Le prix des billets est de $1.75 pour adultes et de 85 sous pour enfants.

Nous vous prions avec instance d'acheter vos billets à l'avance ou de les retenir en vous adressant à Mme N. Pelland, téléphone SPruce 4-2393, Mme G. Guertin, téléphone SPruce 4-6336, ou à Mme J. Carignan, téléphone SPruce 4-8549.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
Le personnel de Veterans Realty souhaite à tous ses clients de la ville et de la campagne un Joyeux Noël et une Heureuse Année.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-3388
35-328-38C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Bertrand. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500 seulement. A termes.
100 milles de Winnipeg — Service de camionage. 3 camions. Sur route pavée. Bungalow: 4 pièces. Garage, grand lot. Chiffre d'affaires annuel: $17,000. Prix total: $22,000 moitié comptant.
Lorette — 2 acres avec maison, 4 pièces. Poulailler accommodant 500 volailles. Bon puits. Seulement $3,900, à termes.
St-Boniface — Maison appartement: 4 logis de 5 pièces. Près de toutes commodités. Chauffage: eau chaude à l'huile. Rapporte 10½% sur investissement. $28,800, $10,000 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement: CEdar 3-6091
35-327-38C.

Ajoutez de $4,000 à $8,000 à vos revenus actuels
par le placement d'un petit capital
grâce à une
Buanderie Automatique KING KOIN
d'équipement Philco-Bendix
Machine à laver à double charge et double profit avec
Cycle à trempage automatique et machines de nettoyage à sec opérant par pièces de monnaie
KOIN LAUNDRY SALES, LTD.
C. A. Lauder,
720, avenue Corydon,
Winnipeg 9, Manitoba
Téléphone: GRover 5-0175

Season's Greetings

Meilleurs Voeux de
EATON'S
Le Magasin de Noël du Canada

Message
Nous ne publierons pas de journal pendant la dernière semaine de l'année, c'est-à-dire entre le 25 décembre et le 1er janvier.
A tous un Noël de paix et une Nouvelle Année prospère.
LA DIRECTION.

A l'Alliance Française

A l'occasion de sa première réunion de la Nouvelle Année 1961, qui aura lieu le 5 janvier prochain de 8 h. à 10 h. p.m. dans les salons du "University Women's Club", 54, rue Westgate, à Winnipeg, l'Alliance Française du Manitoba offrira une réception en l'honneur du nouveau consul de France, M. Damien Giordani.

Les invitations seront envoyées à chacun des membres.

Mme T. Etsell, présidente, offre aux membres de l'Alliance Française et à leurs amis, ses voeux les plus fervents d'un Joyeux Noël et d'une Nouvelle Année de paix et de sérénité.

LONDRES — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev, qui avait tout d'abord accepté de se rendre au Nouveau-Brunswick pour y recevoir un doctorat honorifique, a refusé par la suite l'invitation, a-t-on appris de sources sûres.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
300, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Les prochaines émissions de timbres-poste

Le ministère des Postes a annoncé les sujets de quatre timbres de 5 cents qui seront émis d'ici le 1er juillet 1961.

Le premier de ces timbres, qui sera mis en vente le 8 février, soulignera la mise en valeur du Nord canadien et l'activité croissante que connait cette région depuis quelques années.

Le 10 mars, une émission commémorera le centenaire de la naissance d'Emily Pauline Johnson, poétesse mohwak. Selon la plupart de ses biographes, Mlle Johnson naquit le 10 mars 1861, à Chifeswood, village de la réserve des Six nations, en Ontario. Elle mourut à Vancouver, le 7 mars 1913, laissant une oeuvre unique dans les lettres canadiennes.

Selon la tradition qui veut qu'un timbre spécial soit consacré à la mémoire de chaque ancien premier ministre du Canada, une émission aura lieu le 19 avril pour rappeler le souvenir de l'honorable Arthur Meighen, décédé à Toronto le 6 août dernier. M. Meighen a été premier ministre à deux reprises: d'abord du 10 juillet 1920 au 29 décembre 1921; puis du 19 juin au 25 septembre 1926.

Enfin, le dixième anniversaire de l'établissement du Plan de Colombo sera marqué par un timbre spécial qui sera mis en cours le 28 juin, c'est-à-dire trois jours avant la date de la célébration officielle de l'événement. Dans le cadre du Plan de Colombo, le Canada a apporté à certains pays du Commonwealth une aide appréciable, tant du point de vue technique que financier, et il a dernièrement étendu son assistance à des pays qui ne font pas partie de cette communauté.

Les émissions du deuxième semestre de 1961 seront annoncées dès que le Ministère en aura approuvé les différents sujets.

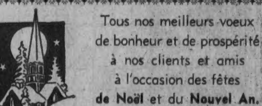
Un nouvel ascenseur à Saint-Pierre de Rome

ROME (CCC) — Inauguré en 1910 par saint Pie X, l'ascenseur qui permet aux visiteurs de monter jusqu'à la base de la coupole de Saint-Pierre de Rome, va être remplacé par un système plus moderne, après avoir transporté au moins vingt millions de personnes. Le matériel du nouvel ascenseur, qui sera plus rapide que l'ancien et qui transportera 20 personnes au lieu de 14, est déjà arrivé en gare du Vatican. Les travaux d'installation commenceront incessamment.

La basilique vaticane dispose d'un deuxième ascenseur réservé au Pape. Celui-ci relie la chapelle dite des reliques, située dans la nef latérale de droite, à la sacristie de la chapelle pauline, au premier étage du Vatican. Le Souverain Pontife l'emploie lorsqu'il descend à St-Pierre sans utiliser la "Sedia gestatoria".

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of PIERRE RAIMBAULT, late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Board Member, deceased.
ALL claims against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of February, A.D. 1961.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 17th day of December, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executors.

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Tous nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à nos clients et amis à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.
J.-R. POIRIER REALTY
J.-R. Poirier, 202, avenue Harvard, Winnipeg 9, Tél.: GRover 5-1876
Roger Lejeune, 327, rue Archibald, St-Boniface, Tél.: CEdar 3-6091

A tous nos membres et amis nous souhaitons un
heureux Noël, bonne Année
Le Comité du
Club du Sacré-Coeur
de Winnipeg

Achetez vos cadeaux de Noël CHEZ HUOT, dès aujourd'hui: bas, chemises, cravates, gilets, ceintures, foulards

Meilleurs Voeux de Joyeuses Fêtes et de Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis



CHEZ HUOT
200, ave Provencher — St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-3795



Ouvert tous les jours, jusqu'au 23 décembre, de 9 h. du matin à 9 h. du soir
Ouvert le 24 décembre jusqu'à 6 heures du soir